



67^e Congrès
de la CSN
Montréal – 2023

PROCÈS-VERBAL

**POUVOIR
MAINTENANT**

LE LUNDI 15 MAI 2023

PREMIÈRE SÉANCE OUVERTURE

MINUTE DE SILENCE

La présidente, Caroline Senneville, invite les délégué-es à garder une minute de silence à la mémoire de toutes celles et de tous ceux qui se sont battus pour la classe ouvrière et plus particulièrement pour celles et ceux qui nous ont quittés depuis notre dernier congrès :

Michèle Bachand, Jean-Jacques Beauchamp, Pierre Bérubé, Réal Binet, Jean Bottari, Joseph Caron, Louise Carpentier, Renée Chartier, Fernande Clément, Aline Côté, Lucie Dagenais, Diane Deraiche, Jacqueline Dubuc, Ginette Duplessis, Yvon Durand, Claude Fraser, Pauline Gadbois, Sylvie Gaudet, Gaétan Gazaille, Lorraine Guay, Pierrette Joly, Steeve Lemieux, Danielle Létourneau, Benoit Maltais, Nicole Mondor, Denyse Paradis, Gaétan Paradis, Jean-Noël Perreault, Normand Piché, Sylvie Poirier, Louise Poitras-Filteau, Norman Thibault.

Ainsi que celles et ceux que nous avons pu oublier.

OUVERTURE OFFICIELLE DU 67^E CONGRÈS DE LA CSN

Avant de procéder à l'ouverture officielle du 67^e Congrès de la CSN, la présidente, Caroline Senneville, adresse ce message aux Premières Nations :

La CSN salue les Autochtones qui se sont établis, des millénaires avant la colonisation, sur le territoire non cédé où nous sommes ici réunis.

Nous reconnaissons la souffrance infligée aux enfants, aux femmes et aux hommes autochtones, à travers la violence coloniale et la dépossession culturelle et territoriale.

Par ses valeurs, la CSN s'engage à établir et à maintenir de saines relations avec les membres des Premières Nations, à revendiquer le respect de leurs droits et leurs liens au territoire, et à accroître leur représentation au sein de notre mouvement.

La présidente, Caroline Senneville, déclare officiellement ouvert le 67^e Congrès régulier de la CSN à 13 h 05.

PRÉSENTATION DES DIRIGEANTES ET DES DIRIGEANTS DE LA CSN

La présidente, Caroline Senneville, invite les dirigeantes et les dirigeants de la CSN à se présenter aux délégué-es : Katia Lelièvre, 3^e vice-présidente, Yvan Duceppe, trésorier, François Enault, 1^{er} vice-président, Caroline Senneville, présidente, Nathalie Arguin, secrétaire générale, et David Bergeron-Cyr, 2^e vice-président.

MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN-CSN

La présidente, Caroline Senneville, invite Dominique Daigneault, présidente du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, à s'adresser aux congressistes.

Camarades du mouvement et distingué-es invité-es, bonjour !

Il me fait grand plaisir de vous souhaiter la plus chaleureuse des bienvenues à Montréal au nom de l'équipe des élu-es et des salarié-es du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN. Je souhaite un agréable séjour à ceux et à celles qui viennent de l'extérieur de notre région.

Pour en profiter au maximum, je vous suggère d'utiliser le transport en commun pour circuler dans la ville. Non seulement vous allez éviter de zigzaguer entre les cônes orange, mais vous allez contribuer à la diminution des GES tout en circulant dans des véhicules entretenus par des syndiqué-es CSN qui luttent actuellement contre la privatisation de certaines parties de leur travail et qui peuvent compter sur toute notre solidarité dans leur bataille.

Je veux vous souhaiter de bonnes délibérations dans ce Palais des congrès où œuvrent, à tous les niveaux, des travailleuses et des travailleurs syndiqués à la CSN.

Dans tous nos congrès, il y a toujours environ la moitié des délégué-es qui en sont à leur première expérience et je sais que prendre la parole, pour beaucoup de personnes, c'est intimidant. Comme le suggère le thème du congrès, **Pouvoir maintenant**, prendre la parole, c'est assumer votre pouvoir démocratique, maintenant et vous assurer que le mouvement CSN reflète réellement la volonté de ses membres. Alors, prenez-la, votre place, posez vos questions et faites valoir vos points de vue dans un climat de respect et d'écoute.

Le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN représente environ 110 000 membres répartis dans un peu moins de 400 syndicats sur l'île de Montréal, à Laval, au Nunavik, à Eeyou Istchee Baie-James. La dernière fois que j'ai prononcé le mot d'ouverture ici, au Palais des congrès, c'était en 2017, après la perte de milliers de membres. Il me fait plaisir de vous dire que, dans la région, le nombre

de nos membres est maintenant encore plus élevé qu'avant cette perte.

Les membres des syndicats affiliés au CCMM-CSN sont à l'image de la diversité de la population montréalaise, qui se compose d'environ 23 % de personnes issues de l'immigration. Au Québec, même s'ils sont de plus en plus nombreux à s'installer dans d'autres régions, c'est encore la majorité des gens provenant de l'immigration internationale qui s'installent dans la métropole. Aussi, à Montréal, c'est environ 33 % des gens qui s'identifient comme faisant partie d'une minorité racisée, immigrant ou pas. Dans les quartiers les plus pauvres, les chiffres oscillent entre 45 % et 49 % de la population. Au-delà des données, ce sont des êtres humains qui sont confrontés quotidiennement au racisme, systémique ou non. Le conseil central s'est doté d'un plan d'action ambitieux pour **pouvoir agir maintenant** contre le racisme systémique sur le plan politique, pour que le Québec soit une société accueillante, plus juste et égalitaire, bien sûr, mais aussi au plan syndical. Comme syndicalistes, nous devons faire preuve d'une solidarité sans faille pour combattre l'exploitation et l'injustice sous toutes ses formes.

Par ailleurs, dans nos propres rangs, on a beaucoup de travail à faire pour que nos instances, nos comités exécutifs, nos conseils syndicaux, la participation à nos assemblées générales reflètent la diversité de nos membres. On doit mettre en place des conditions qui permettent de représenter l'ensemble de nos membres qu'ils et qu'elles soient établis ici depuis plusieurs générations ou nouvellement arrivés. On a le **pouvoir maintenant** de mettre de l'avant des solutions rassembleuses pour offrir un front uni face aux attaques des patrons.

Parmi les luttes importantes pour les membres de notre région, il y a aussi celles pour la transition écologique juste. C'est scientifiquement démontré depuis longtemps, entre autres par le GIEC, qu'on doit mettre un terme à la destruction de l'environnement et devenir carboneutre le plus rapidement possible. Et ça ne doit pas se faire sur le dos des travailleurs et des travailleuses. On doit **pouvoir maintenant** mener la bataille à la fois pour la protection de l'environnement et celle des gens qui sont dans tous les secteurs d'emplois. On a notre mot à dire sur les solutions à mettre de l'avant pour une transition écologique juste et on doit **pouvoir maintenant** se faire entendre!

À la CSN, quand on s'assoit tout le monde ensemble, on est capable de développer des orientations porteuses qui répondent aux intérêts diversifiés de nos membres, comme on l'a fait, par exemple, dans le dossier du REM. Le secteur transport est le principal émetteur de GES au Québec et, en ce sens, le développement d'infrastructures de transport collectif PUBLIC est un enjeu majeur. C'est une autre de nos priorités régionales. On a été interpellés par des membres et par des groupes citoyens qui habitent l'Est, mobilisés contre le projet du REM de l'Est. C'est fort d'une résolution adoptée en conseil confédéral à la suite des travaux menés par la CSN, 3 fédérations et 3 conseils centraux, qu'on s'est engagés dans la bataille contre le projet porté par CDPQ Infra et que nous avons gagné une manche importante.

C'est le genre de luttes qui nous rappellent l'importance d'élargir nos alliances, tant avec les autres organisations de la société civile qui partagent nos convictions qu'avec les autres organisations syndicales. À cet égard, nous souhaitons souligner le 50e anniversaire du Comité intersyndical du Montréal métropolitain, fondé, entre autres, à l'initiative du conseil central et de son président de l'époque, Michel Chartrand. 50 ans de luttes intersyndicales solidaires, pour la justice sociale, en navigant à l'extérieur des eaux troubles reliées aux turpitudes du maraudage.

Nos adversaires sont d'une avidité sans fin. Même en situation de pénurie et de rareté de main d'œuvre, les patrons s'entêtent à vouloir ramener sans cesse vers le bas les conditions de vie et de travail de la population et les acquis que les travailleurs et les travailleuses ont arraché de haute lutte. Et que dire du gouvernement Legault qui favorise sans honte les plus riches de la société et qui multiplie les tentatives de division dans nos rangs. Il y a une seule façon de répondre à leurs attaques, c'est en étant solidaires et en nous mobilisant.

À la CSN, les syndicats savent relever ce défi. Ces derniers temps, on a assisté à une montée des mobilisations et du nombre de votes de grève. Plusieurs syndicats sont allés chercher des gains impressionnants à la suite de dures batailles. Par exemple, présentement, dans la région, les deux syndicats du cimetière Notre-Dame-des-Neiges sont en grève, un depuis le 19 juillet et l'autre depuis 4 mois! Je vous invite d'ailleurs à les appuyer massivement lors du présent congrès. Pas plus tard que samedi, j'assistais à l'assemblée générale du STT de Rosenbloom qui adoptait un mandat de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée et à celle du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la division des berlines de Transco qui se dotait d'un mandat de 7 jours de grève à exercer au moment jugé opportun. Je ne nommerai pas toutes les grèves et les luttes de la région, ce serait beaucoup trop long. Mais j'ai le **pouvoir maintenant** d'exprimer la profonde admiration pour la détermination que les travailleuses et les travailleurs déploient dans chacune des batailles qu'ils mènent. C'est grâce à chacune des luttes qu'on fait reculer l'exploitation et qu'on améliore nos conditions de vie et de travail. Si les riches et les puissants détiennent les leviers du pouvoir, nous on a la force du nombre. On doit leur rappeler que sans les travailleuses et les travailleurs, nulle production de biens ni prestation de services n'est possible.

*À la CSN, la combativité et la solidarité, ça nous connaît. On doit exercer collectivement notre **pouvoir maintenant** pour faire reculer l'exploitation et faire avancer la justice sociale! Vive les travailleuses et les travailleurs! Vive la CSN! Bon congrès!*

INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)

La présidente, Caroline Senneville, invite Magali Picard, présidente de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), à s'adresser aux congressistes.

INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DE LA CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (CSQ)

La présidente, Caroline Senneville, invite Éric Gingras, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), à s'adresser aux congressistes.

INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DE LA CENTRALE DES SYNDICATS DÉMOCRATIQUES (CSD)

La présidente, Caroline Senneville, invite Luc Vachon, président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), à s'adresser aux congressistes.

PRÉSENTATION DES INVITÉS INTERNATIONAUX ET SPÉCIAUX

La secrétaire générale, Nathalie Arguin, salue les invité-es suivantes :

INTERNATIONAL

- **ANNICK DE RUYVER**, responsable du suivi des Amériques, Confédération des syndicats chrétiens
- **PASCAL CATTO**, responsable de la délégation DOM-TOM, Confédération française démocratique du travail (CFDT)
- **PIERRE GOUTAZ**, co-animateur du département international, Confédération générale du travail (CGT)
- **UNAI OÑEDERRA** et **AMAIA MUNOA**, directeur Fondation FMP et secrétariat relations internationales, ELA
- **KARI THOMPSON**, Director of international Strategies and director of Education, United Electrical Workers (UE)

ANCIENNES DIRIGEANTES ET ANCIENS DIRIGEANTS DE LA CSN :

VICE-PRÉSIDENTE

Christophe Auger, Denise Boucher, Véronique De Sève, Jean Lacharité, Céline Lamontagne, Francine Lévesque et Roger Valois

TRÉSORERIE

Michel Lessard et Pierre Patry

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Jean Lortie

PRÉSIDENTE

Claudette Carbonneau, Gérald Larose, Marc Laviolette, Jacques Létourneau et Louis Roy

ORGANISATIONS SYNDICALES

Denis Bolduc, FTQ, Robert Comeau, APTS, Guillaume Bouvrette, SPGQ, Christian Daigle, SFPQ, et Mélanie Hubert, FAE

La secrétaire générale, Nathalie Arguin, souhaite également la bienvenue aux personnes suivantes :

Anciennes dirigeantes et anciens dirigeants des fédérations et des conseils centraux, salarié-es retraités, représentantes et représentants d'organisations amies ainsi que les salarié-es du mouvement

PREMIER RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE (DÉLÉGUÉ-ES PRÉINSCRITS)

La secrétaire générale, Nathalie Arguin, présente le comité des lettres de créance, soit Nadine Lambert, secrétaire générale-trésorière de la FSSS-CSN, Benoit Lacoursière, secrétaire-général et trésorier de la FNEEQ-CSN, et Agathe Tremblay, secrétaire-trésorière du Conseil central de la Côte Nord-CSN. Benoit Lacoursière présente le premier rapport préliminaire du comité des lettres de créance.

PROPOSITION # 1

Chatelle Devost propose, appuyée par Jean-Franco Manchola, que le 67^e Congrès adopte le premier rapport préliminaire du comité des lettres de créance. **ADOPTÉ**

NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE D'APPUI DU CONGRÈS

PROPOSITION # 2

Camille Leclerc propose, appuyée par Ramatoulaye Diallo, que Louise Gareau, secrétaire de direction au comité exécutif de la CSN, agisse comme secrétaire du congrès, en appui à la secrétaire générale. **ADOPTÉ**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 67^E CONGRÈS

La présidente, Caroline Senneville, invite la secrétaire générale, Nathalie Arguin, à présenter aux congressistes l'ordre du jour.

LUNDI 15 MAI 2023

13 H : SÉANCE PLÉNIÈRE

- Ouverture officielle du 67^e Congrès de la CSN
- Mot de bienvenue de la présidence du Conseil central du Montréal métropolitain
- Intervention de la présidence de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- Intervention de la présidence de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Intervention de la présidence de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
- Premier rapport du comité des lettres de créance (délégué-es préinscrits)
- Nomination de la secrétaire d'appui du congrès
- Adoption de l'ordre du jour du 67^e Congrès
- Explication de la procédure et du fonctionnement du congrès
- Présentation des activités du congrès
- Rapport du comité exécutif

15 H 30 : PAUSE-SANTÉ

16 H : SÉANCE PLÉNIÈRE

- Adoption du procès-verbal du 66^e Congrès de la CSN
- Deuxième rapport du comité des lettres de créance
- Présentation de la présidence et du secrétariat des élections
- Présentation de la thématique du 67^e Congrès de la CSN
- Rétrospective des luttes 2021-2023

18 H : AJOURNEMENT

MARDI 16 MAI 2023

8 H 30 : SÉANCE PLÉNIÈRE

- Troisième rapport du comité des lettres de créance
- Première thématique du congrès – Mise au jeu pour les ateliers

9 H 45 : PAUSE-SANTÉ

10 H : ATELIERS

12 H 30 : PAUSE-DÎNER

14 H 30 : SÉANCE PLÉNIÈRE

- Quatrième rapport du comité des lettres de créance
- Rapport sur les finances
 - États financiers 2020-2023
 - Rapport du comité de surveillance

15 H 30 : SÉANCE PLÉNIÈRE

- Prévisions budgétaires 2023-2026

16 H : PAUSE-SANTÉ

16 H 30 : SÉANCE PLÉNIÈRE

- Prévisions budgétaires 2023-2026 (suite)
 - Propositions des organisations affiliées portant sur les finances

18 H : AJOURNEMENT

18 H 30 : FIN DES INSCRIPTIONS OFFICIELLES

MERCREDI 17 MAI 2023

8 H 30 : SÉANCE PLÉNIÈRE

- Cinquième rapport et rapport final consolidé du comité des lettres de créance
- 50^e anniversaire du Front commun du secteur public
- Deuxième thématique du congrès – Mise au jeu pour les ateliers

9 H 45 : PAUSE-SANTÉ

10 H : ATELIERS

12 H 30 : PAUSE-DÎNER

14 H 30 : SÉANCE PLÉNIÈRE

- Mises en candidature officielles au comité exécutif de la CSN
- Discours des candidates et des candidats élus par acclamation, le cas échéant
- Présentation des nouveaux syndicats

16 H 30 : PAUSE-SANTÉ

17 H : SÉANCE PLÉNIÈRE

- Rapport du comité des questions de privilège

18 H : AJOURNEMENT

JEUDI 18 MAI 2023

8 H 30 : SÉANCE PLÉNIÈRE

- Assemblée des candidates et des candidats, le cas échéant
- Amendements
 - aux Statuts et règlements de la CSN
 - au Code des règles de procédure de la CSN
 - aux Statuts et règlements du Fonds de défense professionnelle de la CSN

10 H 15 : PAUSE-SANTÉ

10 H 30 : SÉANCE PLÉNIÈRE (SUITE)

- Amendements
 - aux Statuts et règlements de la CSN
 - au Code des règles de procédure de la CSN
 - aux Statuts et règlements du Fonds de défense professionnelle de la CSN

12 H 30 : PAUSE-DÎNER

- Élections au comité exécutif (1^{er} tour)

14 H 30 : SÉANCE PLÉNIÈRE

- Rapport du comité synthèse sur les ateliers et propositions
- Rapport de la présidence des élections

16 H 30 : PAUSE-SANTÉ

17 H : SÉANCE PLÉNIÈRE

- Rapport du comité synthèse sur les ateliers et propositions (suite)

18 H : AJOURNEMENT

- Élections au comité exécutif (2^e tour, s'il y a lieu)

18 H 30 SOIRÉE DE SOLIDARITÉ

VENDREDI 19 MAI 2023

9 H : SÉANCE PLÉNIÈRE

- Rapport du comité synthèse sur les ateliers et propositions (suite)
- Propositions des organisations affiliées

10 H 30 : PAUSE-SANTÉ

10 H 45 : SÉANCE PLÉNIÈRE

- Propositions des organisations affiliées (suite)

11 H 45 : INSTALLATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CSN

12 H 15 : SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES

12 H 30 : REMERCIEMENTS ET CLÔTURE DU CONGRÈS

PROPOSITION # 3

Chantal Racicot propose, appuyée par Mireille Gauvin, que le 67^e Congrès adopte l'ordre du jour comme présenté.

ADOPTÉ

EXPLICATION DE LA PROCÉDURE ET DU FONCTIONNEMENT DU CONGRÈS

La secrétaire générale, Nathalie Arguin, donne aux congressistes quelques informations d'ordre général sur le fonctionnement et la procédure du congrès.

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DU CONGRÈS

La secrétaire générale, Nathalie Arguin, informe les congressistes des différentes activités qui se dérouleront tout au long de la semaine, entre autres, les kiosques, les dîners-causeries et la soirée de solidarité.

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

La secrétaire générale, Nathalie Arguin, invite la présidente, Caroline Senneville, à livrer le rapport du comité exécutif.

Chers camarades congressistes,

Que vous soyez délégué-es, salarié-es ou invité-es de la CSN, c'est au nom de Nathalie, d'Yvan, de François, de David et de Katia, membres du comité exécutif, que je vous souhaite la bienvenue à ce congrès de la CSN. Je souhaite la bienvenue d'une façon toute particulière à celles et à ceux pour qui ce congrès est le tout premier.

Pour la CSN, c'est le soixante-septième, imaginez. Il y a longtemps que nous sommes dans le paysage québécois. Plus précisément 102 ans en septembre.

Il y a aussi d'autres centaines dans la confédération, que je tiens à féliciter :

- Le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, qui a soufflé ses 100 bougies juste avant que la CSN fasse de même;
- La CSN-Construction, qui soulignera un siècle d'existence l'an prochain. Bravo !

Ce qui distingue le plus notre mouvement n'est pourtant pas notre longévité, mais bien notre combativité et l'autonomie dont jouissent nos syndicats et nos organisations affiliées. Ces caractéristiques, tout comme nos valeurs de solidarité, vous aurez l'occasion de les voir à l'œuvre tout au long de ce congrès. Un rassemblement que nous souhaitons foisonnant, profitable, mobilisant, sur le thème **Pouvoir, maintenant.**

La base de notre action prend racine dans nos valeurs de justice et de liberté et dans la recherche d'une dignité toujours plus grande pour les femmes et pour les hommes qui constituent la force de travail du Québec. C'est dans le syndicalisme de centrale que

nous pratiquons, où tant de titres d'emplois sont représentés, que l'on se soutient les uns les autres, qu'on soit machiniste à Saguenay ou préposée aux bénéficiaires à Saint-Hyacinthe.

DES PROGRÈS ET DU RENOUVEAU

Transportons-nous le temps d'un instant un siècle plus tôt, lorsque les conditions de travail étaient épouvantables. Les ouvrières et les ouvriers, bousculés par l'industrialisation et la croissance rapide de l'économie, œuvraient dans des conditions insoutenables, 14 heures par jour, 6 jours semaine, afin de respecter le rythme de production des entreprises.

Si l'exploitation existe encore, les choses ont heureusement changé. La CSN s'est battue pour la journée de travail de 8 heures, pour des mesures en santé et sécurité au travail, pour de meilleurs salaires, pour le droit de travailler en français... Puis, plus tard, pour des dossiers sociaux qui ont largement contribué à façonner le Québec d'aujourd'hui : l'assurance-maladie, les lois sur l'assurance automobile, sur la santé et la sécurité du travail et sur l'équité salariale, la mise en place des CPE, le régime québécois d'assurance parentale et tellement plus encore. C'est ce qu'on appelle notre 2^e front de lutte.

Comme le disait l'ancien président de la CSN Gérard Picard, « [...] les travailleurs, dans l'histoire, n'ont jamais reçu de cadeaux. Ce qu'ils ont, ils l'ont arraché par la force des poignets. » C'est pour marquer la force de nos bras au cours de toutes ces décennies que nous nous sommes dotés l'an dernier du slogan Solidaire depuis 1921, qui vit maintenant avec notre logo.

Le comité exécutif de la CSN qui est devant vous en congrès pour la première fois est un comité paritaire et nous en sommes très fiers. Bien que nos années d'expérience syndicale cumulées se comptent en plusieurs décennies, nous formons un nouveau comité exécutif, élu en 2021, et nous avons apporté avec nous notre envie de faire bouger certaines choses ainsi que toute notre énergie pour passer de la parole aux actes.

Plusieurs nous ont déjà qualifiés de comité exécutif « terrain », alors que nous multiplions chaque semaine nos passages dans les syndicats, sur des lignes de piquetage, dans les manifestations ou lors d'anniversaires de syndicats. Au cours des deux dernières années, nous avons effectué plus de 130 visites, seuls ou à plusieurs, pour entendre ce que vous avez à dire.

On sait qu'on n'est jamais aussi fort que lorsque le mouvement syndical parle d'une seule et même voix, et nous sentons au sein de la CSN cette forte volonté, tant du côté des élus et des salariés que des militantes et des militants, de soutenir le mouvement de toutes nos forces.

J'en profite, au nom de mes camarades du comité, pour saluer le sain travail de négociation qui s'est effectué lors du renouvellement de la convention collective des travailleuses et des travailleurs de la CSN. Merci aussi aux salariés ainsi qu'aux militantes et aux militants qui ont rendu possible l'immense travail accompli lors du

dernier mandat et qui nous permettent d'amorcer celui-ci en pleine possession de nos moyens.

Parlant de solidarité et de se donner des moyens, je suis vraiment très fière de pouvoir vous annoncer en primeur aujourd'hui que deux organisations créées à l'initiative de la CSN et qui font partie des outils collectifs de la centrale ont pris la décision de mettre en commun leurs forces pour les travailleuses et les travailleurs du Québec.

Oui, Bâtirente et Fondation ont développé au fil des ans des expertises complémentaires, l'une offrant des outils collectifs pour la retraite et l'autre des outils individuels. Elles vont maintenant joindre leur savoir-faire pour offrir une panoplie de solutions d'épargne-retraite accessibles dans plus de milieux de travail partout au Québec. Ce sont les travailleuses et les travailleurs qui vont en ressortir gagnants, en plus de participer avec leur épargne à un Québec plus durable, suivant les valeurs militantes qui nous sont chères.

Je tiens à féliciter Bâtirente et Fondation pour leur vision d'avenir et je veux les assurer du plein soutien de la CSN dans ce projet.

DANS LA TURBULENCE PANDÉMIQUE, DES BOULEVERSEMENTS PROFONDS

Jetons maintenant un regard sur les deux années et quelques qui nous séparent du précédent congrès. Il y a trois ans, le premier ministre du Québec annonçait l'état d'urgence sanitaire qui a fait basculer tout le Québec et le mouvement syndical dans une zone d'incertitude.

Au privé comme au public, les travailleuses et travailleurs sont souvent allés au front la peur au ventre, que ce soit en santé et services sociaux, dans l'agroalimentaire, en éducation ou dans le commerce de détail, notamment. Certains y ont même laissé leur vie.

Pendant cette phase critique, le personnel des secteurs dits essentiels a travaillé d'arrache-pied, jour et nuit, pour tenir à bout de bras le Québec. Toutes et tous ensemble, CSN, syndicats et travailleurs, nous nous sommes démenés pour que les services soient maintenus, pour que les industries roulent, pour que les biens soient transportés, les personnes logées, les bâtiments construits.

Évidemment, toute cette période a eu un fort impact sur la vie syndicale. Comment se réunir, se mobiliser et se défendre lorsqu'on est en mode crise, en mode survie? Lorsqu'on est confiné? La solidarité est difficile à exercer quand le commerce dans lequel on travaille ferme ses portes ou quand on fait « un double » parce que nos collègues sont tombés au combat... Comme centrale syndicale, il a fallu recréer les liens, se donner les moyens de partager nos réalités et se redonner des objectifs concrets pour mieux reprendre nos luttes.

Tous les champs d'activité ont subi des turbulences pandémiques et l'économie a été durement affectée au cours du dernier mandat. La pandémie a mis en lumière tous les risques qui peuvent être associés à notre dépen-

dance face aux importations dans des secteurs stratégiques. Rappelons-nous au plus fort de la crise les difficultés d'approvisionnement concernant les équipements médicaux et le matériel de protection individuelle. Pour redonner au Québec son envol, il faut relocaliser des activités de production que nous avons vues se délocaliser dans les 30 dernières années. Bref, il faut un secteur manufacturier solide.

Il faut innover, investir, former, et surtout, mettre les travailleuses et les travailleurs au cœur des processus de transformation.

Un autre secteur qui n'a pas été épargné est celui de la culture et des communications, alors que les coupes de postes dans les salles de presse se sont multipliées au cours des derniers mois. Les revenus publicitaires ne sont plus au rendez-vous : ils sont siphonnés par les géants du Web qui publient impunément le contenu de nos médias québécois sur leurs plateformes, tout à fait gratuitement.

Sur le plan culturel, le milieu a été grandement affecté par le confinement. Les pertes de revenus et la détresse ont déferlé comme une véritable vague sur le milieu des arts et spectacles. Une bonne nouvelle malgré tout, outre la reprise des activités culturelles : la réforme des *lois sur le statut de l'artiste*, il y a près d'un an, un dossier dans lequel nous avons été très actifs.

LE CONTEXTE CANADIEN

Au Canada, nous serons également attentifs au climat politique, puisque l'élection de Pierre Poilievre à la tête du Parti conservateur est suffisante pour que de nombreuses lumières rouges s'allument sur notre tableau de bord. Sa plateforme est l'antithèse du progressisme, avec sa promesse d'abolir la taxe carbone et de faire fermer le pendant anglophone de Radio-Canada, CBC, et son soutien à un projet de loi qui pourrait relancer le débat sur l'avortement, encouragé par ce qui se passe aux États-Unis, sans compter son mépris pour les droits de la communauté LGBT+.

Simultanément, l'actuelle usure du pouvoir qui frappe les libéraux, en poste depuis 2015, met en danger les nombreuses politiques progressistes adoptées au cours de leurs mandats. En effet, plusieurs projets de loi restent à venir, comme celui permettant de créer un régime public d'assurance médicaments pour le Québec et celui, fort attendu, de réformer le régime d'assurance-emploi, une revendication-phare de la CSN depuis des années.

Du côté des bonnes nouvelles, le fédéral s'est doté tout récemment d'un projet de loi anti-briseurs de grève, communément appelés des *scabs*, et la CSN a participé à ce processus. Si elle n'est pas encore adoptée officiellement, la loi fait déjà partie du budget 2023-2024 du gouvernement. Une très bonne chose pour les employés sous juridiction fédérale, qui n'avaient pas droit à cette mesure de protection alors qu'elle a déjà 45 ans au Québec...

Le dernier mandat aura également été l'occasion de saluer l'entrée en vigueur, en 2021, de la *Loi sur l'équité salariale* au fédéral. Les travaux débutent à peine, mais on se doit de souligner cette avancée qu'on suivra de près.

PARTOUT, LES CONSÉQUENCES DES PÉNURIES DE MAIN-D'ŒUVRE

Au Québec comme partout ailleurs, l'activité économique a subi un ralentissement généralisé, avec une inflation qui a atteint des niveaux jamais vus depuis des décennies, à 6 et même 7 % ici. Il n'est plus rare d'entendre des personnes qui travaillent à temps plein témoigner de leurs visites dans des banques alimentaires. C'est inacceptable !

Les écarts de richesse se creusent, alors que les profits des entreprises de plusieurs secteurs sont à la hausse. Pensons par exemple aux multinationales de l'alimentation, qui ont profité de l'inflation pour augmenter sans vergogne leur marge de profit. Du même coup, acheter une propriété lorsqu'on est un premier acheteur est devenu inaccessible. Et trouver un logement libre et abordable, que ce soit dans les grands centres ou en région, relève du miracle. Le mouvement syndical doit agir comme rempart contre la pauvreté et la répartition de la richesse doit être pour nous une préoccupation constante.

La répartition du travail doit l'être également. Certains pourraient croire que la rareté de main-d'œuvre donne « le gros bout du bâton » aux travailleuses et aux travailleurs et qu'elle n'a que des avantages. Pourtant, un trop grand nombre d'entre eux écopent : multiplication des heures supplémentaires, intensification du travail, épuisement, perte de sens du travail, manque de temps pour l'accompagnement des personnes nouvellement embauchées, diminution de la qualité des services offerts, diminution des critères d'embauche...

Les impacts de la pénurie se font aussi sentir dans les politiques (ou l'absence de politiques) reliées au marché du travail. Prenons le travail des enfants : la CNESST a vu le nombre de blessures subies par des jeunes de 15 ans et moins plus que doubler au cours des trois dernières années et quintupler depuis 10 ans. Du jamais vu ! Sans compter la détresse psychologique et le risque de décrochage qui va en augmentant selon le nombre d'heures travaillées par semaine. Le Québec était jusqu'à tout récemment la seule province où il n'existait pas encore d'âge minimal pour travailler.

À la CSN, nous croyons que si un modèle d'affaires repose sur le travail d'enfants de 12-13 ans, ce n'est pas un bon modèle. La place des enfants est à l'école et dans les parcs. Fort heureusement, un projet de *loi sur l'encadrement du travail des enfants* a été déposé, et on attend son adoption sous peu. Cette nouvelle législation a été développée à la suite de l'avis du Comité consultatif sur le travail et la main-d'œuvre du gouvernement auquel siègent la CSN et les principales organisations syndicales et patronales. Nous sommes fiers de notre contribution à cette avancée québécoise.

La rareté de personnel a également donné lieu à une arrivée massive de personnes immigrantes sur le marché du travail québécois, et pas seulement à Montréal : partout en région. Nos grands besoins en main-d'œuvre expliquent en partie cette situation et le portrait qui se dessine dans ce dossier est honteux : on baisse les seuils d'immigration, ce qui porte à la hausse le nombre d'arrivants à statut précaire.

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires, un programme à permis fermé lié à un seul employeur, les empêche d'offrir leurs services ailleurs, sous peine d'être retournés chez eux. La véritable solution passe par l'octroi du statut de résident permanent, tant pour ces travailleurs étrangers temporaires (TET) que pour les sans-papiers.

En pleine pénurie, plutôt que de décider d'accueillir les personnes migrantes et leur famille pour qu'elles puissent pleinement contribuer à la société québécoise, on fait venir du *cheap labor*. Si ces personnes sont suffisamment intéressantes pour venir travailler chez nous, elles le sont également pour venir y vivre : elles ont le droit de vivre au Québec dignement, comme elles l'entendent.

GOVERNEMENT POPULISTE : UN DANGER POUR NOS ACQUIS

Le dernier mandat de la CSN a bien sûr été marqué par l'agenda du gouvernement de la CAQ et ses stratégies populistes, ni progressistes ni pro-travailleur, jouant même parfois sur le terrain d'Éric Duhaime, un anti-syndicaliste notoire.

Composés en bonne partie de gestionnaires du privé, les élus caquistes, et surtout leur premier ministre, ne consultent pas, négocient sur la place publique, agissent selon les résultats des plus récents sondages et font leurs annonces via les médias sociaux. Entêté, François Legault persiste et signe avec des mesures rendant les riches plus riches et les moins nantis plus pauvres.

Et ce n'est pas parce qu'il a nommé un conseil de ministres paritaire qu'il fait avancer la cause des femmes. N'oublions pas que c'est ce même gouvernement, loin d'être un employeur exemplaire, qui se traîne les pieds dans le dossier de l'équité salariale depuis des années, utilisant tous les recours possibles pour retarder les règlements. Certaines plaintes datant de plus de 10 ans ne sont toujours pas réglées !

Il serait sage pour la CAQ qu'elle laisse de côté son arrogance et qu'elle assouplisse sa gouvernance idéologique : sa domination à l'Assemblée nationale, avec 90 élus sur 125, est inversement proportionnelle au nombre de personnes qui ont voté pour ce parti, un modeste 27 % de la population. Son recul sur la question de la révision du mode du scrutin, qu'elle s'était pourtant engagée à mettre en place, n'est qu'un des exemples de son opportunisme politique.

Si l'on ajoute à cela la déconfiture des partis d'opposition, qui n'ont pas réussi à se renouveler et qui peinent à faire entendre leurs idées, on ne peut qu'arriver à ce

constat : les grandes centrales syndicales doivent mieux effectuer leur travail de contre-pouvoir. À la démagogie du gouvernement Legault, la CSN doit opposer sa voix dans l'espace public non seulement sur les enjeux de travail, mais également sur les grands enjeux de société, son deuxième front.

C'est ce que nous avons fait lorsqu'on a tenté de nous vendre comme projet de société une baisse d'impôt aussi malvenue qu'inéquitable. Redonner à une personne gagnant 40 000 \$ par année de quoi se payer une seule épicerie, mais en remettre quatre fois plus dans les poches des plus riches, c'est scandaleux !

Le gouvernement s'est privé de 5 milliards de dollars cette année, un pactole qui aurait été beaucoup mieux investi pour soulager la pression sur les services publics, diminuer des tensions qui résultent de la pénurie de main-d'œuvre, décarboner le Québec, construire des logements sociaux, investir dans les transports collectifs ou mieux intégrer et franciser les immigrantes et les immigrants, entre autres priorités. Se priver de cet argent relève de l'incompréhensible et de l'irresponsable.

Il existe cependant un dossier dans lequel la pression populaire, dont la nôtre, aura fait son effet : le projet de réforme du régime des rentes du Québec du ministre Girard. Face à la totale opposition des groupes consultés en commission parlementaire – nous y étions – le ministre de l'Économie a dû reculer, de mauvaise grâce, sur sa proposition de repousser l'âge d'accès au RRQ de 60 à 62 ans. Cette mesure aurait en effet porté préjudice à tous ceux et celles qui n'ont pas la capacité de travailler deux ans de plus et qui n'ont pas les moyens de vivre sans rente.

LA LUTTE POUR NOTRE TISSU SOCIAL

La pandémie a eu un impact tellement délétère sur le réseau de la santé que la CAQ et son ministre de la Santé ont multiplié les projets de loi. Il y a d'abord eu le plan santé, en 2022, qui promettait de faire du réseau « un employeur de choix » et qui ressemblait plus à une liste d'épicerie qu'à un véritable plan. Enfin, la tonne de briques : le PL-15, mieux connu sous le nom de Santé Québec.

Encore un rebrassage de structures, ce qui n'a jamais réglé les problèmes du réseau de la santé ni aidé les travailleuses et les travailleurs ou les patientes et les patients. Le PL-15, c'est une réforme sur des réformes. C'est une offensive vers la centralisation, alors que tout le pouvoir sera concentré au sein d'une seule mégastucture. Ce réseau qui pourtant nous appartient à toutes et à tous et que le gouvernement Legault veut livrer sur un plateau d'argent au privé.

Il a bien préparé le terrain, notre premier ministre, en vendant l'idée à la population selon laquelle le recours au privé est la seule solution aux problèmes actuels. Son gouvernement est prêt à mettre la hache dans nos services publics, développés à coup de grandes luttes par nos prédécesseurs...

Sans compter que le ministre de la Santé veut nous enfoncer dans la gorge une fusion des accréditations syndicales, ce qui créerait des unités monstres et qui viendrait totalement enfreindre les droits d'association des travailleuses et des travailleurs.

C'est pour contrer cette vision centralisatrice et mercantile de la santé que la CSN a lancé sa campagne Vraiment public. Les solutions, c'est nous qui les avons; elles sont dorénavant réunies dans la toute nouvelle plateforme santé de la CSN.

Nous avons toute une bataille à mener. Il faut déprivatiser, décentraliser et démocratiser la santé et les services sociaux. Ce réseau, c'est notre filet social, et il n'appartient pas au gouvernement : il appartient à la population québécoise.

Autre lutte de longue haleine : la défense de l'éducation et de l'enseignement supérieur. En plus des classes non ventilées, le plomb dans l'eau et les coupes dans les services aux élèves et aux étudiants sont au programme. Un stress énorme sur les travailleuses et les travailleurs qui ont eux aussi besoin de soutien. Les formations accélérées pour combler les manques n'aident en rien l'encadrement des élèves qui éprouvent plus de difficultés de comportement et qui vivent des problèmes de santé mentale accrus depuis la pandémie.

Cerise sur le gâteau : la réforme de l'éducation présentée il y a 10 jours par Bernard Drainville, le ministre qui veut devenir super ministre en se donnant tous les pouvoirs. Sans consulter qui que ce soit, bien sûr. Lorsqu'on ajoute à ce contexte les enjeux du numérique, de l'enseignement à distance et de l'intelligence artificielle qui permet à toutes et à tous l'accès aux robots conversationnels, la tempête est parfaite.

Si l'éducation et l'enseignement supérieur étaient vraiment une priorité pour le premier ministre Legault, le personnel serait reconnu et valorisé pour le travail essentiel qu'il accomplit, que ce soit au primaire, au secondaire ou aux études supérieures. Et on n'assisterait pas à une lente et dangereuse marchandisation de l'éducation.

Le gouvernement a aussi dû admettre l'échec de ses maternelles 4 ans, ce que nous avions prédit lors de notre campagne 4 ans c'est grand, faute de planification adéquate, et surtout, parce qu'on s'arrache les travailleuses dans le secteur de la petite enfance. Pénurie d'éducatrices, donc, mais aussi grand enjeu de disponibilité des places, alors que des dizaines de milliers de familles sont en attente. Une situation qui prive de nombreuses femmes d'un accès au marché du travail.

NÉGOS DU SECTEUR PUBLIC : NOUS, D'UNE SEULE VOIX

C'est avec ce gouvernement à courte vue, qui a l'air de penser que tous les Québécois gagnent un salaire de ministre, que nous négocions au secteur public. L'encre de la dernière convention de nos 170 000 membres n'était pas sèche que la ronde suivante s'amorçait, cette fois-ci avec le plus gros Front commun jamais réuni. La collaboration

entre la FTQ, la CSQ, l'APTS et la CSN est suffisamment solide pour affronter un gouvernement qui tente de diviser les travailleuses et les travailleurs et qui négocie sur la place publique.

Le plus grand employeur au Québec a présenté une offre initiale dérisoire qui aurait comme résultat de continuer à appauvrir les travailleuses et les travailleurs et a ajouté l'insulte à l'injure en voulant changer les règles du jeu en pleine partie, avec la création de « forums » sans mandat clair. Une belle façon de dédoubler les structures tout en tentant de faire croire au bon peuple qu'on veut épargner du temps ! Ces forums, nous les avons dénoncés sur la place publique et nous avons gagné : la ministre a reculé.

Les conventions collectives sont maintenant échues et nous ne sommes pas à court de stratégies à mettre en place pour que l'offre du gouvernement soit significativement bonifiée.

Une négociation du secteur public est toujours un grand défi, mais lorsque nous sommes 420 000 en Front commun, tout est possible.

DES COMBATS ET UN SOUTIEN EXEMPLAIRES

Ce même rapport de force ne se retrouve évidemment pas que dans les négociations du secteur public. Au privé, on voit des syndicats qui vont chercher des augmentations record – on parle de hausses de 20, 30 ou même 40 % sur trois ou cinq ans !

Quand le fer est chaud, il faut le battre. L'inflation et les pénuries de main-d'œuvre créent une conjoncture exceptionnelle pour négocier. Lorsqu'on lutte pour être écoutés, pour être respectés, dans le froid, sous la pluie, pendant une semaine, un mois, un an... on sait que l'on peut compter entre autres sur le Fonds de défense professionnelle de la CSN, un fonds de lutte unique en son genre pour une centrale syndicale québécoise.

Ce sont d'ailleurs près de 26 millions de dollars qui ont été remis à nos camarades grévistes pour l'exercice 2020-2023, un montant record pour un nombre de luttes rarement vu !

LE SECTEUR PRIVÉ SE COORDONNE

Le dernier mandat fut également l'occasion, pour le comité intersectoriel du secteur privé de la CSN, de placer la négociation au cœur de nos préoccupations et de nos actions. Une coordination autour de trois sujets a été élaborée, soit aucun salaire sous 18 \$ l'heure dans toutes nos conventions, la déjudiciarisation – autrement dit la mise en place de modes alternatifs de règlement des litiges afin d'en accélérer le traitement – et la négociation de clauses en santé et en sécurité du travail.

L'objectif ? Créer une réelle cohésion permettant d'améliorer notre rapport de force et nos résultats de négociation sur des sujets coordonnés, déjà ciblés en congrès et par nos fédérations. Cette conjugaison de nos demandes

a porté fruit : ce sont plus de 70 % des syndicats dont la convention venait à échéance en 2022 qui ont complètement éliminé les taux horaires de moins de 18 \$ l'heure. Cette cible a percolé dans nos rangs et à l'externe grâce à beaucoup d'efforts et pour une première année de coordination, nous osons dire mission accomplie. Nous portons cette même revendication en coalition, dans tous nos secteurs et pour toutes les travailleuses et les travailleurs du Québec.

DES LUTTES DE TOUS LES INSTANTS POUR LA PRÉVENTION

Un autre de nos dossiers phares est celui de la santé et sécurité. Justement, ce sujet nous a mobilisés au cours du dernier mandat, avec le dépôt du projet de loi 59, qui visait à moderniser le régime de santé et sécurité du travail.

On s'entend pour dire que c'était au mieux un projet de loi très incomplet, au pire un mauvais projet de loi, et ce, malgré le fait que les risques psychosociaux sont dorénavant reconnus et qu'il y a de la prévention dans presque tous les milieux de travail. Le projet de loi aura au moins eu le mérite de susciter une mobilisation monstre partout au Québec, la pandémie ne réussissant pas à étouffer nos ardeurs.

La CAQ étant majoritaire, le PL-59 est devenu la loi 27. Nos alliances avec les autres organisations syndicales et communautaires et nos nombreuses sorties publiques ont permis de faire reculer le ministre du Travail sur certains aspects. Et cette solidarité a alimenté la flamme du syndicalisme chez plusieurs, en plus de donner une visibilité accrue aux luttes en santé et en sécurité du travail. En ce sens, nos actions auront porté fruit. Et si un succès doit être souligné, c'est bien celui d'avoir réussi à assujettir le milieu de la construction à de réelles mesures de prévention.

Dans deux ans, en compagnie des grandes centrales syndicales et des groupes communautaires, nous organiserons un grand sommet santé-sécurité. Nous continuerons également à déployer l'offre de nos réseaux d'entraide, qui célébreront leur 30^e anniversaire cet automne. Jusqu'à maintenant, les résultats obtenus sont très positifs.

VERS UNE PLUS GRANDE INCLUSION

La CSN se fait également un devoir de protéger et de défendre les Québécoises et Québécois qui font face à des discriminations en milieu de travail. La montée de courants prônant l'intolérance accentue ces problématiques. Ces enjeux nous préoccupent. Ils font partie des difficultés rencontrées quotidiennement par nos membres et nos syndicats.

Oui, nous défendons les droits du travail, mais nous devons également combattre le sexisme, le racisme, la discrimination envers les autochtones, l'homophobie et

la transphobie. Nous poursuivrons nos objectifs d'inclusion en milieu professionnel par notre travail d'éducation, par des activités, de l'accompagnement et des interventions terrain.

LE QUÉBEC EN TRANSITION

Un des dossiers qui nous concerne toutes et tous est celui des changements climatiques, la plus grande menace environnementale de notre temps. La sonnette d'alarme retentit depuis trop longtemps : une bonne dose de courage politique et individuel est maintenant nécessaire.

Le dernier mandat a amené la CSN à constater plus particulièrement ces impacts dans la sphère du travail. Ce mandat aura également été l'occasion de travailler en partenariat avec d'autres organisations syndicales et la société civile. Pensons au Front commun pour une transition énergétique ou à Nature Québec, avec qui nous réclamons des améliorations à la gestion des forêts québécoises pour permettre le renouvellement et l'aménagement durable de la forêt, en tout respect des communautés et de la biodiversité qui en dépend.

Notre comité confédéral en environnement et en développement durable a également travaillé sur divers dossiers entourant les changements climatiques, la transition juste, le désinvestissement des énergies fossiles dans les caisses de retraite, les *claims* miniers et le transport, entre autres.

C'est également au cours du dernier mandat que nous avons participé aux travaux des COP et que nous avons contribué au développement du Réseau intersyndical sur le climat (RIC) avec l'ensemble des autres organisations syndicales. C'est avec le RIC que nous avons organisé des activités de mobilisation pour dénoncer les effets des changements climatiques sur nos milieux de travail, parce que la crise climatique aura de plus en plus de conséquences.

Si rien n'est fait, des travailleuses et des travailleurs vont perdre leur emploi et des dizaines de milliers d'autres devront changer de métier ou être formés pour conserver le leur. La crise ne touche pas que les employés du secteur privé : elle touche tous les secteurs.

L'objectif martelé sur toutes les tribunes par la CSN, c'est que la transition doit être juste : il faut rendre l'économie plus verte d'une manière qui sera aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des milieux de travail décents qui ne laissent personne de côté. Il est donc essentiel de s'assurer que les travailleuses et les travailleurs ainsi que les communautés touchées participent aux décisions qui les concernent.

Il faut également parler de l'autre transition : la transition numérique. Voilà maintenant plusieurs années que la CSN s'intéresse à l'impact de l'économie numérique et de l'intelligence artificielle dans les milieux de travail.

Les changements qui y sont liés entraînent plusieurs défis : protection de la vie privée, santé-sécurité, atteinte à l'autonomie professionnelle, possibilité de pertes d'em-

plois, impacts négatifs sur le rapport de force en temps de négociation.

Autre défi : la protection de notre langue. C'est une lutte que nous menons depuis le début du siècle dernier et elle est toujours et plus que jamais nécessaire. Nous continuerons d'exiger que les décisions qui se prennent au Québec ne le soient jamais au détriment du français, que les nouveaux arrivants aient accès à notre langue et que la population ait toujours le droit de travailler et de vivre en français.

Si on veut éliminer les injustices, la discrimination et l'arbitraire des décisions des employeurs, si l'on veut que plus de travailleuses et de travailleurs aient de meilleures conditions de travail et soient mieux protégés et défendus, nous devons convaincre les personnes non syndiquées des bienfaits de se joindre au mouvement.

Il est parfois utile de prendre un pas de recul pour évaluer l'espace que nous occupons, les pratiques que nous mettons de l'avant et la vision que nous voulons à moyen et à long termes, pour s'assurer que ce qui nous définit est encore ce qui nous porte. Cet exercice, nous ne le réaliserons pas seuls : nous avons un mandat des congressistes pour la tenue d'états généraux sur le syndicalisme et nous effectuerons cette démarche en compagnie d'autres organisations syndicales. Cette démarche prospective nous demandera de retourner toutes les pierres, question de rester pertinents, influents et combatifs.

À la CSN, nous croyons en la force du nombre, et nous connaissons les avantages de se solidariser pour **pouvoir, maintenant**. Nous maintiendrons nos alliances avec la société civile, nos alliances intersyndicales – plus que jamais pour les années à venir – et nos alliances avec des syndicats internationaux.

Mais toutes ces alliances seront inutiles si nous ne sommes pas unis comme mouvement. Cette solidarité, nous l'avons en nous et nous devons la garder bien vivante. C'est unis que nous poursuivrons nos efforts d'information, de syndicalisation, de mobilisation, de soutien. C'est unis que nous jouerons pleinement notre rôle social. C'est unis que nous rejoindrons plus de monde, que nous parlerons plus fort que les patrons. Ensemble, nous ne baisserons jamais les bras, parce que nous pratiquons le plus fort des syndicalismes, celui de centrale, où chaque titre d'emploi soutient celui d'à côté, où les gains des uns pavent la voie aux succès des autres.

Solidaire depuis 1921 n'est donc pas qu'un slogan : c'est un regard posé sur le passé, sur le présent et sur demain. Nous sommes la première grande centrale syndicale québécoise et nous avons la réputation d'être extrêmement tenaces, voire coriaces. Nous nous sommes construits à partir de plusieurs syndicats centaines eux aussi. Nous croyons à l'égalité des chances et à un avenir meilleur pour tous les travailleurs et les travailleuses. Au Québec et hors Québec, notre force est l'addition de notre histoire, de notre style et de toutes les personnes que nous représentons.

Chacune et chacun d'entre nous, les 330 000 membres du mouvement, nous sommes la CSN. Et nous vivrons une excellente semaine. Ça, j'en suis certaine.

Au nom du comité exécutif et en mon nom, je vous souhaite un bon congrès.

Vive la CSN, aujourd'hui et pour au moins 100 ans encore !

PAUSE-SANTÉ

RETOUR EN SÉANCE PLÉNIÈRE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 66^E CONGRÈS DE LA CSN

La présidente, Caroline Senneville, invite la secrétaire générale, Nathalie Arguin, à présenter le procès-verbal du 66^e Congrès de la CSN.

PROPOSITION # 4

Denis Beaudin propose, appuyé par Pierre St-Arneault, que le 67^e Congrès adopte le procès-verbal du 66^e Congrès de la CSN. **ADOPTÉ**

PRÉSENTATION DE LA PRÉSIDENTIE ET DU SECRÉTARIAT DES ÉLECTIONS

La secrétaire générale, Nathalie Arguin, invite Jeff Begley, ancien président de la Fédération de la santé et des services sociaux-CSN, et Denise Boucher, ancienne vice-présidente de la CSN, qui agiront respectivement à titre de président et de secrétaire des élections.

Elle informe les délégué-es que le conseil confédéral de la CSN tenu les 15 et 16 mars 2023 a entériné, comme le prévoit la procédure, la nomination du président et de la secrétaire des élections et fait le rappel suivant :

Le président et la secrétaire des élections s'assurent du respect et de l'application des règles concernant le mode d'élections prévu aux Statuts et règlements et au Code des règles de procédure de la CSN.

Le président et la secrétaire des élections, Jeff Begley et Denise Boucher, s'adressent aux congressistes et leur explique le code d'éthique et la procédure des élections.

PRÉSENTATION DE LA THÉMATIQUE DU 67^E CONGRÈS DE LA CSN

La présidente, Caroline Senneville, lance la thématique du 67^e Congrès **Pouvoir, maintenant** qui nous guidera pour les trois prochaines années. Elle accueille deux invitées de marque Mme Françoise David, ancienne députée de Gouin

et ancienne co-porte-parole de Québec Solidaire, et Mme Véronique Hivon, ancienne députée de Joliette pour le Parti Québécois, qui, sans leur engagement, leurs convictions profondes et leurs actions concrètes, nous n'aurions pas connu de grandes réalisations collectives comme *la Marche du Pain et des roses* ou *Mourir dans la dignité*. Elle les invite à s'adresser aux congressistes sur l'engagement militant.

DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

La présidente, Caroline Senneville, invite Nadine Lambert, au nom du comité des lettres de créance, à présenter le deuxième rapport du comité des lettres de créance.

PROPOSITION # 5

Donald Picotte propose, appuyé par Manon Tremblay, que le 67^e Congrès adopte le deuxième rapport du comité des lettres de créance. **ADOPTÉ**

RÉTROSPECTIVE DES LUTTES 2021-2023

La présidente, Caroline Senneville, invite la vice-présidente, Katia Lelièvre, responsable politique de l'appui aux mobilisations et à la vie régionale, à faire la présentation de la rétrospective des luttes.

Camarades,

C'est tout un honneur pour moi de commencer cette portion du congrès dédiée à la célébration des nombreuses luttes menées par les syndicats de la CSN. Des luttes menées par leurs membres, des travailleuses et des travailleurs qui, encore aujourd'hui, doivent se battre pour conserver leurs acquis et pour améliorer leurs conditions de travail.

C'est un très grand privilège de pouvoir souligner cette force d'action des syndicats de la CSN.

Je veux aussi célébrer avec vous l'extraordinaire solidarité des membres de notre mouvement. C'est cette solidarité, entre les travailleuses et les travailleurs, qui a rendu toutes ces luttes possibles, qui a permis toutes ces victoires.

Il faut dire que, depuis le dernier mandat, la mobilisation des syndicats CSN a connu quelques défis techniques supplémentaires...

Rappelez-vous nos manifs d'il y a trois ans : on devait peindre des croix par terre pour s'assurer de ne pas se retrouver à moins de deux mètres les uns des autres.

Rappelons-nous les difficultés rencontrées à tenir nos premières assemblées en virtuel, nos premiers votes de grève électroniques... à mobiliser nos membres confinés uniquement avec des signatures courriel et des fonds d'écran... Ce n'était pas facile.

Heureusement, cette époque nous paraît loin aujourd'hui. Mais si on est parvenus à la traverser, c'est en bonne partie grâce à l'extraordinaire capacité d'adaptation de nos syndicats. Dans un des pires moments de notre histoire, ils ont su réinventer leur vie syndicale et maintenir la mobilisation de leurs membres, de façon créative, en utilisant tous les moyens à leur disposition.

Je tiens ici à souligner l'ingéniosité et le travail acharné des membres de l'équipe du Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale, ainsi que de l'ensemble des dirigeantes et dirigeants des conseils centraux de la CSN. Au cours de cette période difficile, votre appui aux luttes menées par nos syndicats a été incroyable. Vous méritez pleinement une bonne main d'applaudissements.

Malheureusement, la fin de la pandémie a coïncidé avec un autre enjeu de taille pour nos syndicats.

Un enjeu qui menaçait tout d'un coup le pouvoir d'achat de nos membres. L'inflation.

La hausse soudaine du coût de la vie a dangereusement réduit la capacité des travailleuses et des travailleurs à payer l'épicerie et à assumer l'ensemble des dépenses nécessaires au bien-être de leur famille, et de leurs proches.

Mettons que ça rendait les négociations difficiles :

D'un côté, des employeurs qui sautaient sur le prétexte du ralentissement économique entraîné par la COVID pour exiger des reculs importants.

De l'autre, des travailleuses et des travailleurs confrontés chaque jour à la flambée des prix.

Quelques fois, la vie fait bien les choses, lors du dernier congrès de la CSN, on avait décidé ensemble de renforcer les outils mis à la disposition des syndicats qui rencontraient des difficultés.

En effet, il y a à peine 2 ans, on a adopté deux dispositions qui se sont avérées cruciales dans la construction de notre rapport de force et qui ont démontré leur efficacité :

D'abord, on a rendu les prestations de grève disponibles plus rapidement. Car oui, la situation financière de nos membres, confrontés à l'endettement et à l'inflation, c'est un frein important quand vient le temps de voter la grève pour traverser le boss.

On l'a vu au cours du dernier mandat : il y a eu beaucoup de syndicats qui ont eu recours à la grève pour de courtes périodes. Là, je ne parle pas de la gang d'Expro tech, qui a eu besoin de seulement deux heures de grève il y a quinze jours pour imposer aux boss le genre de règlement qu'elle voulait...

Je parle des syndicats qui, comme la gang du BMR de St-Hyacinthe au début du mois du mai, n'ont eu besoin que de 3-4 jours de grève, puis du soutien du FDP. Parce que c'est tout ce que ça leur prenait pour obtenir un bon règlement : arrêter la production, imposer ses conditions puis retourner au travail la tête haute.

Y'en a d'autres pour qui la partie aura été moins facile. On a aussi assisté, lors du dernier mandat, à une explosion du nombre de longs conflits. Des grèves de cinq mois, des lock-out de six mois. Des conflits de travail durs, qui s'éternisent.

En décidant, au dernier congrès de porter à 400 \$ les prestations hebdomadaires de grève lors de longs conflits de travail, les syndicats de la CSN se sont donné les moyens pour résister face aux employeurs les plus récalcitrants.

Pour paraphraser Marcel Pepin, je dirais qu'avec ces changements, on s'est donné la force d'avoir raison.

La générosité et la solidarité des membres de la CSN, ce n'est pas juste des changements aux règles du FDP.

On a aussi assisté à une explosion des solidarités. Du secteur public à la grève du Hilton Québec, du lock-out de Rolls Royce à la grève du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, les solidarités se sont croisées de plein de façons. Les campagnes du 50 \$ en dons de solidarité après trois mois de conflit ont aussi connu une hausse fulgurante.

Et les syndicats n'ont pas juste été généreux financièrement :

Pour venir en aide aux syndicats en conflit, il y a des convois qui se sont organisés, la solidarité a amené des militantes et des militants d'une région à l'autre.

Les visites sur les lignes de piquetage se sont multipliées, Québec visitant Montréal, l'Outaouais montant dans Lanaudière...

Parce qu'on va se le dire, ce n'est pas juste d'argent qu'on a besoin quand on subit un conflit de travail. On a besoin de savoir qu'on n'est pas seuls. On a besoin de réconfort. Surtout quand on est pognés à tenir la ligne de piquetage, la tenir seuls dans notre coin de pays, au fond d'un rang, au milieu d'un quartier industriel ou devant notre établissement d'enseignement.

Sentir qu'on n'est pas tout seuls devant l'employeur. Sentir que nos demandes sont légitimes. Sentir qu'on n'est pas tout seuls à vouloir améliorer notre sort.

À la CSN, notre objectif ce n'est jamais de faire la grève, mais d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour améliorer nos conditions de travail puis nos conditions de vie.

Y'a beaucoup de syndicats qui n'ont pas attendu le renouvellement de leur convention collective pour se mobiliser. Il y avait aussi beaucoup d'employeurs qui, incapables d'embaucher, ont été forcés de revoir les salaires à la hausse.

Plusieurs syndicats en ont profité pour mobiliser leurs membres afin d'obtenir des augmentations salariales importantes – et les plus équitables possible.

D'autres syndicats ont saisi l'occasion pour régler de vieux litiges : ça a été le cas avec les préposés au retraitement des dispositifs médicaux, qui sont parvenus à régler leur plainte en équité salariale qui traînait depuis trop longtemps.

Je pense aussi aux membres du Syndicat des agents correctionnels du Canada et du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec qui sont parvenus à se mobiliser, en pleine pandémie, pour renforcer leurs conditions de travail. Ils ont poussé le gouvernement à agir pour lutter contre les livraisons par drones et pour mettre en place des sites d'injection supervisés plutôt qu'une distribution de seringues sans contrôle dans nos pénitenciers.

Je pense également au secteur de la construction, qui est parvenu à s'entendre avec les regroupements d'employeurs à l'été 2021. Je pense aussi au syndicat de Radio-Canada, qui a tout fait sauf la grève, pour soutirer à l'employeur une entente sans précédent en matière de lutte à la précarité d'emploi, parvenant à forcer la création de plus de 120 postes permanents pour les services français de Radio-Canada.

Il n'y a pas qu'en période de négociation que la mobilisation s'avère nécessaire. Encore une fois, les conseils centraux, les fédérations et les syndicats de la CSN ont été de tous les combats, au cours du dernier mandat, pour faire du Québec un endroit où il fait bon de vivre, où il est possible de travailler décemment.

Je pense bien sûr à la lutte menée dans le cadre du projet de loi 59 visant à réformer les lois en matière de santé et de sécurité au travail. Une lutte difficile, où les gains réels pour certains groupes ont été assombris par les reculs que devaient subir les syndicats de l'industrie lourde. Une lutte qu'on a menée jusqu'au bout, en évitant certains points de discorde. Et une lutte qu'on va continuer à mener, compte tenu de l'obstination du gouvernement à réformer ces lois sans l'appui du mouvement syndical, faut-il le rappeler.

Je tiens aussi à souligner l'excellente mobilisation menée par la FNCC-CSN avec ses partenaires du milieu des arts et de la culture qui a mené à la réforme du statut de l'artiste. Jusqu'à juin dernier, des pans entiers du Code du travail en matière de droit à la négociation collective ne trouvaient aucune application pour les associations d'artistes.

Aujourd'hui, ça fait à peine deux semaines que le salaire minimum a été haussé à plus de 15 \$ l'heure. Mettons que la CAQ est en retard : même en travaillant à temps plein, le salaire minimum à 15,25 \$ confine trop de Québécoises et de Québécois à vivre sous le seuil de la pauvreté.

De nombreux syndicats ont répondu à l'appel de la Coalition Minimum 18 : ils ont négocié sans tarder un salaire plancher de 18 \$ l'heure. Une très grande majorité d'entre eux ont gagné cette bataille, à la table de négociation, à coups de mobilisation, de moyens de pression et de conflits de travail.

Il faut aussi souligner la lutte exemplaire que mènent en ce moment les syndicats des centres d'hébergement privés de la FSSS-CSN.

Encore le mois dernier, le syndicat des Jardins Rawdon déclenchait la grève pour défoncer, tenez-vous bien, le « plafond salarial » à 15,59 \$ l'heure.

15,59. Dans une résidence pour aîné-es. Dans le Québec d'aujourd'hui.

Alors non : la lutte pour des salaires décents dans les résidences pour aînés est loin d'être terminée. Le secteur des CHP aura besoin de toutes les forces du mouvement au cours des prochaines années pour poursuivre la bataille qu'il vient tout juste de commencer.

C'est le fun de se voir en congrès, ça fait du bien de se voir tout le monde en vrai, mais la lutte n'arrête pas pour autant.

Les syndicats du secteur public ici présents pourront en témoigner : la bataille ne sera pas facile dans le cadre des négociations entre les salarié-es de l'État et le gouvernement de la CAQ.

Les syndicats du secteur public de la CSN peuvent compter sur la force du Front commun. La cohésion est solide, tout comme la volonté d'améliorer les conditions de travail dans les réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la santé, et des services sociaux.

Cependant, il y a un gros éléphant, énorme, qui trône dans la pièce : celui du projet de loi 15 visant à instituer la plus grosse et la plus centralisée des entités de gestion bureaucratique inimaginables : Santé Québec.

Une réforme qui pousse à l'extrême les visées centralisatrices de la CAQ.

Une réforme qui ouvre encore plus grand les portes du réseau au secteur privé, impatient de venir prendre le relais d'un réseau public que le gouvernement a sciemment négligé au fil des années.

Une réforme, on le sait, qui testera également la solidarité du mouvement syndical.

Vous serez d'accord avec moi : la société et le monde du travail se transforment. Les membres de nos syndicats aspirent à des emplois où le bien-être figure en tête des priorités. Des emplois de qualité, bien rémunérés. Les travailleuses et les travailleurs méritent de pouvoir parfaire leurs connaissances et leur expertise tout au long de leur vie active. Ils ont droit à des milieux de travail inclusifs, malgré leurs différences, leur identité de genre ou leur origine.

Et, surtout, nos membres ont leur mot à dire dans les nombreux changements qui affectent leur milieu de travail. L'action collective doit retrouver sa place même en dehors de nos périodes de négociation. En ce sens, il va sans dire que la campagne *Le travail, mais en mieux* devra être poursuivie par la CSN et ses syndicats.

On va aussi devoir rester vigilants, au cours des prochains mois. La droite a de moins en moins de scrupules à attaquer les droits des femmes, des immigrants et des travailleuses et des travailleurs dans leur ensemble. Une droite de moins en moins complexée, qui prend appui sur les dérives du parti républicain pour attaquer le droit à l'avortement, pour amplifier les conflits raciaux et pour jeter de l'huile sur le feu dans le dossier complexe de l'immigration.

Enfin, il y a une autre bataille, essentielle, qui devra être poursuivie. Celle qui va nous donner, un jour, la véritable équité pour nous, les femmes.

Malgré les victoires remportées au cours des dernières années, malgré les vagues de dénonciation successives, un nombre encore trop élevé de femmes, ici au Québec, continuent à être discriminées, sous-payées, muselées, agressées, violentées, et même tuées.

Ce combat, ça ne concerne pas seulement la moitié des personnes ici. C'est de notre responsabilité à toutes et à tous, afin de rendre nos milieux de travail, nos espaces démocratiques, notre environnement syndical et nos sphères domestiques exempts de toute forme de violence et de discrimination envers les femmes.

Sur ce, camarades, à chaque congrès de la CSN, on est appelés à célébrer haut et fort le courage, la détermination et la combativité des travailleuses et des travailleurs qui ont traversé un conflit de travail au cours du dernier mandat. Depuis 2 ans, c'est un nombre impressionnant de syndicats qui ont choisi la lutte pour faire avancer leurs conditions de travail. Il y a fort longtemps qu'on n'avait pas vu une telle effervescence, une telle combativité dans nos rangs. Ils ont été plus de 600 accréditations syndicales, oui plus de 600, à se tenir debout, la tête haute, devant des boss qui ne voulaient pas partager.

Il me fait extrêmement plaisir de vous présenter la rétrospective des luttes du 67^e Congrès de la CSN. Un hommage aux syndicats et aux membres qui ont exercé leur droit de grève ou qui ont subi la dureté d'un lock-out.

Une rétrospective qui vise à célébrer la ténacité de ces travailleuses et de ces travailleurs, leur ardeur, leur capacité à croire en leur force collective.

Une rétrospective qui tente, à sa façon, d'illustrer toute la complexité et la beauté de notre mouvement.

Sans plus tarder, chers congressistes, voici donc la rétrospective des luttes du 67^e Congrès de la CSN.

PRÉSENTATION DE LA VIDÉO DE LA RÉTROSPECTIVE DES LUTTES 2021-2023

La vice-présidente, Katia Lelièvre, invite tous les syndicats actuellement en conflit à venir la rejoindre sur la scène.

Elle cède la parole à Nicole Lambert, présidente du STT de la Coop Lanaudière-CSN, qui a connu un conflit de plus de 500 jours dans le dernier mandat, qui s'adresse aux congressistes :

Chers camarades,

C'est un honneur pour moi de pouvoir m'adresser à vous au nom des syndicats qui ont été, sont ou seront dans un long conflit. Vous avez été nombreux, dans les dernières années, à faire preuve de générosité en participant activement à la campagne des dons de 50 \$ pour les syndicats qui sont en conflit depuis plus de trois mois.

Merci pour votre soutien, pour votre appui, pour votre aide dans ces moments difficiles. Sans votre solidarité, plusieurs d'entre nous n'auraient pas été en mesure de rester debout, dignes, la tête haute, de tenir la ou les minutes de plus. Merci beaucoup et continuer à donner à ceux qui sont en lutte, ils vous le rendront quand vous livrez bataille à votre tour. C'est ça, la force du mouvement CSN. Merci et solidarité !

AJOURNEMENT ET RETOUR EN SÉANCE PLÉNIÈRE LE 16 MAI À 8 H 30

LE MARDI 16 MAI 2023

DEUXIÈME SÉANCE DÉBUT DES TRAVAUX À 8 H 30 EN SÉANCE PLÉNIÈRE

La présidente, Caroline Senneville, souhaite la bienvenue aux congressistes.

TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

La présidente, Caroline Senneville, invite Benoit Lacoursière, au nom du comité des lettres de créance, à présenter le troisième rapport du comité des lettres de créance.

PROPOSITION # 6

Danny Payette propose, appuyé par Michel Pietrantonio, que le 67^e Congrès adopte le 3^e rapport du comité des lettres de créance. **ADOPTÉ**

PREMIÈRE THÉMATIQUE DU CONGRÈS – MISE AU JEU POUR LES ATELIERS

Panel de discussion sur la transformation et la protection des emplois

La présidente, Caroline Senneville, présente les panélistes : Bruno-Pierre Gauthier, président du secteur transport de la FEESP-CSN, Anne-Céline Guyon, chargée de projet experte Climat pour Nature Québec, Christian Cyr, coordonnateur du comité intersectoriel du secteur privé et du comité de coordination générale des négociations (CISP-CCGN), et Jean-François Lapointe, conseiller politique au comité exécutif.

La présidente, Caroline Senneville, invite la secrétaire générale, Nathalie Arguin, à expliquer le fonctionnement des ateliers, soit que les ateliers sont des lieux d'échanges informels afin de permettre aux délégués-es de s'approprier le contenu et le sens des propositions. Ces dernières pourront être débattues et amendées en plénière seulement.

Signature d'une pétition sur le projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace

Le vice-président, David Bergeron-Cyr, invite les congressistes à signer la pétition sur le PL 15 qui est une attaque frontale contre notre réseau public de santé et de services sociaux, et de la partager avec tous les membres.

PAUSE-SANTÉ

ATELIERS SUR LA PROTECTION ET LA TRANSFORMATION DES EMPLOIS

PAUSE-DÎNER

TROISIÈME SÉANCE RETOUR EN SÉANCE PLÉNIÈRE

QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

La présidente, Caroline Senneville, invite Agathe Tremblay, au nom du comité des lettres de créance, à présenter le 4^e rapport du comité des lettres de créance.

PROPOSITION # 7

Steve Boutin propose, appuyé par Maxime St-Yves, que le 67^e Congrès adopte le 4^e rapport du comité des lettres de créance. **ADOPTÉ**

RAPPORT SUR LES FINANCES

La présidente, Caroline Senneville, invite le trésorier, Yvan Duceppe, accompagné de Danielle Lallemand, comptable, ainsi que le comité de surveillance, Pauline Bélanger, trésorière du Conseil central du Bas-Saint-Laurent-CSN, Eric Céré, trésorier du Conseil central des syndicats nationaux des Laurentides-CSN, et Dany Chamberland, trésorier du Conseil central de la Montérégie-CSN, à présenter les états financiers 2020-2023.

ÉTATS FINANCIERS 2020-2023

Le trésorier, Yvan Duceppe, s'adresse aux congressistes. Il fait la présentation des états financiers au Budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi que les résultats cumulatifs pour l'exercice 2020-2023.

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Pauline Bélanger, Eric Céré et Dany Chamberland font la présentation du rapport du comité de surveillance des finances sur les états financiers au Budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi que les résultats cumulatifs pour l'exercice 2020-2023.

PROPOSITION # 8

Nicole Dupuis propose, appuyée par Kevin Venne, que le 67^e Congrès adopte les états financiers du Budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle et du Fonds de soutien extraordinaire ainsi que les résultats cumulatifs pour l'exercice de 36 mois se terminant le 28 février 2023. **ADOPTÉ**

PAUSE-SANTÉ

RETOUR EN SÉANCE PLÉNIÈRE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-2026

La présidente, Caroline Senneville, invite le trésorier, Yvan Duceppe, à présenter les prévisions budgétaires 2023-2026. Il est accompagné de Lucie Michaud, ancienne contrôleur, en remplacement du congé de maladie de la contrôleur actuelle.

Yvan Duceppe, trésorier, présente les prévisions budgétaires au Budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi que le budget cumulatif pour la période 2023-2026.

PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES PORTANT SUR LES FINANCES

Conseil central du Montréal métropolitain-CSN

CONSIDÉRANT la nécessité d'atteindre la carboneutralité en 2050 au plus tard, pour éviter un dérèglement climatique catastrophique;

CONSIDÉRANT le risque que les transformations nécessaires des milieux de travail se fassent au détriment des droits des travailleuses et des travailleurs, si elles sont pilotées uniquement par l'État et le patronat;

CONSIDÉRANT la possibilité, pour le mouvement syndical, d'utiliser ses capacités de négociation pour mettre de l'avant une transition écologique juste qui soit porteuse d'une réelle justice sociale;

CONSIDÉRANT l'adoption de la Charte de l'environnement de la CSN en 2018;

Il est proposé :

Que la CSN fasse de la transition écologique juste l'une de ses priorités et y investisse les ressources humaines et financières nécessaires.

PROPOSITION # 9

Mélissa Paul propose, appuyée par Bertrand Guibord, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de modifier la proposition afin qu'elle se lise comme suit :

Que la CSN fasse de la transition écologique juste l'une de ses priorités et y consacre les ressources humaines et financières nécessaires pour atteindre son objectif global sur les enjeux touchant la transformation et la protection des emplois.

AMENDEMENT # 1

Nova Doyon propose, appuyée par Ricardo Penafiel, d'ajouter après le mot « nécessaires », les mots « notamment en se dotant d'un service confédéral dédié à la transition écologique juste visant l'atteinte de la carboneutralité des milieux de travail et la protection des travailleurs et des travailleuses », et de biffer tous les autres mots.

POURSUITE DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION # 9 ET L'AMENDEMENT # 1 AU RETOUR DE LA PAUSE-SANTÉ DE L'APRÈS-MIDI DU 17 MAI.

AJOURNEMENT ET RETOUR EN SÉANCE PLÉNIÈRE LE 17 MAI À 8 H 30

LE MERCREDI 17 MAI 2023

QUATRIÈME SÉANCE DÉBUT DES TRAVAUX À 8 H 30 EN SÉANCE PLÉNIÈRE

La présidente, Caroline Senneville, souligne la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et souhaite la bienvenue aux congressistes.

CINQUIÈME RAPPORT ET RAPPORT CONSOLIDÉ DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

La présidente, Caroline Senneville, invite le comité des lettres de créance à présenter le 5^e rapport et rapport final consolidé du comité des lettres de créance.

PROPOSITION # 10

Olivier Côté propose, appuyé par Line Bédard, que le 67^e Congrès adopte le 5^e rapport et rapport final consolidé du comité des lettres de créance. **ADOPTÉ**

50^E ANNIVERSAIRE DU FRONT COMMUN DU SECTEUR PUBLIC

La présidente, Caroline Senneville, invite le 1^{er} vice-président, François Enault, à s'adresser aux congressistes sur le 50^e anniversaire du Front commun du secteur public.

Camarades bonjour,

Vous le savez sans doute, une des responsabilités du premier vice-président c'est la négociation du secteur public. Cette ronde-ci, la négociation se fait en Front commun avec la CSQ, la FTQ et l'APTS. C'est pour moi une très grande fierté de piloter cette opération, alors que ça fait exactement 50 ans que le tout premier Front commun a été mis sur pied à l'initiative de Marcel Pepin.

Certains d'entre vous me l'ont déjà entendu dire, en 1972, j'étais un ti-cul de 6 ans, mais j'étais là, avec ma mère, pendant les assemblées générales de son syndicat d'enseignement. Me revoilà, 50 ans plus tard, avec vous, alors que le 8^e Front commun bat son plein. Après le

fameux NOUS, LE MONDE ORDINAIRE de 1972, en 2023, le Front commun parle aujourd'hui au NOUS, D'UNE SEULE VOIX.

Depuis 1972, la CSN est au cœur de tous les fronts communs. Pour souligner ce moment important, on a pensé vous présenter une rétrospective des différentes rondes menées en Front commun avec les témoignages de celles et de ceux qui y ont pris part et qui ont marqué l'histoire....

50 ans plus tard, nous voici en plein cœur de la négociation 2023. Les enjeux sont nombreux : rattrapage salarial, inflation, conditions de travail pénibles, etc.

Qu'est-ce que fait le gouvernement devant les salaires insuffisants? Il ne propose rien de moins qu'un appauvrissement.... 9 % sur 5 ans, c'est rire du monde. Des offres en-dessous de sa propre prédiction sur l'inflation de 16,7 % sur 5 ans. On ne peut pas accepter ça.

Qu'est-ce que le gouvernement fait devant les conditions de travail pénibles, il propose des reculs... Rien de concret pour freiner l'exode des travailleuses et des travailleurs.

À propos de la retraite, plutôt que d'offrir des conditions pour encourager le monde à rester, le gouvernement les oblige à travailler plus longtemps. Ce n'est pas de la rétention qu'il essaie de mettre en place. C'est de la détention.

Ce n'est pas vrai qu'on va laisser la CAQ appauvrir les travailleuses et les travailleurs des services publics. Ce n'est pas vrai qu'on va laisser le gouvernement nous pousser vers une privatisation de plus en plus grande.

La CAQ va nous croiser sur son chemin et elle va être obligée de nous écouter et de nous respecter.

Parce qu'au-delà de tout ça, c'est de l'avenir de nos services publics dont il est question. Si on veut donner à nos enfants, à nos parents, à nos proches, l'opportunité de recevoir le meilleur, il faut donner aux travailleuses et aux travailleurs des services publics les moyens de soigner, de soutenir, d'enseigner dans des conditions optimales. C'est là toute l'importance de cette négociation.

Ne nous trompons pas : cette bataille-là, ce n'est pas juste celle des travailleuses et des travailleurs du secteur public. C'est celle de toutes les Québécoises et de tous les Québécois qui bénéficient des services publics. C'est-à-dire TOUT LE MONDE.

La bonne nouvelle, c'est que **Pouvoir, maintenant**, ce n'est pas juste un slogan. C'est ce qui fait notre force. C'est ce qui nous fait avancer depuis plus de 100 ans. Je compte donc sur chacun d'entre vous pour vous lever et marcher le 23 septembre prochain à Montréal, avec les travailleuses et les travailleurs des services publics, lors de la manifestation nationale du Front commun. On va gagner pour vous, avec vous.

Avant de terminer, je voudrais demander à l'ensemble de l'équipe du CCSPP qui mène cette négociation à se lever. J'aimerais aussi que toutes les équipes de négociation dans les fédérations du secteur public se lèvent. Même chose pour chaque personne qui fait partie de la délégation du CCSPP. En tout, c'est environ 80 personnes qui travaillent fort pour améliorer les conditions de travail dans le réseau.

Je tiens également à souligner le travail des 13 conseils centraux et des salarié-es du SAMVR qui sont toujours là pour déployer nos plans de mobilisation.

Finalement, je veux saluer les 170 000 travailleuses et travailleurs des services publics de la CSN. Merci d'être là, debout et fiers.

Merci de nous faire confiance. On va être là, les 330 000 membres de la CSN, jusqu'au bout avec vous. Vive la CSN, solidarité!

DEUXIÈME THÉMATIQUE DU CONGRÈS – MISE AU JEU POUR LES ATELIERS

Panel de discussion sur le rapport de force

La présidente, Caroline Senneville, présente les panélistes : Jean Blanchette, président du Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon inc.-CSN, Jonathan Daraïche, président du Syndicat des employés de bureau du chantier naval de Lévis-CSN, Stéphanie Vachon, représentante du secteur des centres de la petite enfance de la FSSS-CSN, Frédéric Bernier, directeur du Fonds de défense professionnelle, et Jean-François Lapointe, conseiller politique au comité exécutif.

PAUSE-SANTÉ

ATELIERS SUR LE RAPPORT DE FORCE

PAUSE-DÎNER

CINQUIÈME SÉANCE RETOUR EN SÉANCE PLÉNIÈRE

La présidente, Caroline Senneville, réitère l'appui de la CSN aux travailleuses de la catégorie 3, personnel administratif dans la santé, concernant les plaintes non réglées dans le dossier de l'équité salariale.

MISE EN CANDIDATURE OFFICIELLES AU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CSN

La présidente, Caroline Senneville, invite le président et la secrétaire des élections, Jeff Begley et Denise Boucher, à s'adresser aux congressistes.

Le président des élections, Jeff Begley, fait le rapport sur les mises en candidature reçues et procède aux mises en nomination.

À LA PRÉSIDENTENCE

Francis Cléroux propose Cheikh Fall qui accepte. Robin Cormier propose Caroline Senneville qui accepte. Deux candidatures au poste de la présidence, il y aura donc élection.

AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Manon Doiron propose Nathalie Arguin qui accepte. Au secrétariat général, le président des élections déclare élue par acclamation Nathalie Arguin.

À LA TRÉSORERIE

Guy Coulombe propose Yvan Duceppe qui accepte. À la trésorerie, le président des élections déclare élu par acclamation Yvan Duceppe.

À LA PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTENCE

Réjean Leclerc propose François Enault qui accepte. À la première vice-présidence, le président des élections déclare élu par acclamation François Enault.

À LA DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENTENCE

François Proulx-Duperré propose David Bergeron-Cyr qui accepte. À la deuxième vice-présidence, le président des élections déclare élu par acclamation David Bergeron-Cyr.

À LA TROISIÈME VICE-PRÉSIDENTENCE

Alexandre Bolduc propose Katia Lelièvre qui accepte. À la troisième vice-présidence, le président des élections déclare élue par acclamation Katia Lelièvre.

Le président des élections, Jeff Begley, informe les congressistes qu'il y aura une assemblée des candidates et des candidats qui seront en élection pour le poste de la présidence de la CSN, soit le 18 mai à 8 h 30.

DISCOURS DES CANDIDATES ET DES CANDIDATS ÉLUS PAR ACCLAMATION

Le président des élections, Jeff Begley, invite les candidates et les candidats élus par acclamation à s'adresser aux congressistes pour une durée de 3 minutes, et ce, dans l'ordre suivant : 3^e vice-présidence, Katia Lelièvre, 2^e vice-présidence, David Bergeron-Cyr, 1^e vice-présidence, François Enault, trésorerie, Yvan Duceppe, et secrétariat général, Nathalie Arguin.

Assemblée des candidates et des candidats (procédure)

La secrétaire des élections, Denise Boucher, qui agira à titre d'animatrice de l'assemblée, informe les congressistes du déroulement de ladite assemblée et du 1^{er} tour des élections au poste de la présidence de la CSN.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

La présidente, Caroline Senneville, invite le vice-président, David Bergeron-Cyr, à faire la présentation des nouveaux syndicats.

Le vice-président, David Bergeron-Cyr, souligne la venue des nouveaux membres à la CSN. Il explique les grandes orientations de la syndicalisation, notamment un plan national de syndicalisation jusqu'en 2024, une coordination nationale deux fois par année où sont rassemblés l'équipe du Service de syndicalisation, des représentantes et des représentants des conseils centraux et des fédérations. Il intervient sur la vie syndicale, le maraudage, le contre-maraudage, les champs libres, la pluralité syndicale et le rapport de force. Il informe les congressistes des différentes approches sur le terrain, dont la syndicalisation hors-Québec, le maraudage dans la CSN-Construction, la syndicalisation d'Amazon. Enfin, il rend hommage aux nouveaux membres, et remercie les agents multiplicateurs en syndicalisation et l'équipe du Service de syndicalisation (employé-es de bureau, conseillères et conseillers syndicaux) ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont participé aux différentes campagnes de syndicalisation.

PAUSE-SANTÉ

RETOUR EN SÉANCE PLÉNIÈRE

REPRISE DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION # 9 ET L'AMENDEMENT # 1

PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES PORTANT SUR LES FINANCES

Conseil central du Montréal métropolitain-CSN

CONSIDÉRANT la nécessité d'atteindre la carboneutralité en 2050 au plus tard, pour éviter un dérèglement climatique catastrophique;

CONSIDÉRANT le risque que les transformations nécessaires des milieux de travail se fassent au détriment des droits des travailleuses et des travailleurs, si elles sont pilotées uniquement par l'État et le patronat;

CONSIDÉRANT la possibilité, pour le mouvement syndical, d'utiliser ses capacités de négociation pour mettre de l'avant une transition écologique juste qui soit porteuse d'une réelle justice sociale;

CONSIDÉRANT l'adoption de la Charte de l'environnement de la CSN en 2018;

Il est proposé :

Que la CSN fasse de la transition écologique juste l'une de ses priorités et y investisse les ressources humaines et financières nécessaires.

PROPOSITION # 9

Mélissa Paul propose, appuyée par Bertrand Guibord, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de modifier la proposition afin qu'elle se lise comme suit :

Que la CSN fasse de la transition écologique juste l'une de ses priorités et y consacre les ressources humaines et financières nécessaires pour atteindre son objectif global sur les enjeux touchant la transformation et la protection des emplois.

AMENDEMENT # 1

Nova Doyon propose, appuyée par Ricardo Penafiel, d'ajouter après le mot « nécessaires », les mots « notamment en se dotant d'un service confédéral dédié à la transition écologique juste visant l'atteinte de la carboneutralité des milieux de travail et la protection des travailleurs et des travailleuses », et de biffer tous les autres mots.

SOUS-AMENDEMENT # 1

Lucie Longchamp propose, appuyée par Chatelle Devost, de remplacer le mot « service », par le mot « coordination ».

ADOPTÉ

POURSUITE DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION # 9 ET L'AMENDEMENT # 1 À LA SUITE DE L'ASSEMBLÉE DES CANDIDATES ET DES CANDIDATS DU 18 MAI.

RAPPORT DU COMITÉ DES QUESTIONS DE PRIVILÈGE

La présidente, Caroline Senneville, invite la secrétaire générale, Nathalie Arguin, à présenter les membres du comité des questions de privilège.

La secrétaire générale, Nathalie Arguin, présente les membres du comité des questions de privilège soit : François Proulx-Duperré, secrétaire général du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches-CSN, Linda Tavoraro, secrétaire générale de la Fédération des employées et employés de services public-CSN, et Serge St-Pierre, président du Conseil central de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine-CSN. Ils ont été appuyés par Nancy Poirier, conseillère politique au comité exécutif, et Audrey Laprise, secrétaire de direction au comité exécutif.

Appui aux travailleuses et aux travailleurs d'Olymel Vallée-Jonction

La présidente, Caroline Senneville, invite Martin Maurice, président du Syndicat des travailleurs d'Olymel Vallée-Jonction (CSN) à s'adresser aux congressistes à la suite de la présentation de la question privilège.

CONSIDÉRANT l'annonce de fermeture de l'usine d'Olymel Vallée-Jonction et que cette fermeture abolit plus de 1 000 emplois dans la région de la Beauce;

CONSIDÉRANT que l'usine est la plus productive, la plus performante et la plus rentable de l'industrie du porc et que les travailleuses et les travailleurs affichent un excellent bilan de santé et sécurité au travail;

CONSIDÉRANT que cette fermeture est causée, en grande partie, par de mauvais choix d'affaires de la part de l'entreprise;

CONSIDÉRANT que le gouvernement a donné 150 000 millions à Olymel et 80 millions aux éleveurs de porcs;

CONSIDÉRANT que la bataille menée par le Syndicat des travailleurs d'Olymel Vallée-Jonction (STOVJ) a permis à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de revaloriser les conditions de travail de l'industrie du porc au Québec;

CONSIDÉRANT les importantes pénuries de main-d'œuvre qui sévissent dans la région de Chaudière-Appalaches, particulièrement dans la région de la Beauce;

CONSIDÉRANT l'importance de cette usine de Vallée-Jonction pour l'ensemble des habitants de la région;

CONSIDÉRANT que 123 travailleuses et travailleurs étrangers temporaires de l'usine habitent en Beauce et désirent y demeurer;

PROPOSITION # 11

Alexandre Laviolette propose, appuyé par Barbara Poirier :

Que la CSN et ses organisations affiliées fassent des pressions politiques afin que l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de l'usine puissent être reclassés dans un autre emploi, et ce, dans un rayon limitrophe de leur travail actuel.

Que la CSN et ses organisations affiliées fassent pression sur les élu-es du gouvernement fédéral afin qu'ils passent rapidement de la parole aux actes, libérant de leurs chaînes les travailleuses et les travailleurs immigrants temporaires détenant un permis de travail fermé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Appui au peuple palestinien

La présidente, Caroline Senneville, invite le Dr Mustafa Barghouti, médecin palestinien qui occupe le poste de secrétaire général de l'Initiative nationale palestinienne (INP), à s'adresser aux congressistes à la suite de la présentation de la question privilège.

CONSIDÉRANT que le 15 mai 2023 marquait le 75^e anniversaire de la Nakba (la catastrophe en arabe) et que nous voulons exprimer notre plus complète solidarité avec le peuple palestinien et le mouvement palestinien, qui luttent au quotidien dans la défense des droits du travail dans un contexte d'occupation militaire israélien et de radicalisation des politiques réactionnaires du gouvernement;

CONSIDÉRANT que le contexte politique israélien provoque un accroissement des violences, du harcèlement et du nombre de victimes, soit 98 morts de Palestiniennes et Palestiniens pour les trois premiers mois de 2023, alors qu'en 2022, le nombre total de victimes fut de 230, un nombre déjà inacceptable;

CONSIDÉRANT que le droit de critiquer les politiques d'un gouvernement est un droit démocratique élémentaire relevant de la liberté d'expression;

CONSIDÉRANT les tentatives des mouvements sionistes d'associer toute critique de la situation qui sévit en Israël à de l'antisémitisme;

CONSIDÉRANT l'appel lancé par l'ensemble du mouvement syndical palestinien, le 10 avril 2023, pour que cesse « le système d'occupation, de colonisation et d'apartheid » et pour faire pression sur les gouvernements canadien et québécois pour qu'ils :

- soutiennent les efforts des Nations Unies pour enquêter sur l'apartheid israélien;
- interdisent le commerce des armes et la coopération militaro-sécuritaire avec Israël;
- suspendent les accords de commerce avec Israël qui sont complices de l'apartheid et de l'occupation militaire israéliens;
- interdisent le commerce avec les colonies israéliennes illégales.

PROPOSITION # 12

Chantal Ide propose, appuyée par Christine Gauthier :

Que la CSN réitère son appui historique au mouvement antiapartheid initié par les Palestiniennes et les Palestiniens.

Que la CSN signe la déclaration intitulée « Appel contre l'apartheid des syndicats palestiniens » et encourage ses organisations affiliées à en faire de même.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**AJOURNEMENT ET RETOUR EN SÉANCE
PLÉNIÈRE LE 18 MAI À 8 H 30**

LE JEUDI 18 MAI 2023

SIXIÈME SÉANCE DÉBUT DES TRAVAUX À 8 H 30 EN SÉANCE PLÉNIÈRE

La présidente, Caroline Senneville, souhaite la bienvenue aux congressistes.

ASSEMBLÉE DES CANDIDATES ET DES CANDIDATS

Le président des élections, Jeff Begley, invite la secrétaire des élections, Denise Boucher, à animer l'assemblée des candidates et des candidats pour le poste de la présidence de la CSN.

La secrétaire des élections et animatrice de l'assemblée, Denise Boucher, explique aux congressistes le déroulement de l'assemblée.

Le président et la secrétaire des élections, Jeff Begley et Denise Boucher, communiquent des informations sur le processus de votation.

REPRISE DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION # 9 ET L'AMENDEMENT # 1

PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES PORTANT SUR LES FINANCES

Conseil central du Montréal métropolitain-CSN

CONSIDÉRANT la nécessité d'atteindre la carboneutralité en 2050 au plus tard, pour éviter un dérèglement climatique catastrophique;

CONSIDÉRANT le risque que les transformations nécessaires des milieux de travail se fassent au détriment des droits des travailleuses et des travailleurs, si elles sont pilotées uniquement par l'État et le patronat;

CONSIDÉRANT la possibilité, pour le mouvement syndical, d'utiliser ses capacités de négociation pour mettre de l'avant une transition écologique juste qui soit porteuse d'une réelle justice sociale;

CONSIDÉRANT l'adoption de la Charte de l'environnement de la CSN en 2018;

Il est proposé :

Que la CSN fasse de la transition écologique juste l'une de ses priorités et y investisse les ressources humaines et financières nécessaires.

PROPOSITION # 9

Mélissa Paul propose, appuyée par Bertrand Guibord, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de modifier la proposition afin qu'elle se lise comme suit :

Que la CSN fasse de la transition écologique juste l'une de ses priorités et y consacre les ressources humaines et financières nécessaires pour atteindre son objectif global sur les enjeux touchant la transformation et la protection des emplois. **ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ**

AMENDEMENT # 1

Nova Doyon propose, appuyée par Ricardo Penafiel, d'ajouter après le mot « nécessaires », les mots « notamment en se dotant d'un service confédéral dédié à la transition écologique juste visant l'atteinte de la carboneutralité des milieux de travail et la protection des travailleurs et des travailleuses », et de biffer tous les autres mots. **REJETÉ**

SOUS-AMENDEMENT # 1

Lucie Longchamp propose, appuyée par Chatelle Devost, de remplacer le mot « service », par le mot « coordination ». **ADOPTÉ**

QUESTION PRÉALABLE SUR L'AMENDEMENT

Mathieu Fraser-Lanier propose, appuyé par Ginette Morin, que la question soit mise aux voix immédiatement. **ADOPTÉ**

AMENDEMENT # 2

Lucie Longchamp propose, appuyée par Jean-François Dubé, d'ajouter après le mot « nécessaires », les mots « dont une coordination confédérale ». **ADOPTÉ**

La proposition telle qu'elle a été amendée se lit comme suit :

Que la CSN fasse de la transition écologique juste l'une de ses priorités et y consacre les ressources humaines et financières nécessaires, dont une coordination confédérale, pour atteindre son objectif global sur les enjeux touchant la transformation et la protection des emplois.

PROPOSITION SUR LE SYNDICALISME ENVIRONNEMENTAL À LA CSN

CONSIDÉRANT la nécessité d'atteindre la carboneutralité en 2050 au plus tard, pour éviter un dérèglement climatique catastrophique;

CONSIDÉRANT le risque que les transformations nécessaires des milieux de travail se fassent, si elles sont pilotées par l'État et le patronat, au détriment des droits des travailleuses et des travailleurs;

CONSIDÉRANT la possibilité, pour le mouvement syndical, d'utiliser ses capacités de négociation pour mettre de l'avant une transition écologique qui soit porteuse d'une réelle justice sociale;

Il est proposé :

Que la CSN fasse de la transition écologique juste l'une de ses priorités et y investisse des ressources importantes, par exemple :

- en s'assurant que l'ensemble des élu-es de la CSN ait des formations sur :
 - la crise climatique et le déclin de la biodiversité;
 - les meilleures façons d'adapter ou de transformer les différents secteurs d'emploi pour les rendre respectueux de l'environnement;
 - les différents enjeux liés à la justice climatique : droits de la personne, droits des peuples autochtones, responsabilité internationale, solidarité intergénérationnelle, inégalités sociales, etc.;
 - les politiques publiques les plus susceptibles de faire du Québec une nation écologique.
- en embauchant des conseillères et des conseillers à la transition écologique dont le mandat serait :
 - de réfléchir aux meilleures façons d'atteindre la carboneutralité dans chacun des secteurs de travail, dans le respect des droits des travailleuses et des travailleurs;
 - de proposer des clauses de justice climatique pouvant s'intégrer aux conventions collectives;
 - de collaborer avec les autres acteurs du mouvement écologique afin de promouvoir la vision de la justice climatique développée par la CSN auprès des membres, des gouvernements et de l'ensemble de la société québécoise.
- en créant un bureau national de la transition écologique au sein duquel les membres ainsi que les conseillères et les conseillers salariés qui travaillent sur ces enjeux au sein de chacune des fédérations et de chacun des conseils centraux puissent se coordonner et partager les résultats de leur travail.

PROPOSITION # 13

Louis Hamel propose, appuyé par Micheline Charron, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de rejeter cette proposition, car le sujet principal est traité dans la proposition sur la transformation et la protection des emplois. **ADOPTÉ**

Syndicat des professeurs du Collège d'enseignement général et professionnel de St-Laurent-CSN

ATTENDU la nécessité, selon le GIEC, d'atteindre la carboneutralité en 2050 au plus tard pour éviter un dérèglement climatique catastrophique;

ATTENDU le risque que les transformations nécessaires des milieux de travail se fassent, si elles sont pilotées par l'État et le patronat, au détriment des droits des travailleuses et des travailleurs;

ATTENDU la possibilité, pour le mouvement syndical, d'utiliser ses capacités d'organisation et de mobilisation pour mettre de l'avant une transition écologique qui est porteuse d'une réelle justice sociale;

ATTENDU que des affiliés de la CSN (fédérations et conseils centraux) ont récemment adopté en congrès des positions ambitieuses en environnement;

ATTENDU l'adoption en 2018 de la *Charte de l'environnement de la CSN* axée sur la transition énergétique juste et la nécessité de faire un nouveau plan d'action pour la mettre en œuvre;

ATTENDU la participation de la CSN au Front commun pour la transition énergétique (FCTE) qui a lancé, en mars 2023, un appel de projets pour favoriser et soutenir la mobilisation, la formation, la planification et la mise en place de mesures pour la transition juste des milieux de travail vers la carboneutralité;

Il est proposé :

Que la CSN fasse de la transition écologique juste l'une de ses priorités et y investisse des ressources importantes :

- en s'assurant que l'ensemble des élu-es de la CSN ont des formations pertinentes sur la transition écologique et la justice climatique;
- en embauchant des conseillères et des conseillers à la transition écologique dont le mandat serait entre autres :
 - de réfléchir aux meilleures façons d'atteindre la carboneutralité dans chacun des secteurs d'activité de la CSN, dans le respect des droits des travailleuses et des travailleurs;
 - de proposer des clauses de justice climatique pouvant s'intégrer aux conventions collectives;
 - de collaborer avec les autres acteurs du mouvement écologique afin de promouvoir la vision de la justice climatique développée par la CSN auprès des syndicats membres, des gouvernements et de l'ensemble de la société québécoise.

- en créant un bureau national de la transition écologique pour coordonner et partager les résultats du travail des syndicats ainsi que des conseillères et des conseillers salariés œuvrant en environnement au sein de chacune des fédérations et de chacun des différents conseils centraux.

PROPOSITION # 14

Steve Boutin propose, appuyé par Nolan Boudreau, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de rejeter cette proposition, car le sujet principal est traité dans la proposition sur la transformation et la protection des emplois. **ADOPTÉ**

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

CONSIDÉRANT la déclaration de principe de la CSN;

CONSIDÉRANT la participation historique de la CSN et de ses organisations affiliées au Centre international de solidarité ouvrière (CISO);

CONSIDÉRANT l'augmentation de la sphère d'influence des entreprises transnationales et des impacts que celles-ci peuvent avoir sur l'environnement, les populations les plus précarisées et les droits de la personne;

CONSIDÉRANT le durcissement des politiques néolibérales partout dans le monde et l'impact que celles-ci peuvent avoir sur la liberté syndicale au Québec et ailleurs;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) en 2020;

CONSIDÉRANT l'exacerbation des tensions politiques mondiales;

Il est proposé :

Que la CSN déploie des ressources pour développer une politique d'action en matière de solidarité internationale, notamment par le biais de campagnes d'éducation populaire.

PROPOSITION # 15

Chantal Ide propose, appuyée par Réjean Leclerc, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de modifier la proposition afin qu'elle se lise comme suit :

Que la CSN continue à déployer ses efforts en matière de solidarité internationale dans une approche d'éducation populaire. **ADOPTÉ**

Conseil central de Québec–Chaudière–Appalaches–CSN

ATTENDU que la CSN doit s'ajuster rapidement aux changements et aux bouleversements dans le monde du travail en tenant compte de la place grandissante de la main-d'œuvre migrante, qu'il s'agisse de personnes issues de l'immigration ou de travailleuses et de travailleurs étrangers temporaires, dans ses syndicats affiliés;

ATTENDU que la rareté et la pénurie de main-d'œuvre, qui ont et qui auront des effets prévisibles dans la prochaine décennie, ouvrent largement le chemin aux revendications des employeurs qui réclament de plus en plus la venue de travailleuses et de travailleurs migrants, demandant ainsi aux syndicats de s'adapter à la situation pour assumer leur rôle;

ATTENDU que les syndicats se doivent de soutenir ainsi que de voir à améliorer les conditions de travail de tous leurs membres, incluant les personnes migrantes;

ATTENDU que l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des personnes migrantes sont des valeurs chères au mouvement CSN et qu'elles sont essentielles au maintien du rapport de force syndical et à son enracinement;

ATTENDU que la communication est au centre de l'accompagnement, de l'accueil et de l'intégration des personnes migrantes dans ses syndicats affiliés;

Il est proposé :

Que la CSN se dote d'une politique de financement pour l'interprétation lors des assemblées syndicales et des représentations en faveur des membres ne maîtrisant pas le français ainsi que pour la traduction des documents syndicaux les plus importants, afin de favoriser la participation de tous les membres à la vie syndicale, soutenant ainsi ses syndicats affiliés pour un meilleur maintien syndical.

PROPOSITION # 16

Stéphane Gravel propose, appuyé par Christine Brière, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de rejeter cette proposition, car des travaux sont en cours sur l'élaboration d'une politique confédérale de traduction.

POURSUITE DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION # 16 APRÈS LA PAUSE-SANTÉ

PAUSE-SANTÉ

RETOUR EN SÉANCE PLÉNIÈRE

REPRISE DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION # 16

PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES

Conseil central de Québec–Chaudière–Appalaches–CSN

ATTENDU que la CSN doit s'ajuster rapidement aux changements et aux bouleversements dans le monde du travail en tenant compte de la place grandissante de la main-d'œuvre migrante, qu'il s'agisse de personnes issues de l'immigration ou de travailleuses et de travailleurs étrangers temporaires, dans ses syndicats affiliés;

ATTENDU que la rareté et la pénurie de main-d'œuvre, qui ont et qui auront des effets prévisibles dans la prochaine décennie, ouvrent largement le chemin aux revendications des employeurs qui réclament de plus en plus la venue de travailleuses et de travailleurs migrants, demandant ainsi aux syndicats de s'adapter à la situation pour assumer leur rôle;

ATTENDU que les syndicats se doivent de soutenir ainsi que de voir à améliorer les conditions de travail de tous leurs membres, incluant les personnes migrantes;

ATTENDU que l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des personnes migrantes sont des valeurs chères au mouvement CSN et qu'elles sont essentielles au maintien du rapport de force syndical et à son enracinement;

ATTENDU que la communication est au centre de l'accompagnement, de l'accueil et de l'intégration des personnes migrantes dans ses syndicats affiliés;

Il est proposé :

Que la CSN se dote d'une politique de financement pour l'interprétation lors des assemblées syndicales et des représentations en faveur des membres ne maîtrisant pas le français ainsi que pour la traduction des documents syndicaux les plus importants, afin de favoriser la participation de tous les membres à la vie syndicale, soutenant ainsi ses syndicats affiliés pour un meilleur maintien syndical.

PROPOSITION # 16

Stéphane Gravel propose, appuyé par Christine Brière, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de rejeter cette proposition, car des travaux sont en cours sur l'élaboration d'une politique confédérale de traduction.

ADOPTÉ

QUESTION PRÉALABLE SUR LA PROPOSITION

Stéphane Gravel propose, appuyé par Mélissa Lavergne, que la question soit mise aux voix immédiatement.

ADOPTÉ

Conseil central du Bas Saint-Laurent-CSN

ATTENDU que la Confédération des syndicats nationaux (CSN) est présente partout sur le territoire du Québec;

ATTENDU que la force de notre mouvement doit se déployer partout au Québec;

ATTENDU qu'il y a 13 régions représentées à la CSN;

ATTENDU que la CSN doit rester proche de ses membres;

ATTENDU que cela fait une différence pour les régions lorsque l'ensemble du mouvement se déplace;

ATTENDU que les rencontres des instances confédérales se tiennent habituellement dans les régions de Montréal, de Québec-Chaudière-Appalaches et du Cœur du Québec;

ATTENDU que l'expérience de Gatineau a été un succès;

Il est proposé :

Que la CSN organise au moins deux instances confédérales par année dans les autres régions du Québec.

PROPOSITION # 17

Olivier Côté propose, appuyé par Marielle Morin, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de modifier la proposition afin qu'elle se lise comme suit :

Que le comité exécutif de la CSN poursuive les travaux entrepris et organise, au cours du prochain mandat, trois (3) instances confédérales, par exemple un bureau confédéral ou un conseil confédéral, dans une région autre que Montréal métropolitain, Québec-Chaudière-Appalaches et Cœur du Québec. **ADOPTÉ**

AMENDEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS DE LA CSN PORTANT SUR LES FINANCES

Syndicat du personnel de bureau, des techniciens et des professionnels de l'administration du CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec-CSN

Il est proposé :

De diminuer les per capita versés à la CSN par les syndicats affiliés à celle-ci de 0,72 % à 0,52 %.

PROPOSITION # 18

Danny Payette propose, appuyé par Stéphanie Vachon, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de rejeter cette proposition. **ADOPTÉ**

AMENDEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS DU FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE DE LA CSN PORTANT SUR LES FINANCES

Association des étudiant-e-s diplômé-e-s employé-e-s de McGill Association of graduate students employed at McGill-CSN

Il est proposé :

D'ajouter un point e) à l'article 1.01 : de porter assistance aux organisations syndicales de travailleuses et de travailleurs affiliés à la CSN ou en voie de syndicalisation par la CSN pour l'élaboration d'activités de mobilisation extraordinaire dans le cadre de la prénégociation ou de la renégociation de leur nouvelle ou de leur prochaine convention collective.

PROPOSITION # 19

Daniel Mallette propose, appuyé par Kathia Desbiens, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de rejeter cette proposition. **ADOPTÉ**

PROPOSITION # 20

Charles Frenette propose, appuyé par Pierre Gauthier :
Que le 67^e Congrès adopte la proposition budgétaire au Budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi qu'au budget cumulatif pour l'exercice 2023-2026.

POURSUITE DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION BUDGÉTAIRE AU RETOUR DE LA PAUSE-DÎNER

PAUSE-DÎNER

SEPTIEME SÉANCE RETOUR EN SÉANCE PLÉNIÈRE

REPRISE DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION BUDGÉTAIRE

PROPOSITION # 20

Charles Frenette propose, appuyé par Pierre Gauthier :
Que le 67^e Congrès adopte la proposition budgétaire au Budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi qu'au budget cumulatif pour l'exercice 2023-2026. **ADOPTÉ**

MODIFICATIONS AU QUANTUM DES PRESTATIONS

Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec-CSN

Il est proposé :

1. Quantum des prestations de grève et de lock-out (en application de l'article 18.01)
Les prestations hebdomadaires sont de 325 \$ à compter du xx janvier 2024.
Elles passent à :
 - 350 \$ après 3 mois de conflit
 - 375 \$ après 4 mois de conflit
 - 400 \$ après 5 mois de conflit
 - 425 \$ après 6 mois de conflit

PROPOSITION # 21

Pierrette Ouellet propose, appuyée par Sylvain Ménard, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de rejeter cette proposition. **ADOPTÉ**

Recommandations du comité précongrès

1.1 Quantum des prestations de grève et de lock-out (En application de l'article 18.01 des Statuts et règlements du FDP)

PROPOSITION # 22

Nancy Dupuis propose, appuyée par Antonio Pampena, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit que les prestations hebdomadaires de grève et de lock-out soient portées à :

- 315 \$ à compter du 21 mai 2023
- 320 \$ à compter du 1^{er} mars 2024
- 325 \$ à compter du 1^{er} mars 2025

ADOPTÉ

PROPOSITION # 23

Denis Beaudin propose, appuyé par Richard Galarneau, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit que les prestations hebdomadaires de grève ou de lock-out soient majorées à :

- 25 \$ après 3 mois de conflit
- 50 \$ après 4 mois de conflit
- 75 \$ après 5 mois de conflit
- 100 \$ après 6 mois de conflit

et ce, pour chacune de ces trois années :
2023, 2024 et 2025

ADOPTÉ

Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec-CSN

Il est proposé :

2. Quantum des prestations de congédiement ou de suspension pour activité syndicale (en application de l'article 27.01)
Les prestations hebdomadaires pour les personnes suspendues, congédiées ou victimes de représailles pour activité syndicale sont de 325 \$ à compter du xx janvier 2024.

PROPOSITION # 24

Marian Cismasiu propose, appuyée par Nicole Aguilera, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de rejeter cette proposition. **ADOPTÉ**

Recommandation du comité précongrès

1.2 Quantum des prestations de congédiement, de suspension ou de représailles pour activité syndicale (En application de l'article 27.01 des Statuts et règlements du FDP)

PROPOSITION # 25

Kim Belley propose, appuyée par Gabrielle Leduc, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit que les prestations de congédiement, de suspension ou de représailles pour activité syndicale soient portées à :

- 315 \$ à compter du 21 mai 2023
- 320 \$ à compter du 1^{er} mars 2024
- 325 \$ à compter du 1^{er} mars 2025

ADOPTÉ

AMENDEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS DE LA CSN

Article 14 –
Congrès confédéral ordinaire

PROPOSITION # 26

Marianne Emond propose, appuyée par Daniel Baril, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit d'ajouter un nouveau paragraphe :

En cas de force majeure, le bureau confédéral peut déterminer que le congrès se tiendra en mode virtuel.

ADOPTÉ

Article 16 –
Congrès confédéral extraordinaire (16.01)

PROPOSITION # 27

Isabelle Laforest-Fleurent propose, appuyée par Stéphane Payette, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit d'ajouter un nouveau paragraphe :

En cas de vacance au comité exécutif entre les congrès, le bureau confédéral doit convoquer un congrès confédéral extraordinaire, sauf s'il reste moins de six (6) mois pour terminer le mandat. **ADOPTÉ**

Article 16 –
Congrès confédéral extraordinaire (16.02)

PROPOSITION # 28

Marie-Pier Thibeault propose, appuyée par Mathieu Trépanier, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit d'ajouter les paragraphes suivants :

En cas de force majeure, le bureau confédéral peut déterminer que le congrès extraordinaire se tiendra en mode virtuel.

Aux fins du présent article, une vacance au comité exécutif entre les congrès est considérée comme une force majeure. **ADOPTÉ**

Article 24 –
Résolutions soumises par les organisations affiliées (24.02)

PROPOSITION # 29

Stéphane-Billy Gousse propose, appuyé par Stéphanie Robitaille, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de modifier six semaines par huit semaines afin que le texte se lise comme suit :

Ces résolutions doivent être acheminées au secrétaire général de la CSN au moins huit (8) semaines avant la date d'ouverture du congrès. **ADOPTÉ**

Article 30 –
Élections du comité exécutif de la CSN (30.09)

PROPOSITION # 30

Francis Boudreault propose, appuyé par Sabrina Cherestil, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit d'ajouter le paragraphe suivant :

Un vote à scrutin secret peut être un vote électronique. Si cette option est retenue, la présidente ou le président et la secrétaire ou le secrétaire des élections organisent le déroulement de ce vote et prévoient la plateforme numérique sécurisée pour l'effectuer. **ADOPTÉ**

Article 41 –
Responsabilités de la trésorière ou du trésorier (41.03)

PROPOSITION # 31

Karine Bédard propose, appuyée par Geneviève Clément, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de biffer les mots « de l'administration », et de les remplacer par les mots « des finances, du Service de l'informatique et du Service des immeubles » afin que le texte se lise comme suit :

La trésorière ou le trésorier a la responsabilité du Service des finances, du Service de l'informatique et du Service des immeubles. **ADOPTÉ**

Article 42 –
Responsabilités des vice-présidentes et des vice-présidents

Article 42.04 –
Première vice-présidence et deuxième vice-présidence

PROPOSITION # 32

André Lajoie propose, appuyé par Charlaïne Charbonneau, d'adopter la recommandation du comité précongrès soit à la première vice-présidence de biffer les mots « du Service de santé-sécurité et d'environnement » et à la deuxième vice-présidence, d'ajouter à la fin de paragraphe les mots « et du Service de santé-sécurité et d'environnement » afin que le texte se lise comme suit :

Première vice-présidence

En l'absence de la présidente ou du président, la première vice-présidente ou le premier vice-président le remplace. En l'absence des deux, le comité exécutif désigne la remplaçante ou le remplaçant. La première vice-présidente ou le premier vice-président est aussi responsable des relations de travail de la CSN avec les fédérations, de la coordination générale des négociations ainsi que du Service de recherche et de condition féminine et du Service de soutien à la négociation.

Deuxième vice-présidence

La deuxième vice-présidente ou le deuxième vice-président est responsable du Service de syndicalisation et du Service de santé-sécurité et d'environnement. **ADOPTÉ**

Article 53 –

Pouvoirs et attributions

PROPOSITION # 33

Gailene Thomas propose, appuyé par Rebecca Smith, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de biffer le paragraphe m) :

m) élire un membre du comité exécutif en cas de vacance entre les congrès. L'élection doit avoir lieu à l'une des séances ou à la prochaine réunion suivant la vacance;

ADOPTÉ

Article 77 –

Modification aux statuts et règlements (article 77.03)

PROPOSITION # 34

Jean-François Guay propose, appuyé par Marie Josée Vigneault, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de modifier « 30 jours » par « 21 jours » afin que le texte se lise comme suit :

Le secrétariat général doit envoyer une copie de ces projets d'amendements à tous les corps affiliés au moins **21 jours** avant l'ouverture du congrès. Cependant, dans le cas où dans l'intérêt de la CSN, il s'avérerait urgent d'amender les statuts et règlements sans qu'il soit possible de respecter la procédure prévue ci-haut, le congrès peut faire des amendements par un vote des deux tiers. **ADOPTÉ**

PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES

Fédération de la santé et des services sociaux–CSN

Article 53 –

Pouvoirs et attributions

PROPOSITION # 35

Eric Blackburn propose, appuyé par Nadine Lambert, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit que le paragraphe f) se lise comme suit :

f) former les comités qu'il juge utiles, définir leurs mandats, disposer de leurs rapports et élire les membres

des comités confédéraux suivants : comité confédéral de la condition féminine, comité confédéral des jeunes, comité confédéral sur les relations interculturelles, comité confédéral LGBT+, comité confédéral de santé et de sécurité du travail, comité confédéral en environnement et développement durable, en tenant compte de l'équilibre entre les genres – à l'exception du comité confédéral de la condition féminine – de la représentativité des fédérations représentant les secteurs public et privé et des conseils centraux représentant des régions centrales ou plus éloignées.

AMENDEMENT # 1

Adem Jasarevic propose, appuyé par Josée Thérien, d'ajouter après les mots « comités confédéraux suivants », les mots « sans être limitatif ».

POURSUITE DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION # 35 ET L'AMENDEMENT # 1 AU RETOUR DE LA PAUSE-SANTÉ

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS

La présidente, Caroline Senneville, invite le président et la secrétaire des élections, Jeff Begley et Denise Boucher, pour la présentation du rapport de la présidence.

Le président des élections déclare élue à la présidence de la CSN Caroline Senneville.

PAUSE-SANTÉ

RETOUR EN SÉANCE PLÉNIÈRE

REPRISE DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION # 35 ET DE L'AMENDEMENT # 1

PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES

Fédération de la santé et des services sociaux–CSN

Article 53 –

Pouvoirs et attributions

PROPOSITION # 35

Eric Blackburn propose, appuyé par Nadine Lambert, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit que le paragraphe f) se lise comme suit :

f) former les comités qu'il juge utiles, définir leurs mandats, disposer de leurs rapports et élire les membres des comités confédéraux suivants : comité confédéral de la condition féminine, comité confédéral des jeunes,

comité confédéral sur les relations interculturelles, comité confédéral LGBTQ+, comité confédéral de santé et de sécurité du travail, comité confédéral en environnement et développement durable, en tenant compte de l'équilibre entre les genres – *à l'exception du comité confédéral de la condition féminine* – de la représentativité des fédérations représentant les secteurs public et privé et des conseils centraux représentant des régions centrales ou plus éloignées. **ADOPTÉ TEL QU'AMENDÉ**

AMENDEMENT # 1

Adem Jasarevic propose, appuyé par Josée Thérien, d'ajouter après les mots « comités confédéraux suivants », les mots « sans être limitatif ». **ADOPTÉ**

La proposition telle qu'elle a été amendée se lit comme suit : f) former les comités qu'il juge utiles, définir leurs mandats, disposer de leurs rapports et élire les membres des comités confédéraux suivants sans être limitatif : comité confédéral de la condition féminine, comité confédéral des jeunes, comité confédéral sur les relations interculturelles, comité confédéral LGBTQ+, comité confédéral de santé et de sécurité du travail, comité confédéral en environnement et développement durable, en tenant compte de l'équilibre entre les genres – *à l'exception du comité confédéral de la condition féminine* – de la représentativité des fédérations représentant les secteurs public et privé et des conseils centraux représentant des régions centrales ou plus éloignées.

AMENDEMENTS AU CODE DES RÈGLES DE PROCÉDURE

Chapitre I –
Le congrès confédéral (article 11)

PROPOSITION # 36

Brigitte Gareau propose, appuyée par Brigitte Rondeau, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit d'ajouter après les mots « congrès restreint » les mots « ainsi qu'à tout type de congrès dont la tenue est en mode virtuel ». **ADOPTÉ**

Chapitre III –
Le vote (mise aux voix) (article 45)

PROPOSITION # 37

Marie-Josée Hamelin propose, appuyée par Félix Pelletier, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit d'ajouter le paragraphe suivant :

Les règles du présent article s'appliquent, mutatis mutandis, au vote pris par voie électronique ainsi qu'au vote en ligne. **ADOPTÉ**

Chapitre III –
Le vote (mise aux voix) (article 46)

PROPOSITION # 38

Louis Bernard propose, appuyé par Chantale Tremblay, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit d'ajouter le paragraphe suivant :

Un vote au scrutin secret peut être un vote électronique. Si cette option est retenue, la présidente ou le président et la secrétaire ou le secrétaire des élections organisent le déroulement de ce vote et prévoient la plateforme numérique sécurisée pour l'effectuer. **ADOPTÉ**

Chapitre X –
Les élections (article 99)

PROPOSITION # 39

Marie-Eve Garand propose, appuyée par Guy Mousseau, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit d'ajouter le paragraphe suivant :

Les règles du présent chapitre s'appliquent, mutatis mutandis, au vote pris par voie électronique ainsi qu'au vote en ligne. **ADOPTÉ**

Chapitre X –
Les élections (article 101.1)

PROPOSITION # 40

Chantal Morin propose, appuyée par Dominique Pallanca, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de remplacer les mots « les adjointes et les adjoints » par les mots « les conseillères et les conseillers politiques ». **ADOPTÉ**

Chapitre X –
Les élections (article 101.5)

PROPOSITION # 41

Marianne Emond propose, appuyée par Tania Valdez, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de remplacer les mots « à la ou au secrétaire général » par les mots « au bureau du secrétariat général ». **ADOPTÉ**

Chapitre X –
Les élections (article 102.2)

PROPOSITION # 42

Jonathan Grenier propose, appuyé par Hugo Paquette, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de remplacer les mots « La ou le secrétaire général » par les mots « Le bureau du secrétariat général ». **ADOPTÉ**

Chapitre X –
Les élections (article 103)

PROPOSITION # 43

Nathalie Charland propose, appuyée par Julie Mayer, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de remplacer les mots « la ou le secrétaire général » par les mots « le bureau du secrétariat général ». **ADOPTÉ**

Chapitre X –
Les élections (article 106)

PROPOSITION # 44

François Enault propose, appuyé par Katia Lelièvre, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de remplacer les mots « adjointe ou adjoint » par les mots « conseillère ou conseiller politique ». **ADOPTÉ**

Chapitre X –
Les élections (article 117.1)

PROPOSITION # 45

Isabelle Gagné propose, appuyée par Sylvie Rioux, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de remplacer les mots « une croix » par les mots « un x ou tout autre signe ». **ADOPTÉ**

Chapitre XII –
Amendements aux règles de procédure de la CSN (article 124)

PROPOSITION # 46

François Proulx-Duperré propose, appuyé par Marie-Pier Ouellet, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit au deuxième paragraphe, de modifier « 30 jours » par « 21 jours » afin que le texte se lise comme suit :

Le secrétariat général doit envoyer une copie de ces projets d'amendements à toutes les organisations affiliées au moins **21 jours** avant l'ouverture du congrès. Cependant, dans le cas où dans l'intérêt de la CSN, il s'avérerait urgent d'amender le code des règles de procédure sans qu'il soit possible de respecter la procédure prévue ci-haut, le congrès peut faire des amendements par un vote des deux tiers. **ADOPTÉ**

AMENDEMENTS AU FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Amendements aux statuts et règlements (article 33.03)

PROPOSITION # 47

Jeannette Olmos propose, appuyée par Philippe Saucier, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de modifier « 30 jours » par « 21 jours » afin que le texte se lise comme suit :

La ou le secrétaire général doit envoyer copie de ces amendements à toutes les organisations affiliées au moins **21 jours** avant l'ouverture du congrès. Cependant, dans les cas où dans l'intérêt de la CSN il s'avérerait urgent d'amender les statuts et règlements sans qu'il soit possible de respecter la procédure prévue ci-dessus, le congrès peut faire des amendements par un vote des deux tiers. **ADOPTÉ**

Amendement – Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'UQAM-CSN (article 19.01)

D'ajouter un paragraphe à l'article 19.01 des statuts et règlements du Fonds de défense professionnelle – Règlements de participation : 9- Dans le cas de syndicats composés majoritairement de travailleuses et de travailleurs à temps partiel, la participation aux activités de piquetage doit être réduite jusqu'à la moitié des heures prévues pour des syndicats composés majoritairement de travailleuses et de travailleurs à temps plein. Leur participation à l'assemblée d'information hebdomadaire et aux formations demeure obligatoire, sauf s'il y a un conflit d'horaire avec un autre travail pour lequel ils ne sont pas en grève ou en lock-out.

PROPOSITION # 48

Miranie Brouillard propose, appuyée par Jean-Pierre Poirier, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de rejeter cette proposition et de référer le texte de la proposition du Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'UQAM-CSN afin de nourrir la réflexion du comité de travail issu de la proposition du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval-CSN.

LAISSER SUR TABLE

Benoit Lacoursière propose, appuyé par Jessica Goldschleger, de laisser sur table la proposition # 48 du Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'UQAM-CSN jusqu'à la conclusion de la proposition du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval-CSN. **ADOPTÉ**

Amendement – Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Jonquière (CSN) (article 20.02)

Dans les cas prévus à l'article 15 **ou à la réception d'une demande d'un syndicat qui peut faire la démonstration que les prestations ont déjà été versées aux grévistes en totalité ou en partie**, le comité exécutif de la CSN peut convenir d'un autre mode de paiement.

PROPOSITION # 49

Marianne Bouchard Martel propose, appuyée par Sylvain Paquette, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de rejeter la proposition. **ADOPTÉ**

Proposition Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval–CSN

Qu'au cours du prochain mandat, la CSN réfléchisse aux modalités permettant un meilleur accès aux prestations du FDP pour les travailleurs et travailleuses à statut précaire ou à temps partiel. Qu'un comité de travail soit formé à cette fin et qu'un rapport soit présenté en vue du 68^e Congrès de la CSN.

Le comité précongrès recommande d'adopter cette proposition.

PROPOSITION # 50

Daniel Leduc propose, appuyé par Aline Mggrath, d'adopter la recommandation du comité précongrès.

**POURSUITE DU DÉBAT SUR LA
PROPOSITION # 50 LE 19 MAI À 9 H****AJOURNEMENT ET RETOUR EN
SÉANCE PLÉNIÈRE LE 19 MAI À 9 H****SOIRÉE DE SOLIDARITÉ À 18 H 30**

LE VENDREDI 19 MAI 2023

HUITIÈME SÉANCE DÉBUT DES TRAVAUX À 9 H EN SÉANCE PLÉNIÈRE

La présidente, Caroline Senneville, souhaite la bienvenue aux congressistes.

REPRISE DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION # 50

Proposition Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval–CSN

Qu'au cours du prochain mandat, la CSN réfléchisse aux modalités permettant un meilleur accès aux prestations du FDP pour les travailleurs et travailleuses à statut précaire ou à temps partiel. Qu'un comité de travail soit formé à cette fin et qu'un rapport soit présenté en vue du 68^e Congrès de la CSN.

Le comité précongrès recommande d'adopter cette proposition.

PROPOSITION # 50

Daniel Leduc propose, appuyé par Aline Mggrath, d'adopter la recommandation du comité précongrès. **ADOPTÉ**

REPRISE DU DÉBAT SUR LA PROPOSITION # 48 LAISSÉE SUR TABLE

Amendement – Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'UQAM–CSN (article 19.01)

D'ajouter un paragraphe à l'article 19.01 des statuts et règlements du Fonds de défense professionnelle – Règlements de participation : 9- Dans le cas de syndicats composés majoritairement de travailleuses et de travailleurs à temps partiel, la participation aux activités de piquetage doit être réduite jusqu'à la moitié des heures prévues pour des syndicats composés majoritairement de travailleuses et de travailleurs à temps plein. Leur participation à l'assemblée d'information hebdomadaire et aux formations demeure obligatoire, sauf s'il y a conflit d'horaire avec un autre travail pour lequel ils ne sont pas en grève ou en lock-out.

PROPOSITION # 48

Miranie Brouillard propose, appuyée par Jean-Pierre Poirier, d'adopter la recommandation du comité précongrès, soit de rejeter cette proposition et de référer le texte de la proposition du Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'UQAM–CSN afin de nourrir la réflexion du comité issu de la proposition du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval–CSN. **ADOPTÉ**

RAPPORT DU COMITÉ SYNTHÈSE SUR LES ATELIERS ET LES PROPOSITIONS

Caroline Senneville, présidente, invite les membres du comité synthèse formé de Marjorie Houle, coordonnatrice du Service de recherche et de condition féminine, Julie Lampron, employée de bureau au Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale, et Jean-François Lapointe, conseiller politique au comité exécutif de la CSN.

Ils ont été appuyés par Brigitte Genest, conseillère syndicale, module formation aux militants, au Service des ressources humaines et de formation, Vikie Leclerc, employée de bureau au Service des ressources humaines et de formation, et Ginette Bettey, coordonnatrice du Service de syndicalisation.

Elle les invite à présenter leur rapport sur Le rapport de force.

PROPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF – LE RAPPORT DE FORCE

PROPOSITION # 51

Luce Gilbert propose, appuyée par Chantal Racicot :

Que la CSN réaffirme l'importance primordiale du rapport de force dans toutes ses actions et celles des syndicats, et que la CSN, les fédérations, les conseils centraux et les syndicats visent la cohésion du mouvement dans leurs orientations respectives;

Que la CSN, appuyée par les fédérations et les conseils centraux, soutienne les syndicats dans l'analyse, le développement et l'exercice du rapport de force dans tous les moments de la vie syndicale;

Que la CSN, les fédérations, les conseils centraux et les syndicats intensifient leurs actions politiques pour dénoncer et exposer les injustices quotidiennes que les travailleuses et les travailleurs subissent;

Que la CSN s'assure de réunir les conditions favorables à la tenue d'états généraux sur le syndicalisme avec les autres organisations syndicales. Que cette activité soit l'occasion de mettre en valeur notre capacité à mener des luttes syndicales et sociales;

Que la CSN tienne compte de la nouvelle réalité dans les milieux de travail pour la production de ses outils à l'attention des syndicats, afin d'intégrer un modèle inclusif et intersectionnel.

AMENDEMENT # 1

Ramatoulaye Diallo propose, appuyée par Marie-Iris Légaré, d'ajouter à la fin du 3^e paragraphe, les mots « incluant les travailleurs étrangers temporaires, etc. ».

SOUS-AMENDEMENT # 1

Alfonso Ibarra Ramirez propose, appuyé par Lucie Longchamp, de biffer les mots « incluant – et – etc. » et de les remplacer par les mots « en portant une attention particulière aux ».

ADOPTÉ

AMENDEMENT # 2

Stéphanie Vachon propose, appuyée par Tania Valdez, d'ajouter à la fin du 4^e paragraphe, les mots « et de redorer l'image du syndicalisme ». **REJETÉ**

AMENDEMENT # 3

Alexandre Filiatrault propose, appuyé par Francis Cléroux, d'ajouter à la fin du 2^e paragraphe, les mots « en faisant la promotion de la formation *Organiser la solidarité* dans nos instances ». **ADOPTÉ**

QUESTION PRÉALABLE SUR L'AMENDEMENT ET LA PROPOSITION

Kevin Gagnon propose, appuyé par Daniel Laroche, que la question soit mise aux voix immédiatement. **REJETÉ**

Le débat sur la proposition #51 se poursuivra lors de la réunion du conseil confédéral des 14 et 15 juin 2023.

INSTALLATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CSN

La présidente, Caroline Senneville, invite le président et la secrétaire des élections, Jeff Begley et Denise Boucher, à procéder à l'installation des dirigeantes et des dirigeants élus au comité exécutif de la CSN, selon le Code des règles de procédure, article 123.

Le président des élections, Jeff Begley, en son nom et en celui de la secrétaire des élections, Denise Boucher, remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à la préparation du vote, et plus particulièrement Marie-Claude Hachey, Annie Venne, Nicolas Ngogang et Pierre Lachance, toute l'équipe du service d'ordre, tous les délégué-es fraternels qui ont consacré leur heure du dîner pour organiser le vote.

DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE

PROPOSITION # 52

Michel Pietrantonio propose, appuyé par Stéphanie Gratton, que l'on détruise les bulletins de vote, et ce, après 30 jours. **ADOPTÉ**

Le président des élections, Jeff Begley, invite les délégué-es à se lever et procède à l'installation des membres du comité exécutif de la CSN soit Caroline Senneville, présidente, Nathalie Arguin, secrétaire générale, Yvan Duceppe, trésorier, François Enault, 1^{er} vice-président, David Bergeron-Cyr, 2^e vice-président, et Katia Lelièvre, 3^e vice-présidente, selon le cérémonial suivant :

Camarades,

J'ai l'honneur de proclamer solennellement que vous êtes élus en qualité de membres du comité exécutif de la CSN.

Vous connaissez déjà les droits et devoirs de vos charges respectives et vous connaissez également la Déclaration de principe, les Statuts et règlements de la CSN.

Promettez-vous sur l'honneur d'y conformer votre action, d'agir toujours consciencieusement dans l'exercice de vos fonctions et de ne rien négliger pour rester dignes de la confiance que le congrès confédéral a mise en vous?

L'un après l'autre, à haute voix, les membres du comité exécutif répondent :

Je le promets sur l'honneur.

Le président et la secrétaire des élections :

Nous en sommes témoins.

Le président des élections :

Que les travailleurs, les travailleuses et la classe ouvrière vous soient en aide.

SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES

PROPOSITION # 53

Réjean Leclerc propose, appuyée par Marie-Ève Létourneau, que Caroline Senneville, Nathalie Arguin et Yvan Duceppe soient autorisés à signer les chèques et tous les autres documents officiels de la CSN, et que les autres dirigeants François Enault, David Bergeron-Cyr et Katia Lelièvre puissent agir comme signataires-substituts selon la politique habituelle de signature de chèques. **ADOPTÉ**

PROPOSITION DE RÉFÉRENCE

PROPOSITION # 54

Nicole Dupuis propose, appuyée par Inès Hajrovic, que les propositions dont le 67^e Congrès n'a pu disposer soient référées au conseil confédéral des 14 et 15 juin 2023. **ADOPTÉ**

PROPOSITION DE CONCORDANCE

PROPOSITION # 55

Corine Gagnon-Tremblay propose, appuyée par Pierre Gauthier, de mandater le secrétariat général de procéder aux concordances découlant des modifications des différents documents adoptés par le 67^e Congrès.

ADOPTÉ

REMERCIEMENTS ET CLÔTURE DU CONGRÈS

La présidente, Caroline Senneville, s'adresse aux congressistes pour son mot de clôture.

Ça fait plus d'un an qu'on travaille d'arrache-pied. J'avais prédit un effet wow, je pense qu'on l'a eu. Cet effet wow est venu à la suite d'énormes efforts des salarié-es, il y a beaucoup de conseillers syndicaux, beaucoup d'employées de bureau, le comité exécutif et à la tête de l'organisation du congrès Nathalie. Énormément de travail, et on espère que tout ce travail-là a été apprécié de votre part et que vous avez aimé votre congrès.

Quand on parle de la machine CSN, on l'a vraiment vu se déployer à tous les niveaux pendant le congrès. Merci de tout cœur à toutes les personnes qui ont travaillé au congrès.

Quand on a commencé les discussions sur le congrès au comité exécutif, une des choses que j'ai dites, « je ne sais pas si on va être capable, je craignais de paraître frivole en disant cela : je veux que le monde ait du plaisir ». Ça fait six ans qu'on s'est vu, le congrès de 2017, on avait eu un budget difficile, je veux que le congrès soit un événement, avant même qu'on parle des principaux sujets, de la couleur de ceci ou de cela, de notre thème, je veux un événement rassembleur. J'espère qu'on a réussi.

Ça a été un congrès tout à fait démocratique : la façon dont le budget a été adopté, la façon dont les débats se sont faits, il y a eu une élection, tout ça fait partie de l'ADN de la CSN, et vous pouvez retourner chez-vous en disant que le congrès de la CSN, c'est un lieu démocratique.

On a fait des débats sérieux, tout en ayant du plaisir, et on a fait des débats respectueux. Beaucoup de gens ont dit « je me rallie ». Beaucoup de gens ont dit, moi je suis prêt à aller derrière cette idée-là même s'il y a des petites affaires qui ne sont pas 100 % comme je le voulais. Et ça c'est tellement nécessaire parce que l'autre valeur importante de la CSN, c'est la solidarité. Une solidarité agissante, une solidarité qui s'incarne, et moi avec le comité exécutif, on fait le constat qu'on l'a cette solidarité-là. Merci beaucoup.

Évidemment, il faut que je vous remercie de la confiance que vous m'avez donnée à moi et au comité exécutif. Oui, nous venons d'être installés ou assermentés, et je peux vous assurer que nous allons tout faire pour être à la hauteur de la confiance que vous avez mise en nous.

Il me reste un dernier merci, et non le moindre, merci à chacune et à chacun d'entre vous. Merci d'être sur les lieux de travail, d'appuyer vos collègues, de vous battre pour eux, de ne pas être toujours le plus populaire de la place, merci de ne pas compter vos heures, merci de mettre votre énergie, merci d'y croire, merci de partager nos valeurs, nous tous ensemble, on n'est rien de moins que la CSN.

C'était mon dernier remerciement, mais j'ai un souhait. Que vous retourniez chez-vous énergisés et que vous continuiez à y mettre tout votre cœur, que vous continuiez à former une relève. Je vous dis oui à dans trois ans, mais avant cela je vais voir des membres au bureau confédéral, au conseil confédéral, sur les lignes de piquetage, dans votre 30^e anniversaire, 50^e anniversaire, j'accepte toutes les invitations aux dîners hot-dog.

Merci beaucoup, prenez soin de vous, prenez soin de vos membres, bon retour chez-vous.

CLÔTURE DU 67^E CONGRÈS DE LA CSN À 12 H 08, LE VENDREDI 19 MAI 2023

Caroline Senneville
Présidente de la CSN

Nathalie Arguin
Secrétaire générale de la CSN

ANNEXES

ANNEXE 1

**CAHIER DES PROPOSITIONS ADOPTÉES
PAR LE 67^e CONGRÈS DE LA CSN ET
LE CONSEIL CONFÉDÉRAL DES 14 ET 15 JUIN 2023**



**Confédération
des syndicats nationaux**

**Cahier des propositions adoptées
par le 67^e Congrès de la CSN et
le conseil confédéral des 14 et 15 juin 2023**

13 septembre 2023

Veillez prendre note que les propositions sur la transformation et la protection des emplois et sur le rapport de force ainsi que celles des organisations affiliées dont le 67^e Congrès de la CSN n'a pu disposer ont été adoptées par le conseil confédéral lors de sa réunion des 14 et 15 juin 2023.

Document préparé par le secrétariat général de la CSN

Le 13 septembre 2023

Ce document est disponible sur le site Web de la CSN à l'adresse :

<https://www.csn.qc.ca/67e-congres/documents/>

Table des matières

Première partie

<i>Propositions du comité exécutif.....</i>	<i>7</i>
Proposition sur la transformation et la protection des emplois	7
Proposition sur le rapport de force	7

Deuxième partie

<i>Propositions des organisations affiliées portant sur les finances</i>	<i>8</i>
Conseil central du Montréal métropolitain–CSN.....	8
Transition écologique.....	8
Solidarité internationale	8
Conseil central du Bas-Saint-Laurent–CSN.....	8
Instances confédérales.....	8

Troisième partie

<i>Propositions portant sur les finances</i>	<i>8</i>
États financiers 2020-2023	8
Proposition budgétaire 2023-2026.....	8
Quantum des prestations de grève et de lock-out	9
Quantum des prestations de congédiement, de suspension ou de représailles pour activité syndicale	9

Quatrième partie

<i>Amendements aux Statuts et règlements</i>	<i>9</i>
Article 14 – Congrès confédéral ordinaire.....	9
Article 16 – Congrès confédéral extraordinaire	9
Article 16.01	9
Article 16.02	10
Article 24 – Résolutions soumises par les organisations affiliées	10
Article 24.02	10
Article 30 – Élections au comité exécutif de la CSN.....	10
Article 30.09	10
Article 41 – Responsabilités de la trésorière ou du trésorier	10
Article 41.03	10
Article 42 – Responsabilités des vice-présidentes et des vice-présidents	10
Article 42.04	10

Article 53 – Pouvoirs et attributions.....	11
Article 53 m) biffé	11
Article 77 – Modification aux statuts et règlements	11
Article 77.03	11

Cinquième partie

Amendement aux Statuts et règlements par une organisation affiliée..... 11

Fédération de la santé et des services sociaux.....	11
Article 53 – Pouvoirs et attributions	11

Sixième partie

Amendements au Code des règles de procédure..... 12

Chapitre I – Le congrès confédéral.....	12
Article 11	12
Chapitre III – Le vote (mise aux voix)	12
Article 45	12
Article 46	12
Chapitre X – Les élections.....	12
Article 99	12
Article 101.1	12
Article 101.5	13
Article 102.2	13
Article 103	13
Article 106	13
Article 117.1	13
Article 124	13

Septième partie

Amendement aux Statuts et règlements du Fonds de défense professionnelle (FDP)..... 14

Article 33.03	14
---------------------	----

Huitième partie

Propositions des organisations affiliées..... 14

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval-CSN.....	14
Accès aux prestations du Fonds de défense professionnelle	14
Conseil central du Montréal métropolitain–CSN.....	14
Centre international de solidarité ouvrière (CISO)	14

Syndicat des employé(e)s de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (SECDPDJ)–CSN.....	14
Droits et libertés de la personne et lutte aux discriminations.....	14
Syndicat du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métier de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean–CSN.....	15
Politique d’aide et de remboursement.....	15
Syndicat des travailleuses et travailleurs du Béton du Bas-Saint-Laurent–CSN	15
Formation aux militantes et aux militants	15

Neuvième partie

<i>Questions de privilège.....</i>	15
Appui au peuple palestinien	15
Appui aux travailleuses et aux travailleurs d’Olymel Vallée-Jonction	15

Première partie

Propositions du comité exécutif

Proposition sur la transformation et la protection des emplois

Que la CSN, les fédérations, les conseils centraux et les syndicats priorisent l'enjeu de la protection, de la transformation et du développement des emplois dans leurs orientations et leurs négociations.

Que la CSN, en collaboration avec les fédérations, recense les syndicats les plus à risque d'être touchés par les normes environnementales et la crise climatique afin de les accompagner dans leurs revendications nécessaires à la transformation et à la protection de leurs emplois.

Que la CSN, en collaboration avec les fédérations, outille les syndicats pour faire face aux changements organisationnels et technologiques pouvant toucher les milieux de travail et que ces travaux soient déployés par le comité de coordination générale des négociations (CCGN).

Que la CSN tienne une activité de sensibilisation et de formation avec les syndicats en lien avec la transition juste et ayant pour objet la protection, la transformation et le développement des emplois, et qu'au moment de la révision des formations soit intégrée la notion de transition juste partout où cela est possible.

Que la CSN procède à la mise à jour de ses orientations sur les politiques publiques et qu'elle exige auprès des gouvernements une vraie politique industrielle qui prévoit la modernisation verte des entreprises dans un objectif de protection des emplois et de l'environnement, notamment en y prévoyant le développement de secteurs industriels sous contrôle de l'État et la protection des emplois dans le secteur public.

Que la CSN, en collaboration avec les conseils centraux et les fédérations, se penche sur l'occupation du territoire et exige des politiques gouvernementales sur l'importance de la revitalisation des régions, particulièrement des régions éloignées.

Proposition sur le rapport de force

Que la CSN réaffirme l'importance primordiale du rapport de force dans toutes ses actions et celles des syndicats, et que la CSN, les fédérations, les conseils centraux et les syndicats visent la cohésion du mouvement dans leurs orientations respectives.

Que la CSN, appuyée par les fédérations et les conseils centraux, soutienne les syndicats dans l'analyse, le développement et l'exercice du rapport de force dans tous les moments de la vie syndicale notamment en faisant la promotion de la formation « Organiser la solidarité » dans nos instances.

Que la CSN, les fédérations, les conseils centraux et les syndicats intensifient leurs actions politiques pour dénoncer et exposer les injustices quotidiennes que les travailleuses et les travailleurs subissent en portant une attention particulière aux travailleurs étrangers temporaires.

Que la CSN s'assure de réunir les conditions favorables à la tenue d'états généraux sur le syndicalisme avec les autres organisations syndicales. Que cette activité soit l'occasion de mettre en valeur notre capacité à mener des luttes syndicales et sociales.

Que la CSN tienne compte de la nouvelle réalité dans les milieux de travail pour la production de ses outils à l'attention des syndicats, afin d'intégrer un modèle inclusif et intersectionnel.

Deuxième partie

Propositions des organisations affiliées portant sur les finances

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

Transition écologique

Que la CSN fasse de la transition écologique juste l'une de ses priorités et y consacre les ressources humaines et financières nécessaires, dont une coordination confédérale, pour atteindre son objectif global sur les enjeux touchant la transformation et la protection des emplois.

Solidarité internationale

Que la CSN continue à déployer ses efforts en matière de solidarité internationale dans une approche d'éducation populaire.

Conseil central du Bas-Saint-Laurent–CSN

Instances confédérales

Que le comité exécutif de la CSN poursuive les travaux entrepris et organise, au cours du prochain mandat, trois (3) instances confédérales, par exemple un bureau confédéral ou un conseil confédéral, dans une région autre que Montréal métropolitain, Québec–Chaudière–Appalaches et Cœur du Québec.

Troisième partie

Propositions portant sur les finances

États financiers 2020-2023

Que le 67^e Congrès adopte les états financiers du Budget de fonctionnement, du Fonds de défense professionnelle et du Fonds de soutien extraordinaire ainsi que les résultats cumulatifs pour l'exercice de 36 mois se terminant le 28 février 2023.

Proposition budgétaire 2023-2026

Que le 67^e Congrès adopte la proposition budgétaire au Budget de fonctionnement, au Fonds de défense professionnelle, au Fonds de soutien extraordinaire ainsi qu'au budget cumulatif pour l'exercice 2023-2026.

Quantum des prestations de grève et de lock-out

Que les prestations hebdomadaires de grève et de lock-out soient portées à :

- 315 \$ à compter du 21 mai 2023
- 320 \$ à compter du 1^{er} mars 2024
- 325 \$ à compter du 1^{er} mars 2025

Que les prestations hebdomadaires de grève et de lock-out soient majorées à :

- 25 \$ après 3 mois de conflit
- 50 \$ après 4 mois de conflit
- 75 \$ après 5 mois de conflit
- 100 \$ après 6 mois de conflit

et ce, pour chacune de ces trois années : 2023, 2024 et 2025

Quantum des prestations de congédiement, de suspension ou de représailles pour activité syndicale

Que les prestations hebdomadaires de congédiement, de suspension ou de représailles pour activité syndicale soient portées à :

- 315 \$ à compter du 21 mai 2023
- 320 \$ à compter du 1^{er} mars 2024
- 325 \$ à compter du 1^{er} mars 2025

Quatrième partie

Amendements aux Statuts et règlements

Article 14 – Congrès confédéral ordinaire

La CSN tient régulièrement un congrès tous les trois ans à l'endroit déterminé par le bureau confédéral. Se réunissent ainsi en congrès confédéral : les délégué-es des syndicats, des fédérations et des conseils centraux. Le congrès a lieu au printemps.

En cas de force majeure, le bureau confédéral peut déterminer que le congrès se tiendra en mode virtuel.

Article 16 – Congrès confédéral extraordinaire

Article 16.01

Le bureau confédéral peut convoquer, sur avis d'au moins 15 jours, un congrès extraordinaire ayant la même autorité qu'un congrès ordinaire pour discuter et disposer de tout sujet urgent et d'intérêt général qu'il juge à propos de mettre à l'ordre du jour.

En cas de vacance au comité exécutif entre les congrès, le bureau confédéral doit convoquer un congrès confédéral extraordinaire, sauf s'il reste moins de six (6) mois pour terminer le mandat.

Article 16.02

Il fixe les dates d'ouverture et de clôture du congrès extraordinaire et l'endroit où il sera tenu.

En cas de force majeure, le bureau confédéral peut déterminer que le congrès extraordinaire se tiendra en mode virtuel.

Aux fins du présent article, une vacance au comité exécutif entre les congrès est considérée comme une force majeure.

Article 24 – Résolutions soumises par les organisations affiliées

Article 24.02

Ces résolutions doivent être acheminées au secrétariat général de la CSN au moins **huit (8)** semaines avant la date d'ouverture du congrès.

Article 30 – Élections au comité exécutif de la CSN

Article 30.09

Le vote se prend par scrutin secret. La présidente ou le président et la ou le secrétaire des élections organisent des bureaux de scrutin à cette fin.

Un vote à scrutin secret peut être un vote électronique. Si cette option est retenue, la présidente ou le président et la secrétaire ou le secrétaire des élections organisent le déroulement de ce vote et prévoient la plateforme numérique sécurisée pour l'effectuer.

Article 41 – Responsabilités de la trésorière ou du trésorier

Article 41.03

La trésorière ou le trésorier a la responsabilité du Service **des finances, du Service de l'informatique et du Service des immeubles.**

Article 42 – Responsabilités des vice-présidentes et des vice-présidents

Article 42.04

Les fonctions non limitatives de chacune des vice-présidences sont les suivantes :

Première vice-présidence

En l'absence de la présidente ou du président, la première vice-présidente ou le premier vice-président le remplace. En l'absence des deux, le comité exécutif désigne la remplaçante ou le remplaçant. La première vice-présidente ou le premier vice-président est aussi responsable des relations de la CSN avec les fédérations, de la coordination générale des négociations ainsi que ~~du Service de santé-sécurité et d'environnement~~, du Service de recherche et de condition féminine et du Service de soutien à la négociation.

Deuxième vice-présidence

La deuxième vice-présidente ou le deuxième vice-président est responsable du Service de syndicalisation **et du Service de santé-sécurité et d'environnement.**

Article 53 – Pouvoirs et attributions

Article 53 m) biffé

~~m) élire un membre du comité exécutif en cas de vacance entre les congrès. L'élection doit avoir lieu à l'une des séances ou à la prochaine réunion suivant la vacance;~~

Article 77 – Modification aux statuts et règlements

Article 77.03

Le secrétariat général doit envoyer une copie de ces projets d'amendements à tous les corps affiliés au moins **21 jours** avant l'ouverture du congrès. Cependant, dans le cas où dans l'intérêt de la CSN, il s'avérerait urgent d'amender les statuts et règlements sans qu'il soit possible de respecter la procédure prévue ci-haut, le congrès peut faire des amendements par un vote des deux tiers.

Cinquième partie

Amendement aux Statuts et règlements par une organisation affiliée

Fédération de la santé et des services sociaux

Article 53 – Pouvoirs et attributions

f) former les comités qu'il juge utiles, définir leurs mandats, disposer de leurs rapports et élire les membres des comités confédéraux, **et ce, sans être limitatif aux comités suivants : comité confédéral de la condition féminine, comité confédéral des jeunes, comité confédéral sur les relations interculturelles, comité confédéral des LGBT+, comité confédéral de santé et de sécurité du travail, comité confédéral en environnement et développement durable, en tenant compte de l'équilibre entre les genres – à l'exception du comité confédéral de la condition féminine – de la représentativité des fédérations représentant les secteurs public et privé et des conseils centraux représentant des régions centrales ou plus éloignées.** Advenant une démission en cours de mandat d'un membre d'un des comités confédéraux, le comité exécutif émet un avis de 30 jours avant l'élection au poste vacant;

Sixième partie

Amendements au Code des règles de procédure

Chapitre I – Le congrès confédéral

Article 11

Les règles qui régissent un congrès confédéral s'appliquent, mutatis mutandis, à un congrès extraordinaire, à un congrès restreint **ainsi qu'à tout type de congrès dont la tenue est en mode virtuel.**

Chapitre III – Le vote (mise aux voix)

Article 45

Avant que le vote ne soit commencé selon une autre méthode, tout délégué-e officiel peut exiger le vote au scrutin secret.

Lors du congrès confédéral, cependant, tout délégué-e officiel qui demande le vote au scrutin secret doit obtenir l'appui d'au moins vingt-cinq (25) autres délégué-es officiels, sans quoi sa demande est irrecevable.

Les règles du présent article s'appliquent, mutatis mutandis, au vote pris par voie électronique ainsi qu'au vote en ligne.

Article 46

Lors des élections, le vote se prend toujours au scrutin secret.

Un vote à scrutin secret peut être un vote électronique. Si cette option est retenue, la présidente ou le président et la secrétaire ou le secrétaire des élections organisent le déroulement de ce vote et prévoient la plateforme numérique sécurisée pour l'effectuer.

Chapitre X – Les élections

Article 99

Les dirigeantes et dirigeants syndicaux appelés à former le comité exécutif de la CSN sont élus au congrès confédéral selon le mode d'élection prévu à cette fin dans les statuts et règlements et selon la procédure décrite dans le présent chapitre du code des règles de procédure.

Les règles du présent chapitre s'appliquent, mutatis mutandis, au vote pris par voie électronique ainsi qu'au vote en ligne.

Article 101.1

Les personnes qui peuvent poser leur candidature à l'un des postes du comité exécutif sont : les délégué-es officiels (en vertu de l'article 21.01 des statuts et règlements), **les conseillères et les conseillers politiques**, les cadres et les salarié-es permanents du mouvement.

Article 101.5

Cette formule doit être remise **au bureau du secrétariat général** au plus tard à midi l'avant-veille de la clôture du congrès.

Article 102.2

Le bureau du secrétariat général remet à la présidente ou au président des élections les formulaires de candidature qu'il a reçus dans les conditions et les délais prescrits. Seuls les candidates et les candidats ayant dûment rempli le formulaire de « Déclaration de candidature » peuvent être mis en candidature lors des élections.

Article 103

Au cours de la séance de l'après-midi de l'avant-veille de la clôture du congrès, la présidente ou le président des élections doit procéder à la mise en candidature officielle des candidats après vérification des bulletins de présentation que lui remet **le bureau du secrétariat général** de la CSN.

Article 106

Toute candidate ou tout candidat doit être délégué-e officiel, **conseillère ou conseiller politique**, cadre ou salarié-e permanent du mouvement, avoir dûment rempli son bulletin de présentation, être présent dans la salle ou, en cas d'absence, avoir transmis par écrit à la présidente ou au président des élections son acceptation de la candidature qu'il a posée à une charge déterminée.

Article 117.1

La ou le délégué-e officiel vote en marquant **un X ou tout autre signe** vis-à-vis du nom de la candidate ou du candidat de son choix.

Article 124

Le bureau confédéral, le conseil confédéral, le comité exécutif de la CSN et les organisations affiliées peuvent soumettre des amendements au code des règles de procédure. Le texte de tout projet d'amendement doit être envoyé au secrétariat général de la CSN au moins deux mois avant la date d'ouverture du congrès.

Le secrétariat général doit envoyer une copie de ces projets d'amendements à toutes les organisations affiliées au moins **21 jours** avant l'ouverture du congrès. Cependant, dans le cas où dans l'intérêt de la CSN, il s'avérerait urgent d'amender le code des règles de procédure sans qu'il soit possible de respecter la procédure prévue ci-haut, le congrès peut faire des amendements par un vote des deux tiers.

Septième partie

Amendement aux Statuts et règlements du Fonds de défense professionnelle (FDP)

Article 33.03

La ou le secrétaire général doit envoyer copie de ces amendements à toutes les organisations affiliées au moins **21 jours** avant l'ouverture du congrès. Cependant, dans les cas où dans l'intérêt de la CSN il s'avérerait urgent d'amender les statuts et règlements sans qu'il soit possible de respecter la procédure prévue ci-dessus, le congrès peut faire des amendements par un vote des deux tiers.

Huitième partie

Propositions des organisations affiliées

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval-CSN

Accès aux prestations du Fonds de défense professionnelle

Qu'au cours du prochain mandat, la CSN réfléchisse aux modalités permettant un meilleur accès aux prestations du FDP pour les travailleurs et travailleuses à statut précaire ou à temps partiel.

Qu'un comité de travail soit formé à cette fin et qu'un rapport soit présenté en vue du 68^e Congrès de la CSN.

Conseil central du Montréal métropolitain-CSN

Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

Que la CSN intensifie son implication auprès du CISO et invite ses organisations affiliées qui n'en sont pas membres à le devenir.

Syndicat des employé(e)s de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (SECDPJ)-CSN

Droits et libertés de la personne et lutte aux discriminations

- *Que les parties négociantes (STTCSN et CSN) entament des discussions en vue d'adopter dans la prochaine convention collective un programme volontaire d'accès à l'égalité en emploi dans le but de corriger la sous-représentation des cinq groupes historiquement discriminés visés par la LAÉE au sein du personnel de la CSN, et ce, dans toutes les classes d'emploi, incluant les postes de direction;*
- *Que ce programme permette d'analyser l'ensemble du système d'emploi de la CSN et qu'il s'accompagne de la dispensation d'une formation continue obligatoire sur les droits et libertés de la personne et la lutte aux discriminations pour l'ensemble des salarié-es et des personnes occupant des postes de direction;*

- *Qu'une réflexion soit entamée sur la représentativité des cinq groupes parmi les personnes élues dans chacune des instances de la CSN et qu'une formation sur les droits et libertés de la personne et la lutte aux discriminations soit également donnée à celles-ci.*

Que la CSN réaffirme sa volonté d'être inclusive et égalitaire et de référer les deux (2) premiers picots de cette proposition au comité confédéral des ressources humaines (CCRH) afin qu'il poursuive les travaux entrepris sur cette question et de transmettre le troisième picot de cette proposition aux comités confédéraux pertinents afin qu'ils intègrent cet enjeu dans leur plan de travail.

Syndicat du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métier de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean-CSN

Politique d'aide et de remboursement

Que la CSN révisé l'ensemble de ses politiques d'aide et de remboursement aux syndicats afin de mieux accompagner ceux-ci dans les nouvelles réalités syndicales.

Syndicat des travailleuses et travailleurs du Béton du Bas-Saint-Laurent-CSN

Formation aux militantes et aux militants

Que la CSN, en collaboration avec les conseils centraux et les fédérations, poursuive ses travaux visant à améliorer l'offre et l'accessibilité de formation aux militantes et aux militants.

Neuvième partie

Questions de privilège

Appui au peuple palestinien

Que la CSN réitère son appui historique au mouvement antiapartheid initié par les Palestiniennes et les Palestiniens.

Que la CSN signe la déclaration intitulée « Appel contre l'apartheid des syndicats palestiniens », et encourage ses organisations affiliées à en faire de même.

Appui aux travailleuses et aux travailleurs d'Olymel Vallée-Jonction

Que la CSN et ses organisations affiliées fassent des pressions politiques afin que l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de l'usine puissent être reclassés dans un autre emploi, et ce, dans un rayon limitrophe de leur travail actuel.

Que la CSN et ses organisations affiliées fassent pression sur les élu-es du gouvernement fédéral afin qu'ils passent rapidement de la parole aux actes, en libérant de leurs chaînes les travailleuses et les travailleurs étrangers temporaires (TET) détenant un permis de travail fermé.

ANNEXE 2

RAPPORT DES LETTRES DE CRÉANCE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<u>A</u>		
03-09-073	S DES PROFESSEURS DU CÉGEP DE ROSEMONT	ADAM, SÉBASTIEN
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	AGUILERA, NICOLE
05-22-005	SE DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE (SECDPDJ) (CSN)	ALACHI, DALIA
03-25-006	S DES ENSEIGNANTS DU CEGEP CHAMPLAIN (ST-LAMBERT) (CSN)	ALBERT, DENISE
10-26-022	S DU SECTEUR AUTOMOBILE DU CENTRE DU QUÉBEC (CSN)	ALLARD, DAVID
02-25-032	SS DE BARRY CALLEBAUT CANADA INC. (USINE DE SAINT-HYACINTHE) (CSN)	ALLARD, DAVID
08-15-080	S DES PARAMÉDICS DE L'ESTRIE - CSN	ALLARD, GUILLAUME
09-13-083	STT DU TRANSPORT SCOLAIRE LAC-ST-JEAN-EST - CSN	ALLARD, JEAN SEBASTIEN
02-12-051	STT DE COOP-IGA RIMOUSKI (CSN)	ALLARD, PASCAL
02-09-313	STT DE L'HÔTEL CÔTE-DE LIESSE - CSN	ALMARAZ, FERNANDO
03-09-005	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP MONTMORENCY	AMiot, MÉLANIE
02-11-031	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	ANCTIL, JOAN
08-09-443	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DE LA POINTE-DE-L'ÎLE - CSN	ARBIA, AMEL
02-22-026	STT de Sysco Grand-Montréal (CSN)	ARCAND, MAXIME
00-00-000	Confédération des syndicats nationaux	ARGUIN, NATHALIE
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	ARSENEAULT, JOANNIE
10-25-085	STT DE BOUSQUET TECHNOLOGIES - CSN	ASSOUR, SAID
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	ATTAF, TARIQ
02-07-074	STT DE LA COMPAGNIE DE VOLAILLES MAXI (CSN)	AUBRY, GUY
03-09-028	S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS ENSEIGNANTS DE L'UQAM (CSN)	AUBRY, OLIVIER
08-25-154	STT DU CIUSSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE - CSN	AUCLAIR-LABRECQUE, MARIE-NEIGE
09-11-005	S DES CHAUFFEURS D' AUTOBUS DE LA RIVE-SUD (CSN)	AUDET, ALAIN
08-09-306	STT DU CENTRE DE SANTÉ TULATTAUVIK DE L'UNGAVA (CSN)	AUDET, ISABELLE
09-09-010	SNEE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL CSN	AUGUSTE, JEFF CURDY
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	AUGUSTIN, CHILER
<u>B</u>		
03-09-074	S DE L'ENSEIGNEMENT DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU (SECAL)	B. JOLIN, ZACHARI
08-25-091	STT EN PETITE ENFANCE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	BABEU, GENEVIÈVE
09-26-002	STT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES (CSN)	BAILEY, DEBRA-ANN
00-06-000	Conseil central de l'Outaouais	BARIL, DANIEL
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	BARRETTE, DAVID
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	BASTIEN-BERTRAND, MÉLANIE
09-22-005	SEE D'ÉNERGIR (CSN)	BATAÏNI, VINCENT
09-07-004	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE - CSN	BEAUCHAMP, NATHALIE
02-25-097	STT DE PJC ENTREPÔT - CSN	BEAUCHEMIN, PATRICK
00-15-000	Conseil central de l'Estrie	BEAUDIN, DENIS

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
03-09-004	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DE ST-LAURENT	BEAUDRY, JENNIFER
08-26-111	SP DE BUR., DES TECHN. ET DES PROF. DE L'ADMIN DU CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - CSN	BEAULIEU, FRÉDÉRIK
09-11-139	S SOUTIEN SCOLAIRE DES NAVIGATEURS (CSN)	BEAULIEU, VIVIANE
08-06-077	STT DE LA SSS DE L'OUTAOUAIS - CSN	BEDARD, KARINE
08-25-154	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE - CSN	BEDARD, LINE
10-00-000	Fédération de l'industrie manufacturière	BÉGIN, LOUIS
08-11-279	S DU PERSONNEL DE BUR., TECHN. ET PROF. DE L'ADMINISTRATION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES - CSN	BÉGIN-MORNEAU, LAURIE
10-25-001	SN DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD, CSN	BÉLAND, MICHEL
08-25-147	S DES PARAMÉDICS ET DU PRÉHOSPITALIER DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	BÉLANGER, ANDREY
08-10-078	CSN-SRPPSAM DU CISSS A-T	BÉLANGER, JOANIE
02-13-091	STT DE MAXI STE-GENEVIÈVE CHICOUTIMI - CSN	BÉLANGER, LOUISE
09-06-072	S DES COLS BLEUS DE GATINEAU (CSN)	BÉLANGER, MARC OLIVIER
00-12-000	Conseil central du Bas-Saint-Laurent	BÉLANGER, PAULINE
03-09-051	A DES ÉTUDIANT-E-S DIPLÔMÉ-E-S EMPLOYÉ-E-S DE MCGILL	BELFO, GERMANO
03-09-051	A DES ÉTUDIANT-E-S DIPLÔMÉ-E-S EMPLOYÉ-E-S DE MCGILL	BELFO, VIVIAN
09-22-022	S.A.P.S.C.Q. (CSN)	BÉLISLE, JEAN-PASCAL
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	BELKHAYAT, NAIMA
09-13-084	SE MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAGUENAY (CSN)	BELLEY, KIM
08-04-052	SEE DU CSSS DES ÎLES - CSN	BÉNARD, BERNADETTE
08-04-062	S EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRE DU CSSS DES ÎLES - CSN	BÉNARD, MYRIAM
09-25-069	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DES HAUTES-RIVIÈRES CSN	BENOIT, AMÉLIE
02-25-097	STT DE PJC ENTREPÔT - CSN	BENOIT, AUDREY
08-09-442	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DE MONTRÉAL-EST - CSN	BENZAMA, FATIHA
10-07-010	STT DE BRIDGESTONE DE JOLIETTE (CSN)	BERGERON, JEAN-FRANÇOIS
08-10-078	CSN-SRPPSAM DU CISSS A-T	BERGERON, KARINE
10-25-001	SN DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD, CSN	BERGERON, MARIE-CLAUDE
00-00-000	Confédération des syndicats nationaux	BERGERON-CYR, DAVID
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	BERNARD, ANNIE
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	BERNARD, DANIEL
08-15-081	S DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - CSN	BERNARD, LOUIS
08-25-134	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST-CSN	BERTHIAUME, CÉLINE
10-00-000	Fédération de l'industrie manufacturière	BERTHIAUME, SERGE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	BERTRAND, PATRICK
05-09-159	Syndicat des professionnels et des professionnelles du Collège de Rosemont – CSN	BÉRUBÉ, GISÈLE
08-10-061	STT DES CPE DU SECTEUR VILLE-MARIE - CSN	BERUBE COTE, VERONIQUE
08-25-134	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST-CSN	BESSETTE, MATHIEU
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	BIEN-AIMÉ, CARLINE
09-09-045	SE DU CÉGEP DE ROSEMONT CSN	BINETTE, STÉPHANIE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-11-103	STT DES CPE DE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	BIRON, LYNE
10-07-018	STT DE ADF - CSN	BISSONNETTE, KEVIN
05-11-032	S DES PROF, TECH ET TECH DE LA SSS CAPITALE-NATIONALE-CSN (SPTSSS-CSN)	BLACKBURN, ERIC
10-25-020	S DES OUVRIERS DU FER ET TITANE - CSN	BLAIS, DOMINIQUE
03-09-073	S DES PROFESSEURS DU CÉGEP DE ROSEMONT	BLANCHET, MAXIME
09-13-084	SE MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAGUENAY (CSN)	BLANCHETTE, ERIC
10-11-018	ST DU CHANTIER NAVAL DE LAUZON INC.	BLANCHETTE, JEAN
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	BLANCHETTE, JULIE
02-10-054	SE DE BEN DESHAIES - CSN	BLANCHETTE, OLIVIER
08-09-019	STT DU CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	BLÉMIR, ROBERT
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	BLOOMFIELD, JAMES
08-09-308	SE DU CONSEIL CRI DE LA SSS DE LA BAIE-JAMES (CSN)	BOBBISH, DORIS
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	BOHM, FRANZISKA
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	BOISVERT, DAVID
02-25-032	SS DE BARRY CALLEBAUT CANADA INC. (USINE DE SAINT-HYACINTHE) (CSN)	BOIVIN, DANYE
03-09-074	S DE L'ENSEIGNEMENT DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU (SECAL)	BOIVIN-CHOUINARD, MATHIEU
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	BOLDUC, ALEXANDRE
02-13-013	STT DE NUTRINOR (CSN)	BOLDUC, CLAUDE
08-10-078	CSN-SRPPSAM DU CISSS A-T	BOLDUC, JESSIE
00-15-000	Conseil central de l'Estrie	BOLDUC, JULIE
00-26-000	Conseil central du Coeur-du-Québec	BOLDUC, KARINE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	BOLDUC, MIKE
09-22-022	S.A.P.S.C.Q. (CSN)	BOLDUC-LEMIEUX, MYLAINE
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	BONNEVILLE, MATHIEU
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	BORDELEAU, JEAN-FRANÇOIS
08-04-055	CSN -S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CISSS DE LA GASPÉSIE	BOSSÉ, ROBY
02-25-039	STT DE A. LASSONDE (CSN)	BOSSÉ, VINCENT
03-26-002	S PROFESSEURS CEGEP TROIS-RIVIERES	BOUCHARD, ISABELLE
08-11-264	STT DU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE-CSN (STT DU CIUSSS-CN-CSN)	BOUCHARD, MARIE-LINE
08-25-154	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE - CSN	BOUCHARD, MÉLANIE
02-15-104	ST D'ALIMENTS ULTIMA INC.	BOUCHARD, STEEVE
02-11-172	STT DE LA BOULANGERIE VINCENT-MASSEY (CSN)	BOUCHARD MARTEL, MARIANNE
02-22-017	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	BOUCHER, CHANTAL
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	BOUCHER, JESSY
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	BOUDREAU, DANICK
14-22-007	STT DE RADIO-CANADA (FNCC-CSN)	BOUDREAU, GILLES
08-04-071	STT DU CPE LA RAMÉE-CSN	BOUDREAU, NOLAN
08-07-061	STT DU CISSS DE LANAUDIÈRE - CSN	BOUDREAULT, FRANCIS
09-12-011	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CEGEP DE MATANE (CSN)	BOUFFARD, MARIE-NOEL

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-08-027	ST EN CPE RÉGION LAURENTIDES (CSN)	BOULAY, JASMIN
08-04-055	CSN -S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CISSS DE LA GASPÉSIE	BOULAY, PIERRE LUC
08-09-455	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DE MONTRÉAL-NORD ET ST-MICHEL - CSN	BOURAHLA, NASSERA
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	BOURBONNAIS, JOEL
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	BOURDAGES, DEBBIE-ANN
09-09-010	SNEE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL CSN	BOURDON, LOUIS
03-11-002	SPP DU COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE LÉVIS-LAUZON	BOURGET, PATRICK
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	BOURQUE, MICHAEL
08-09-387	STT DU CISSS DE LAVAL - CSN	BOURQUE, NATHALIE
03-09-028	S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS ENSEIGNANTS DE L'UQAM (CSN)	BOUSQUET, RICHARD
05-09-123	S.T.E.P.S.S.Q. (FP-CSN)	BOUTIN, BARBARA
08-11-257	STT DU CHU DE QUÉBEC (CSN)	BOUTIN, STEVE
10-07-001	SNTT DES PÂTES ET PAPIERS DE CRABTREE INC.	BOYER, MARTIN
08-13-101	S DU PERS PARATECHNIQUE, DES SERVICES AUX. ET DE MÉTIER DE LA SSS DU SAGUENAY - LAC-ST-JEAN - CSN	BRASSARD, HÉLÈNE
01-00-000	Fédération de la CSN-Construction	BRASSARD, PIERRE
08-25-154	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE - CSN	BRIERE, CHRISTINE
14-15-015	STT DE NORDIA CSN	BROSSEAU, CAROLINE
08-10-078	CSN-SRPPSAM DU CISSS A-T	BROUILLARD, ANDRÉE-ANNE
08-10-078	CSN-SRPPSAM DU CISSS A-T	BROUILLARD, MIRANIE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	BROUILLETTE, NICOLAS
09-08-063	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES (CSN)	BRUN, FRÉDÉRIC
08-25-134	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST-CSN	BRUNEAU, NATHALIE
03-09-030	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL-SCCCUM (FNEEQ-CSN)	BRUNIER, NICOLAS
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	BUCCHIANICO, LUCIANO
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	BUCHOLTZ, CHRIS
05-09-156	Syndicat des professionnels et des professionnelles du Cégep de Saint-Laurent - CSN	BUREAU, ARIANE
08-25-154	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE - CSN	BUREAU, BRIGITTE
C		
03-08-002	S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME	CAILLÉ, STÉPHANE
10-07-001	SNTT DES PÂTES ET PAPIERS DE CRABTREE INC.	CARDIN, CHRISTIAN
08-11-103	STT DES CPE DE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	CARDINAL, NATHALIE
09-09-011	ASSOCIATION DES CONCIERGES DES ÉCOLES DU DISTRICT DE MONTRÉAL - CSN	CARDINAL, SYLVIE
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	CARMEL-PELOSSE, ARIANNE
02-11-377	STT DE LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES - CSN	CARON, CATHERINE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-11-264	STT DU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE-CSN (STT DU CIUSSS-CN-CSN)	CARON, JEAN-RENAUD
10-08-008	STT DE DEMIX BÉTON - CSN (DIVISION ST-EUSTACHE)	CARON, JIMMY
05-11-032	S DES PROF, TECH ET TECH DE LA SSS CAPITALE-NATIONALE-CSN (SPTSSS-CSN)	CARON, NATHALIE
09-25-052	SE DE SOUTIEN DU CEGEP CHAMPLAIN (CAMPUS ST-LAMBERT)	CARPIO, CARLA
08-11-257	STT DU CHU DE QUÉBEC (CSN)	CARREAU, CHRISTIANE
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	CARRIER, MAXIME
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	CARROLL, DAVE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	CARTER, BRENT
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	CARTIER, FRANK
10-25-017	S DES ACIERS FORGÉS SOREL (CSN)	CARTIER, JEAN FRANCOIS
03-09-072	VANIER COLLEGE TEACHERS' ASSOCIATION	CASANOVA, HUGO
10-10-011	STT PF RÉSOLU, SENNETERRE (FIM-CSN)	CASTONGUAY, MICHEL
00-08-000	Conseil central des Laurentides	CÉRÉ, ERIC
08-11-103	STT DES CPE DE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	CHABOT, ANNE-SOPHIE
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	CHALIFOUX, ALAIN
00-25-000	Conseil central de la Montérégie	CHAMBERLAND, DANY
08-26-111	SP DE BUR., DES TECHN. ET DES PROF. DE L'ADMIN DU CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - CSN	CHAMPAGNE, MANON
10-25-027	SNT EN ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES (CSN) LAPRAIRIE	CHANTAL, LAPRISE
08-25-134	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST-CSN	CHAPUT, MARIE-MICHÈLE
08-07-061	STT DU CISSS DE LANAUDIÈRE - CSN	CHARBONNEAU, CHARLAINE
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	CHARBONNEAU, JEAN SEBASTIEN
09-07-005	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE DE LANAUDIÈRE (CSN)	CHAREST, JADE
14-00-000	Fédération nationale des communications et de la culture	CHARETTE, ANNICK
09-25-069	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DES HAUTES-RIVIÈRES CSN	CHARLAND, ANNIE
09-26-031	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS (CSN)	CHARLAND, NATHALIE
14-22-007	STT DE RADIO-CANADA (FNCC-CSN)	CHARRON, MARIE-ANDRÉE
08-25-134	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST-CSN	CHARRON, MICHELINE
09-11-138	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS (CSN)	CHARTIER, PATRICK
09-09-219	STT DU CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES - CSN	CHARTRAND, PATRICK
03-08-002	S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME	CHAVARIE, SIMON
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	CHEHIDI, NEJIA
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	CHENIER, ERIC
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	CHERESTIL, SABRINA
09-04-016	SE DE SOUTIEN DU CÉGEP DES ÎLES (CSN)	CHEVRIER, SERGE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	CHIN, DEREK
08-25-154	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE - CSN	CHOQUETTE, JOSIE
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	CHRÉTIEN, STÉPHANE
10-07-004	STT DE SONOCO DE TERREBONNE - CSN	CINQUEGRANA, STEVEN

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	CISMASIU, MARIAN
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC - CSN	CLAES, PATRICK
09-04-009	S SOUTIEN SCOLAIRE DES ÎLES - CSN	CLAUDIA, RICHARD
08-09-387	STT DU CISSS DE LAVAL - CSN	CLAVEL, PASCALE
08-06-077	STT DE LA SSS DE L'OUTAOUAIS - CSN	CLEMENT, JONATHAN
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	CLÉMENT, GENEVIÈVE
02-22-018	STT DE FONDATION (CSN)	CLEOPHAT, FABIOLA
02-25-101	STT DE LA FERME ST-ZOTIQUE - CSN	CLÉROUX, FRANCIS
05-11-032	S DES PROF, TECH ET TECH DE LA SSS CAPITALE-NATIONALE-CSN (SPTSSS-CSN)	CLICHE, NICOLE
09-09-277	STT DE LA STM - CSN	CLOUTIER, BENOIT
10-04-002	STT DE LM WIND POWER CSN	CLOUTIER, JEAN ÉRIC
03-09-024	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CEGEP D'AHUNTSIC	CLOUTIER, JULIE
08-15-081	S DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - CSN	COCKS, MYRIAM
08-09-378	SEE CENTRE UNIVERS. SANTÉ MCGILL- CSN/MCGILL UNIVERS. HEALTH CENTER EMPLOYEE'S UNION-CSN	COFINI, VINCENZO
05-11-032	S DES PROF, TECH ET TECH DE LA SSS CAPITALE-NATIONALE-CSN (SPTSSS-CSN)	COLLARD, SEBASTIEN
05-22-022	SPP DE L'UQO (SPUQO)	COLLOMBAT, THOMAS
08-15-081	S DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - CSN	COMEAU, DANIEL
14-15-015	STT DE NORDIA CSN	COMEAU-LACASSE, GENNY
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	CORBEIL, XAVIER
03-11-001	S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DU CÉGEP LIMOILLOU	CORMIER, ROBIN
09-06-088	STT DE LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA - CSN	CORRIVEAU LAMBERT, SAMUEL
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	COTE, CHRISTIAN
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	COTE, NADINE
08-11-279	S DU PERSONNEL DE BUR., TECHN. ET PROF. DE L'ADMINISTRATION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES - CSN	CÔTÉ, NANCY
08-13-101	S DU PERS PARATECHNIQUE, DES SERVICES AUX. ET DE MÉTIER DE LA SSS DU SAGUENAY - LAC-ST-JEAN - CSN	CÔTÉ, OLIVIER
08-15-080	S DES PARAMÉDICS DE L'ESTRIE - CSN	CÔTÉ, SAMUEL
08-11-103	STT DES CPE DE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	CÔTÉ, VÉRONIQUE
09-12-031	SEE BUREAU DE LA VILLE DE RIMOUSKI (CSN)	CÔTÉ-CASTONGUAY, DAPHNÉE
00-04-000	Conseil central de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	COULOMBE, DAVE
05-25-001	STT DU GROUPE DE CONSULTATION CSN	COULOMBE, GUY ALBERT
10-26-009	SS DES EMBALLAGES MITCHEL-LINCOLN (DIVISION DRUMMONDVILLE) - CSN	COURNOYER, DAVE
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	COURTEMANCHE, LISA
08-15-025	ST DES CPE DE L'ESTRIE (CSN)	COUTURE, ISABELLE
08-25-154	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE - CSN	COUTURE, JEAN-YVES
03-25-005	S PROFESSEURS CEGEP ÉDOUARD MONTPETIT (CSN)	COUTURE, LYSANNE
08-09-387	STT DU CISSS DE LAVAL - CSN	CRONIER, FRANÇOIS

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	CROTEAU, ALAIN
08-09-047	STT DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL - CSN	CYR, KARINE
D		
05-22-017	SP TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC	D'AGOSTINO, STEVE
00-09-000	Conseil central du Montréal métropolitain	DAIGNEAULT, DOMINIQUE
08-11-114	STT DU CHSLD ST-AUGUSTIN (CSN)	DALIDA, LABERGE
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	DANCAUSE, GABRIELLE
10-06-002	STT DE LOUISIANA PACIFIC - CSN	DANIS, JONATHAN
09-06-075	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE AU COEUR-DES-VALLÉES - CSN	DANIS, JOSÉE
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	DAOUST, JEAN-MARC
10-11-058	S DES EMPLOYÉS DE BUREAU DU CHANTIER NAVAL DE LÉVIS - CSN	DARAICHE, JONATHAN
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	DAVIDSON, CAROLYNE
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	DE CASTRO DA SILVA, JOAO
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	DE GRANDPRÉ, JEAN
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	DEA, MÉLANIE
08-25-134	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST-CSN	DECHAMPLAIN, CINDY
02-15-104	ST D'ALIMENTS ULTIMA INC.	DELAGE, MARTIN
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	DELICE, FRANTZ
00-25-000	Conseil central de la Montérégie	DELL'ANIELLO, JEAN PHILIPPE
09-22-022	S.A.P.S.C.Q. (CSN)	DELLI QUADRI, MARC
08-09-378	SEE CENTRE UNIVERS. SANTÉ MCGILL- CSN/MCGILL UNIVERS. HEALTH CENTER EMPLOYEE'S UNION-CSN	DEMELO PACHECO, KATHLEEN
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	DEMERS, CHANTAL
03-25-005	S PROFESSEURS CEGEP ÉDOUARD MONTPETIT (CSN)	DEMERS, FRANCE
00-07-000	Conseil central de Lanaudière	DEMERS, MARTIN
10-10-009	STT DE LA SCIERIE BÉARN (FIM-CSN)	DÉNOMMÉ, DANY
00-10-000	Conseil central d'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	DÉNOMMÉ, LYNE
08-09-245	SE DE MÉTIER DE LA BUANDERIE CENTRALE DE MONTRÉAL (CSN)	DESAUTELS, MARC
08-26-111	SP DE BUR., DES TECHN. ET DES PROF. DE L'ADMIN DU CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - CSN	DESBIENS, ERIC
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	DESBIENS, KATHIA
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	DESCHAMPS, KARINE
10-02-001	SNE DE L'ALUMINIUM DE BAIE-COMEAU (CSN)	DESCHENES, HERVÉ
08-07-061	STT DU CISSS DE LANAUDIÈRE - CSN	DESCHÊNES, SIMON
14-22-007	STT DE RADIO-CANADA (FNCC-CSN)	DESHAIES, THOMAS
09-25-050	SE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE LA RIVE-SUD	DÉSILETS, JOSÉE
03-09-030	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL-SCCCUM (FNEEQ-CSN)	DESJARDINS, PIERRE-DAVID
08-07-061	STT DU CISSS DE LANAUDIÈRE - CSN	DESMARAIS, ISABELLE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
10-25-020	S DES OUVRIERS DU FER ET TITANE - CSN	DESMARAIS, LUC
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	DESMEULES, MARYSE
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	DESPRÉS, SYLVIE
08-11-147	L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DU PRÉHOSPITALIER (ATPH)	DESROCHERS, SIMON
09-06-015	SE DE SOUTIEN DU CEGEP DE L'OUTAOUAIS - CSN	DESROCHES, LUC
08-02-062	S DU PERSONNEL DE BUREAU, DES TECH. ET DES PROF. DE L'ADMINISTRATION DE LA SSS DE LA CÔTE-NORD - CSN	DESROSIERS, CYNTHIA
03-09-030	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL-SCCCUM (FNEEQ-CSN)	DESROSIERS-LAUZON, GODEFROY
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	DEVALUS, MARIE-GRÉGOIRE
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	DEVELEY, GUILLAUME
08-08-085	S DES RESPONSABLES DE SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DES LAURENTIDES - CSN	DEVOST, CHATELLE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	DI TOMASO, ANDRÉA
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	DIALLO, RAMATOULAYE
08-09-308	SE DU CONSEIL CRI DE LA SSS DE LA BAIE-JAMES (CSN)	DIAMOND, GEORGE
08-09-378	SEE CENTRE UNIVERS. SANTÉ MCGILL- CSN/MCGILL UNIVERS. HEALTH CENTER EMPLOYEE'S UNION-CSN	DIWARA, SHIAMAN
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	DICAIRE, STEPHAN
08-09-366	STT EN INTERVENTION COMMUNAUTAIRE - CSN	DINNE, MARION
08-11-257	STT DU CHU DE QUÉBEC (CSN)	DION, CLAUDIA
08-09-047	STT DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL - CSN	DION, MANON
09-11-112	SS D'ENTRETIEN DU RTC, CSN INC.	DION, STEVEN
09-12-012	S DU SOUTIEN SCOLAIRE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP (CSN)	DIONNE, STÉPHANE
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	DOAMBA, ADRIEN
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	DOEL, MARTIN
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC - CSN	DOIRON, MANON
05-11-032	S DES PROF, TECH ET TECH DE LA SSS CAPITALE-NATIONALE-CSN (SPTSSS-CSN)	DOIRON, MARIE-MICHELE
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	DONTIGNY, NANCY
08-13-101	S DU PERS PARATECHNIQUE, DES SERVICES AUX. ET DE MÉTIER DE LA SSS DU SAGUENAY - LAC-ST-JEAN - CSN	DORÉ, CAROLINE
08-09-378	SEE CENTRE UNIVERS. SANTÉ MCGILL- CSN/MCGILL UNIVERS. HEALTH CENTER EMPLOYEE'S UNION-CSN	DOUCET, MATHIEU
09-08-063	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES (CSN)	DOYON, JOSÉE
09-09-010	SNEE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL CSN	DOYON, LUC
03-09-004	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DE ST-LAURENT	DOYON, NOVA
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	DRIDI, ALI
02-11-353	SE DE LA STATION MONT SAINTE-ANNE - CSN	DROLET, FRANCE
09-02-045	SP DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE (CSN)	DUBÉ, CHRISTINE
10-26-017	STT DE SHAWINIGAN ALUMINIUM INC. (CSN)	DUBÉ, FRANÇOIS

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
09-25-051	SE D'ENTRETIEN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (CSN)	DUBÉ, JEAN LUC
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	DUBÉ, JEAN-FRANÇOIS
08-11-107	STT DU CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-DES-MONTAGNES (CSN)	DUBÉ, RICHARD
08-11-279	S DU PERSONNEL DE BUR., TECHN. ET PROF. DE L'ADMINISTRATION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES - CSN	DUBOIS, ANNIE
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	DUBORD, MÉLANIE
08-09-176	S DES PROFESSIONNELLES EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIORESPIRATOIRES DU CHU Sainte-Justine-CSN	DUBREUIL, CHANTAL
00-00-000	Confédération des syndicats nationaux	DUCEPPE, YVAN
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC - CSN	DUCHARME, JIMMY
09-04-046	STT DE LA MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS - CSN	DUCHESNEAU, SERGE
09-09-221	SE DE BUREAU DU CIMETIÈRE NOTRE- DAME-DES-NEIGES - CSN	DUFAULT, ÉRIC
09-08-063	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES (CSN)	DUFORT, JOSÉE
02-13-198	STT DE IGA LA BAIE - CSN	DUFOUR, ANNIE
03-11-015	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP BEAUCE-APPALACHES (CSN)	DUFOUR, FREDERIC
09-06-075	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE AU COEUR-DES-VALLÉES - CSN	DUFOUR, JAN-MARK
10-09-067	STT DE ROLLS-ROYCE CANADA - CSN	DUFOUR, RICHARD
01-07-001	S CONSTRUCTION DE LANAUDIÈRE	DUFOUR, STEPHAN
08-04-055	CSN -S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CISSS DE LA GASPÉSIE	DUFRESNE, JONATHAN
08-15-081	S DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - CSN	DUFRESNE, NICOLE
09-26-044	S DU SOUTIEN SCOLAIRE CHEMIN-DU-ROY (CSN)	DUFRESNE, PASCALE
08-04-061	CSN - S DU PERSONNEL DE BUREAU DU CISSS DE LA GASPÉSIE	DUGUAY, ISABELLE
08-09-176	S DES PROFESSIONNELLES EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIORESPIRATOIRES DU CHU Sainte-Justine-CSN	DUMAIS, JONATHAN
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	DUNBERRY, DANIELLE
08-07-061	STT DU CISSS DE LANAUDIÈRE - CSN	DUPERRÉ, CAROLE
08-13-029	ST DES CPE ET DES BC DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-FSSS-CSN	DUPERRÉ, NATHALIE
10-26-016	S NATIONAL USINE SAINT-MAURICE - CSN	DUPONT, STEVE
08-25-154	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE - CSN	DUPUIS, NANCY
00-06-000	Conseil central de l'Outaouais	DUPUIS, NICOLE
09-02-045	SP DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE (CSN)	DURETTE, ERIC
09-07-005	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE DE LANAUDIÈRE (CSN)	DUSSAULT, ISABELLE
08-25-147	S DES PARAMÉDICS ET DU PRÉHOSPITALIER DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	DUTIL, GAÉTAN
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	DUVAL, KRISTIAN
03-25-004	S DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU CEGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	DUVAL, MARIE-EVE

É

09-11-138	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS (CSN)	ÉMOND, JULIE
-----------	--	--------------

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
E		
03-22-001	S DES TUTEURS ET DES TUTRICES DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ - CSN	EBNOETHER, NATHALIE
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	EL HEDJIM, LAMYA
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	ELINA, GUIGNARD
08-15-081	S DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - CSN	EMOND, MARIANNE
08-11-257	STT DU CHU DE QUÉBEC (CSN)	EMOND, PIERRE
00-00-000	Confédération des syndicats nationaux	ENAUT, FRANÇOIS
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	ETIENNE, JEAN CHRISTOPHE
F		
02-25-072	STT DES PRODUITS BRIDOR - CSN	FALL, CHEIKH
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	FAUBERT, SYLVAIN
08-11-103	STT DES CPE DE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	FAUCHON, ISABELLE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	FAVREAU, ÉLYSE
01-11-043	S CONSTRUCTION DE QUÉBEC	FERLAND, FÉLIX
10-26-042	STT DE SOUCY INTERNATIONAL - CSN	FERRON, PAUL
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	FILIATRAULT, ALEXANDRE
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	FILION, BENOIT
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	FILION, LOUISE
09-09-030	SEE DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	FILLION-GIRARD, FRANÇOIS
08-09-378	SEE CENTRE UNIVERS. SANTÉ MCGILL- CSN/MCGILL UNIVERS. HEALTH CENTER EMPLOYEE'S UNION-CSN	FIORILLO, TONY
08-09-308	SE DU CONSEIL CRI DE LA SSS DE LA BAIE-JAMES (CSN)	FIREMAN, DAISY
09-08-063	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES (CSN)	FLAMAND, MARTINE
08-26-103	S DU PERS. PARAT., DES SERV. AUX. ET DE MÉT. DU CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - CSN	FLEURY, SYLVIE
08-09-148	ST DES CPE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	FONTAINE, NATHALIE
08-06-077	STT DE LA SSS DE L'OUTAOUAIS - CSN	FOREST, ERIC
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	FORTIER, MARC-ANTOINE
09-11-017	S SOUTIEN SCOLAIRE BELLIMONT - CSN	FORTIN, SAMUEL
03-10-004	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - CSN	FORTIN, SÉBASTIEN
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	FOSTER, TIM
10-02-001	SNE DE L'ALUMINIUM DE BAIE-COMEAU (CSN)	FOUQUET, YANNICK
10-15-016	ST DES PÂTES ET PAPIERS DE WINDSOR INC. (CSN)	FOURNAISE, NICOLAS
09-22-022	S.A.P.S.C.Q. (CSN)	FOURNIER, STEVE
08-11-264	STT DU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE-CSN (STT DU CIUSSS-CN-CSN)	FOURNIER, YANIKÉ
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	FRASER, NATASHA
09-26-022	SE DU CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES (CSN)	FRÉCHETTE GÉLINAS, SIMON
08-25-134	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST-CSN	FRENETTE, CHARLES

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
03-09-049	S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DU CÉGEP MARIE-VICTORIN (SPPCMV)	FRISCO, CAROLINE
G		
09-25-070	S SOUTIEN SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS (CSN)	GAGNÉ, GUILLAUME
09-26-022	SE DU CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES (CSN)	GAGNÉ, ISABELLE
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	GAGNÉ, MARLÈNE
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	GAGNÉ, SEBASTIEN
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	GAGNON, DAVID
09-25-069	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DES HAUTES-RIVIÈRES CSN	GAGNON, GUY
08-09-416	S DU PRÉHOSPITALIER - CSN	GAGNON, JEAN
10-00-000	Fédération de l'industrie manufacturière	GAGNON, KEVIN
09-13-044	S SOUTIEN SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN (CSN)	GAGNON, MARJORIE
08-09-176	S DES PROFESSIONNELLES EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIORESPIRATOIRES DU CHU SAINTE-JUSTINE-CSN	GAGNON TREMBLAY, ELISABETH
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	GAGNON-MASSE, GABRIEL
09-09-174	STT EN LOISIRS DE VILLE DE LAVAL - CSN	GAGNON-TREMBLAY, CORINE
01-00-000	Fédération de la CSN-Construction	GALARNEAU, RICHARD
08-09-148	ST DES CPE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	GALPEAU, ANNE JOELLE
09-06-072	S DES COLS BLEUS DE GATINEAU (CSN)	GALPEAU BIGRAS, MAXIME
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	GALLAGHER, PHILIPPE
08-11-264	STT DU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE-CSN (STT DU CIUSSS-CN-CSN)	GAMACHE, LUCIE
08-07-061	STT DU CISSS DE LANAUDIÈRE - CSN	GARAND, MARIE-EVE
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	GAREAU, BRIGITTE
08-09-019	STT DU CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	GARIFALIS, JOHN
10-04-002	STT DE LM WIND POWER CSN	GARNEAU, BRYAN
05-09-057	S DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UQAM	GAUDREAU, LOUIS
09-06-075	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE AU COEUR-DES-VALLÉES - CSN	GAULIN-RENAUD, CHRISTINE
03-00-000	Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec	GAUTHIER, CHRISTINE
02-13-166	SE DU MARCHÉ MAXI ALMA (CSN)	GAUTHIER, DENIS
08-06-077	STT DE LA SSS DE L'OUTAOUAIS - CSN	GAUTHIER, PIERRE
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC - CSN	GAUTHIER, STEVE
09-25-069	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DES HAUTES-RIVIÈRES CSN	GAUVIN, MIREILLE
05-00-000	Fédération des professionnelles	GAUVREAU, CATHERINE
10-09-003	SE DE KRUGER LASALLE (CSN)	GAUVREAU, FRÉDÉRIC
08-26-111	SP DE BUR., DES TECHN. ET DES PROF. DE L'ADMIN DU CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - CSN	GELINAS, JOSEE
10-11-056	STT DE BIBBY SAINTE-CROIX - CSN	GÉLINAS, YANNICK
09-08-063	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES (CSN)	GÉMUS, CHANTAL
09-22-022	S.A.P.S.C.Q. (CSN)	GÉNÉUS, GUERTY
03-09-005	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP MONTMORENCY	GEOFFROY, FRANCOIS

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-11-147	L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DU PRÉHOSPITALIER (ATPH)	GERMAIN, JEAN-PHILIPPE
08-08-027	ST EN CPE RÉGION LAURENTIDES (CSN)	GERMAIN, JULIE
08-25-091	STT EN PETITE ENFANCE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	GERVAIS, JULIE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	GHUMAN, RICK
10-15-001	S DU SECTEUR AUTOMOBILE DE L'ESTRIE - CSN	GIGUERE, ANDRÉ
08-13-113	S DU PERSONNEL DE BUR., DES TECH. ET DES PROF. DE L'ADMIN DE LA SSS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - CSN	GILBERT, CAROLINE
03-22-005	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UQO (SCCC-UQO)	GILBERT, LUCE
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	GILEAU, EMMANUELLE
08-02-076	STT DES SERVICES PARATECHNIQUES, AUXILAIRES ET DE MÉTIERS DE LA SSS DE LA CÔTE-NORD - CSN	GIONEST, MYLÈNE
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	GIRARD, JULIE
08-06-042	STT EN CPE DE L'OUTAOUAIS STCPEO - CSN	GIRARD, SONIA
05-00-000	Fédération des professionnelles	GOLDSCHLEGER, JESSICA
08-25-134	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST-CSN	GOSSELIN, ANNICK
14-22-007	STT DE RADIO-CANADA (FNCC-CSN)	GOSSELIN, MARC
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	GOSSELIN, PHILLIPE
10-26-021	SNS DES ACIERS VIC-WEST DE VICTORIAVILLE	GOUDREAU, PASCAL
09-08-050	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN PIERRE-NEVEU (CSN)	GOULET, SYLVAIN
14-00-000	Fédération nationale des communications et de la culture	GOUSSE, STÉPHANE-BILLY
08-26-006	SE CENTRE D'ACCUEIL LES CHUTES (CSN)	GOYER, JOHANNE
02-22-026	STT de Sysco Grand-Montréal (CSN)	GRANT, JAMES
09-00-000	Fédération des employées et employés de services publics	GRATTON, STÉPHANIE
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	GRAVEL, GUILLAUME
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	GRAVEL, STÉPHANE
08-11-264	STT DU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE-CSN (STT DU CIUSSS-CN-CSN)	GRAVEL, SYLVAIN
09-07-002	SE MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL (CSN)	GRAVEL VADNAIS, FRANCIS
09-09-277	STT DE LA STM - CSN	GRAZIANI, FABRIZIO
08-06-077	STT DE LA SSS DE L'OUTAOUAIS - CSN	GREGOIRE, CAROLINE
08-09-387	STT DU CISSS DE LAVAL - CSN	GRENIER, JONATHAN
10-08-004	STT DE SONACA MONTRÉAL - CSN	GRENIER, SYLVAIN
08-07-070	ST DE LA MAISON DE LA TRAVERSE - CSN	GRENON, KATHLEEN
08-09-307	ST DES DISPENSAIRES DE LA BAIE D'HUDSON - CSN	GROLEAU, CHANTAL
02-09-105	ST DU BONAVENTURE (CSN)	GRONDIN, FRANCOIS
09-11-124	SE DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE - WENDAT (CSN)	GROS-LOUIS, MARIO
08-09-366	STT EN INTERVENTION COMMUNAUTAIRE - CSN	GROULX, KATHERYNE
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	GUAY, JEAN-FRANÇOIS
02-13-013	STT DE NUTRINOR (CSN)	GUAY, STEEVE
08-13-101	S DU PERS PARATECHNIQUE, DES SERVICES AUX. ET DE MÉTIER DE LA SSS DU SAGUENAY - LAC-ST-JEAN - CSN	GUAY, STÉPHANE
00-09-000	Conseil central du Montréal métropolitain	GUIBORD, BERTRAND

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
09-11-034	SE MUNICIPAUX DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ (CSN)	GUILBEAULT, MARTIN
08-09-148	ST DES CPE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	GUIMOND, VÉRONIQUE
H		
02-11-337	STT DE L'HÔTEL LE CONCORDE (CSN)	HAJROVIC, INES
09-11-015	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CÉGEP LÉVIS-LAUZON (CSN)	HALLÉ, YVES
09-11-006	SE DU TRANSPORT PUBLIC DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC.	HAMEL, LOUIS
09-25-051	SE D'ENTRETIEN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (CSN)	HAMEL, YANICK
08-26-103	S DU PERS. PARAT., DES SERV. AUX. ET DE MÉT. DU CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - CSN	HAMELIN, MARIE-JOSÉE
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	HARDY, CAROLYNE
08-10-089	S DES PARAMÉDICS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE NORD-DU-QUÉBEC - CSN	HAROLD, LAVOIE
08-06-077	STT DE LA SSS DE L'OUTAOUAIS - CSN	HARPER, JULIE
08-08-027	ST EN CPE RÉGION LAURENTIDES (CSN)	HARRISON, CHANTAL
09-22-022	S.A.P.S.C.Q. (CSN)	HARVEY, GABRIEL
08-02-070	S DES PARAMÉDICS DE LA HAUTE-CÔTE-NORD ET DE LA MANICOUAGAN - CSN	HARVEY, LUC-DAVD
03-22-005	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UQO (SCCC-UQO)	HARVEY, NICOLAS
10-25-061	STT DE KILDAIR - CSN	HÉBERT, MATHIEU
10-07-010	STT DE BRIDGESTONE DE JOLIETTE (CSN)	HÉNAULT, GAÉTANE
08-25-063	STT DU CENTRE D'ACCUEIL MARCELLE-FERRON (CSN)	HENRY, ANTOINE VASQUEZ
08-02-062	S DU PERSONNEL DE BUREAU, DES TECH. ET DES PROF. DE L'ADMINISTRATION DE LA SSS DE LA CÔTE-NORD - CSN	HEPPELL, STEVE
00-25-000	Conseil central de la Montérégie	HERBEUVAL, ANNETTE
03-09-024	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CEGEP D'AHUNTSIC	HÉROUX, ISABELLE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	HICKS, EDWARD
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	HIPPOLYTE, HARDLEY
08-04-055	CSN -S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CISSS DE LA GASPÉSIE	HOGAN, MARIE-PIER
03-09-079	S DES CHARGÉ(E)S DE COURS ET INSTRUCTEURS(TRICES) DE MCGILL (SCCIM) / MCGILL COURSE LECTURERS AND INSTRUCTORS UNION (MCLIU) - CSN	HORNER, KATHY
08-25-154	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE - CSN	HOULE, JULIEN
03-09-006	S DES PROFESSEURS DU CÉGEP DE MAISONNEUVE	HOULE, MARC-ANDRÉ
02-26-023	SE DU GROUPE OLYMEL CSN	HOULE, STEVE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	HOWE, RENE
08-00-000	Fédération de la santé et des services sociaux	HUOT, JUDITH
I		
00-06-000	Conseil central de l'Outaouais	IBARRA RAMIREZ, ALFONSO
00-09-000	Conseil central du Montréal métropolitain	IDE, CHANTAL
03-09-018	JOHN ABBOTT COLLEGE FACULTY ASSOCIATION	IKEBE, SHANNON
05-11-032	S DES PROF, TECH ET TECH DE LA SSS CAPITALE-NATIONALE-CSN (SPTSSS-CSN)	ISABELLE, XAVIER

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
<u>J</u>		
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	JACQUES, FRANCIS
02-25-039	STT DE A. LASSONDE (CSN)	JASAREVIC, ADEM
03-09-079	S DES CHARGÉ(E)S DE COURS ET INSTRUCTEURS(TRICES) DE MCGILL (SCCIM) / MCGILL COURSE LECTURERS AND INSTRUCTORS UNION (MCLIU) - CSN	JASSIM, RAAD
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	JAWA-RODRIGUEZ, OLIVIER
10-02-001	SNE DE L'ALUMINIUM DE BAIE-COMEAU (CSN)	JEAN, MARC
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	JEAN, VÉRONIQUE
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	JEAN-JACQUES, YODELINE
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	JEANLOUIS, BERTINE
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	JEANNOTTE, BRUNO
08-26-103	S DU PERS. PARAT., DES SERV. AUX. ET DE MÉT. DU CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - CSN	JOBIN, CHRISTIANE
08-09-378	SEE CENTRE UNIVERS. SANTÉ MCGILL- CSN/MCGILL UNIVERS. HEALTH CENTER EMPLOYEE'S UNION-CSN	JOHNSON, TERRY
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	JOLY, CHANTAL
03-13-014	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CÉGEP DE JONQUIÈRE - CSN	JOMPHE, SYLVAIN
09-12-062	ASSOCIATION DES CHAUFFEURS D'AUTOBUS SCOLAIRES MATANAIS INC.	JONCAS, BRIGITTE
08-09-148	ST DES CPE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	JOSEPH, NADINE
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	JOSEPH, THERLINE
08-11-011	ST DE PARTAGEC (CSN)	JUNEAU, ALAIN
<u>K</u>		
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	KAFILÉ, FOUAD
03-11-020	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	KANDRI-RODY, RACHID
08-09-176	S DES PROFESSIONNELLES EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIORESPIRATOIRES DU CHU SAINTE-JUSTINE-CSN	KANZI BELGHITI, LALLA RHITA
02-23-002	Toronto Hospitality Employees Union - CSN	KARASAN, TESLIME
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	KASAPOGLU, VIRGINIE
03-25-005	S PROFESSEURS CEGEP ÉDOUARD MONTPETIT (CSN)	KATRAPANI, PHYLLIS
02-11-350	SE DE L'HÔTEL CLARENDON (CSN)	KEABLE, REBEKA
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	KOROMA, JARIEU
<u>L</u>		
08-15-081	S DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - CSN	LABARRE, JENNIFER
09-06-072	S DES COLS BLEUS DE GATINEAU (CSN)	LABELLE, STÉPHANE
10-10-008	STT DE SCIERIE VAL D'OR (CSN)	LABELLE, STÉPHANE
08-11-264	STT DU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE-CSN (STT DU CIUSSS-CN-CSN)	LABONTÉ, CAROLINE
02-11-342	STT DE MAXI LÉVIS (CSN)	LABRIE, CHANTAL
10-26-028	STT DE OUTILLAGE DE PRÉCISION - CSN	LABRIE, LUCIE
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	LACELLE, JULIE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
05-11-032	S DES PROF, TECH ET TECH DE LA SSS CAPITALE-NATIONALE-CSN (SPTSSS-CSN)	LACHANCE, EMMANUELLE
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	LACHANCE, MARTIN
08-09-026	SNE DE L'HÔPITAL BOURGET (CSN)	LACOMBE, FRANCOIS
09-26-031	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS (CSN)	LACOURSE, NATHALIE
03-00-000	Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec	LACOURSIÈRE, BENOÎT
09-26-044	S DU SOUTIEN SCOLAIRE CHEMIN-DU-ROY (CSN)	LAFLAMME, ANNIE
00-10-000	Conseil central d'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	LAFLEUR, FÉLIX-ANTOINE
02-11-194	STT DE ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU NEWTON QUÉBEC (CSN)	LAFOND, LUC
08-07-061	STT DU CISSS DE LANAUDIÈRE - CSN	LAFOREST-FLEURENT, ISABELLE
08-10-078	CSN-SRPPSAM DU CISSS A-T	LAGUEUX, RAYMOND
09-08-076	STT DE TRANSCOBEC - CSN	LAJEUNESSE, DANIEL
10-09-001	SE CASCADES EMBALLAGE CARTON CAISSE VIAU CSN	LAJEUNESSE, MANON
08-07-061	STT DU CISSS DE LANAUDIÈRE - CSN	LAJEUNESSE, SOPHIE
09-06-072	S DES COLS BLEUS DE GATINEAU (CSN)	LAJOIE, ANDRÉ
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	LAKE, KERRIE
10-11-056	STT DE BIBBY SAINTE-CROIX - CSN	LALIBERTÉ, JEAN-FRANCOIS
05-11-032	S DES PROF, TECH ET TECH DE LA SSS CAPITALE-NATIONALE-CSN (SPTSSS-CSN)	LALIBERTÉ, JONATHAN
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	LALLEMENT, ELISE
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	LALONDE, CHANTAL
09-09-217	STT DU FRQS - CSN	LALONDE, SANDY
05-09-059	SE PROFESSIONNEL-LE-S DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA (CSN)	LAM, SIGMUND
08-09-416	S DU PRÉHOSPITALIER - CSN	LAMARCHE, CLAUDE
10-04-002	STT DE LM WIND POWER CSN	LAMARRE, JIMMY
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	LAMBERT, DANIEL STEVE
08-09-176	S DES PROFESSIONNELLES EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIORESPIRATOIRES DU CHU SAINTE-JUSTINE-CSN	LAMBERT, NADINE
05-09-016	S DES AVOCATS DE L'AIDE JURIDIQUE DE MONTRÉAL	LAMBERT-BOULIANNE, JUSTINE
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	LAMONTAGNE, MARTIN
02-12-051	STT DE COOP-IGA RIMOUSKI (CSN)	LAMOUREUX, DANIEL
09-12-013	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DES PHARES (CSN)	LANGLOIS, DENISE
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	LAPENSÉE, VALÉRIE
08-04-052	SEE DU CSSS DES ÎLES - CSN	LAPIERRE, LINDA
08-10-084	STT DU CRSSS DE LA BAIE-JAMES - CSN	LAPOINTE, CARL
08-09-148	ST DES CPE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	LAPOINTE, GENEVIÈVE
03-25-012	SEE DU COLLÈGE JEAN DE LA MENNAIS - CSN	LAPOINTE, LÉANDRE
08-09-387	STT DU CISSS DE LAVAL - CSN	LAPORTE-TREMBLAY, CLAUDINE
08-11-264	STT DU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE-CSN (STT DU CIUSSS-CN-CSN)	LAPRISE, ROGER
03-09-010	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	LARBRISSEAU, SYLVIE
10-10-001	ST DE LA MINE NORANDA - CSN	LALENTE, STÉPHANE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-25-134	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST-CSN	LAROCHE, DANIEL
03-13-014	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CÉGEP DE JONQUIÈRE - CSN	LAROCHE, NATANIEL
03-09-030	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL-SCCCUM (FNEEQ-CSN)	LAROSE, MARIE MICHELE
08-26-111	SP DE BUR., DES TECHN. ET DES PROF. DE L'ADMIN DU CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - CSN	LAROSE-DOUCET, AUDREY
09-13-044	S SOUTIEN SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN (CSN)	LAROUCHE, AUDREY
09-11-139	S SOUTIEN SCOLAIRE DES NAVIGATEURS (CSN)	LAROUCHE, ERIC
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	LAROUCHE, LYDIA
14-09-134	SE DE RDS - CSN	LASNIER-FRASER, MATHIEU
08-06-077	STT DE LA SSS DE L'OUTAOUAIS - CSN	LATOUR, MARIO
02-09-215	ST DU RITZ CARLTON (CSN)	LATULIPPE, JOSÉE
09-06-071	STT DE RESTO-CASINO DE HULL (CSN)	LAUBER, ÉRIC
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	LAURENCE, MARTIN
08-09-038	SE DE VILLA MÉDICA (CSN)	LAURENCE, RENEE
10-09-034	STT D'ACIER D'ARMATURE FERNEUF - CSN	LAUZON, SYLVAIN
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	LAVERDIÈRE, SIMON
08-26-111	SP DE BUR., DES TECHN. ET DES PROF. DE L'ADMIN DU CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - CSN	LAVERDIÈRE, NANCY
09-22-005	SEE D'ÉNERGIR (CSN)	LAVERDURE, CHRISTINE
08-07-061	STT DU CISSS DE LANAUDIÈRE - CSN	LAVERGNE, MELISSA
00-26-000	Conseil central du Coeur-du-Québec	LAVERGNE, PAUL
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	LAVIGNE, MATHIEU
02-00-000	Fédération du commerce	LAVIOLETTE, ALEXANDRE
08-04-055	CSN -S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CISSS DE LA GASPÉSIE	LAVOIE, BILLY
09-22-022	S.A.P.S.C.Q. (CSN)	LAVOIE, MATHIEU
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	LAVOIE, NATHALIE
09-08-007	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU COLLÈGE LIONEL-GROULX	LAVOIE, RÉMI
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	LAVOIE, STÉPHANE
09-12-015	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DU FLEUVE ET DES LACS (CSN)	LAVOIE, VALÉRIE SANDRA
10-07-018	STT DE ADF - CSN	LAVOIE-CHARRON, CÉDRIC
08-09-019	STT DU CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	LAW, HELEN
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	LE BLANC, MÉLISSA
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	LEBEAU, FREDERICK
08-04-053	S DES TECH ET DES PROF DE LA SS DES ÎLES - CSN	LEBLANC, GAETAN
09-26-002	STT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES (CSN)	LEBLANC, KATHY
03-26-001	S DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU CÉGEP DE SHAWINIGAN	LEBLANC, NANCY
09-07-005	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE DE LANAUDIÈRE (CSN)	LEBLANC, STÉPHANE
03-11-016	S DES EMPLOYÉ-E-S EN ÉDUCATION DU COLLÈGE DE LÉVIS - FNEEQ-CSN	LEBLOND, CAROLINE
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	LECAVALIER, CHANTAL

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	LECLAIR, JULIEN
08-15-025	ST DES CPE DE L'ESTRIE (CSN)	LECLERC, CAMILLE
08-11-103	STT DES CPE DE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)	LECLERC, CHANTAL
08-00-000	Fédération de la santé et des services sociaux	LECLERC, RÉJEAN
05-11-032	S DES PROF, TECH ET TECH DE LA SSS CAPITALE-NATIONALE-CSN (SPTSSS-CSN)	LECOMPTE, CHRISTIAN
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	LEDOUX, RICHARD
14-09-012	S GÉNÉRAL DE LA RADIO (CSN)	LEDUC, DANIEL
14-04-004	STT DU MUSÉE DE LA GASPÉSIE - CSN	LEDUC, GABRIELLE
09-15-099	S DU PERSONNEL TECHNIQUE, ADMINISTRATIF ET ÉDUCATIF DU VAL-DES-CERFS - CSN	LEDUC, JACINTHE
08-09-097	SE DE NOTRE-DAME DE LOURDES (CSN)	LEFEBVRE, BRIGITTE
10-08-002	STT DE TIMCAL CANADA INC. (CSN)	LEFEBVRE, ERIC
05-22-005	SE DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE (SECDPDJ) (CSN)	LÉGARÉ, MARIE-IRIS
03-25-006	S DES ENSEIGNANTS DU CEGEP CHAMPLAIN (ST-LAMBERT) (CSN)	LEGAULT, YANNICK
00-00-000	Confédération des syndicats nationaux	LELIÈVRE, KATIA
08-06-077	STT DE LA SSS DE L'OUTAOUAIS - CSN	LEMAY-MALO, STÉPHANIE
09-22-005	SEE D'ÉNERGIR (CSN)	LÉONARD, ANDRÉ
01-11-043	S CONSTRUCTION DE QUÉBEC	LEPAGE, ÉRIK
10-15-012	STT DES PÂTES ET DU PAPIER DE BROMPTON - CSN	LEPAGE, KEVIN
08-02-076	STT DES SERVICES PARATECHNIQUES, AUXILAIRES ET DE MÉTIERS DE LA SSS DE LA CÔTE-NORD - CSN	LEPAGE, LOUISE
10-26-023	ST DE POSI-PLUS TECHNOLOGIES INC. (CSN)	LÉPINE, MARTIN
09-07-044	SE D'ENTRETIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES (CSN)	LÉPINE, RÉMI
03-07-005	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À TERREBONNE(FNEEQ-CSN)	LÉPINE, VÉRONIQUE
09-02-035	SNE DE LA VILLE DE PORT-CARTIER (CSN)	LEROUX, JULIAN
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	LESAGE, ERIC
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	LESCAUWIER, NICOLAS
08-25-031	STT DE LA RÉSIDENCE SOREL-TRACY (CSN)	LESSARD, KATHLEEN
03-15-003	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CÉGEP DE SHERBROOKE - CSN	LETENDRE, EVELYNE
03-09-010	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	LETENDRE, MARTIN
08-09-019	STT DU CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	LÉTOURNEAU, ISABELLE
03-15-006	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP DE GRANBY-HAUTE-YAMASKA	LÉTOURNEAU-DUROCHER, MARIE-ÈVE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	LÉVEILLÉ, CLAUDINE
09-02-045	SP DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE (CSN)	LEVESQUE, ANOUK
10-07-010	STT DE BRIDGESTONE DE JOLIETTE (CSN)	LEVESQUE, ETIENNE
09-11-016	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CÉGEP SAINTE-FOY	LÉVESQUE, ÉRIC
03-09-030	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL-SCCCUM (FNEEQ-CSN)	LI, XIAO FE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	LIZOTTE, CHANTAL
00-12-000	Conseil central du Bas-Saint-Laurent	LIZOTTE, TOMMY
09-08-050	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN PIERRE-NEVEU (CSN)	LOIGNON, RICHARD
08-00-000	Fédération de la santé et des services sociaux	LONGCHAMPS, LUCIE
09-25-070	S SOUTIEN SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS (CSN)	LONGTIN, ANNICK
09-06-071	STT DE RESTO-CASINO DE HULL (CSN)	LOPES-SANTOS, ROGERIO
05-09-057	S DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UQAM	LORITE, ALEJANDRO
08-25-063	STT DU CENTRE D'ACCUEIL MARCELLE-FERRON (CSN)	LOUIS-SAUL, YVES-ANDRE
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	LUCATE, MARIE-ROBERTE
M		
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	MACKINNON, DANIEL
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	MAILHOT, ANICK
00-08-000	Conseil central des Laurentides	MAILLÉ, CHANTAL
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	MAJDI, MOUAD
09-07-004	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE - CSN	MAJEAU, CLAUDE
09-00-000	Fédération des employées et employés de services publics	MALENFANT, SIMON MATHIEU
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	MALLET, REGGIS
08-25-154	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE - CSN	MALLETTE, DANIEL
10-13-029	SE COLS BLANCS DE LA MINE NIOBEC - CSN	MALLETTE, JACQUES
08-15-081	S DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - CSN	MALLETTE, MICHELLE
09-11-036	SE DE L' AIDE JURIDIQUE DE QUÉBEC (CSN)	MALTAIS, NADIA
08-02-038	STT DU CENTRE SANTÉ DE SCHEFFERVILLE (CSN)	MAMEANSKUM, ELIZABETH
08-06-077	STT DE LA SSS DE L'OUTAOUAIS - CSN	MANCHOLA, JEAN-FRANCO
09-13-044	S SOUTIEN SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN (CSN)	MARCEAU, GENEVIEVE
08-25-141	STT DES RÉSIDENCES ET CH PRIVÉS DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	MARCELLUS, CARLINE
02-09-625	STT DU RÉSIDENCE INN BY MARRIOTT-CSN	MARCELUS, MARLÈNE
08-11-264	STT DU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE-CSN (STT DU CIUSSS-CN-CSN)	MARCHAND, JEAN-FRANCOIS
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	MARCHETTA, NINETTA
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	MARCOTTE, DANIEL
08-09-387	STT DU CISSS DE LAVAL - CSN	MARCOTTE, NATHALIE
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	MARIN, JULIE
09-11-122	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DES APPALACHES (CSN)	MAROIS, FRANCIS
03-11-020	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	MAROIS, SYLVAIN
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	MARSH, PATRICK
02-13-083	STT DE MAXI ROBERVAL - CSN	MARTEL, CELINE
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	MARTEL, FÉLIX
08-15-081	S DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - CSN	MARTEL, JEAN-PIERRE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
14-13-042	STT DE UNIMARKETING - CSN	MARTEL, MANON
09-22-038	SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS - CSN	MARTEL GILL, STÉPHANIE
10-09-020	STT DE LAVO LTÉE (CSN)	MARTIN, ERIC
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	MARTIN, STEPHANE
08-10-078	CSN-SRPPSAM DU CISSS A-T	MASSICOTTE, LYNE
02-26-023	SE DU GROUPE OLYMEL CSN	MATHIEU, CARL
09-25-070	S SOUTIEN SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS (CSN)	MATHIEU, KATHLEEN
02-26-040	STT DE BACON INTER-AMÉRIKA (CSN)	MATHIEU, NANCY
08-09-176	S DES PROFESSIONNELLES EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIORESPIRATOIRES DU CHU SAINTE-JUSTINE-CSN	MATTE, JULIE
03-11-020	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	MAUGER, VINCENT
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	MAYARD, MALICKA
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	MAYER, CHASE
08-06-042	STT EN CPE DE L'OUTAOUAIS STCPEO - CSN	MAYER, JULIE
08-09-019	STT DU CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	MAYERS, LEON
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	MBOUNGOU, JEAN-DANIEL
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	MC LEAN, NICOLE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	MCCARTHY, MIKE
00-15-000	Conseil central de l'Estrie	MCKAY, STEVE
10-25-046	STT DE SONIPLASTICS - CSN	MCNICOLL, ERIC
09-09-295	STT DE STRUCTURES MÉTROPOLITAINES - CSN	MCSWEEN, DANIEL
08-07-061	STT DU CISSS DE LANAUDIÈRE - CSN	MELANÇON, LUCE
08-25-134	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST-CSN	MÉNARD, GUY
02-25-030	ST D'ABATTOIR DE VOLAILLE DE ST-JEAN-BAPTISTE (CSN)	MÉNARD, SYLVAIN
10-09-046	STT DE MDA ESPACE - CSN	MERCIER, MICHEL
09-09-233	KATIVIK REGIONAL GOVERNMENT EMPLOYEES' UNION-CSN	MESHER VICTOR, VICTOR
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	MEUNIER, JIMMY
08-10-072	STT CPE BAMBIN ET CÂLIN - CSN	MGGRATH, ALINE
10-15-037	STT DE GRAYMONT (QC) INC. (CSN)	MILLETTE, ALEXANDRE
03-09-018	JOHN ABBOTT COLLEGE FACULTY ASSOCIATION	MILLETTE, ROXANE
08-09-387	STT DU CISSS DE LAVAL - CSN	MILOT, GENEVIÈVE
08-10-078	CSN-SRPPSAM DU CISSS A-T	MINGO, MARIE-ÈVE
08-04-062	S EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRE DU CSSS DES ÎLES - CSN	MIOUSSE BÉNARD, NADIA
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	MIRZA, MEENA
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	MONCHAMP, MAXIME
02-00-000	Fédération du commerce	MONETTE, SERGE
03-09-030	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL-SCCCUM (FNEEQ-CSN)	MONNIER, MICHAEL
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	MONTEIRO, GUSTAVO
08-09-441	S DES RSÉ À L'ENFANCE AHUNTSIC - VILLERAY - PETITE PATRIE - CSN	MONTELPARÉ, NATALI

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
03-15-003	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CÉGEP DE SHERBROOKE - CSN	MORAIS, JOSÉE
14-22-007	STT DE RADIO-CANADA (FNCC-CSN)	MORASSE, PRECILLA
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	MOREAU, GILLES
09-26-036	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE L'AIDE JURIDIQUE DE LA MAURICIE BOIS-FRANCS (CSN)	MOREAU, MARIE-ÈVE
08-02-062	S DU PERSONNEL DE BUREAU, DES TECH. ET DES PROF. DE L'ADMINISTRATION DE LA SSS DE LA CÔTE-NORD - CSN	MOREL, IAN
02-13-069	STT DE MAXI GALERIES LAC-SAINT-JEAN ALMA - CSN	MOREL, PIERRE
08-06-042	STT EN CPE DE L'OUTAOUAIS STCPEO - CSN	MOREL, SEBASTIEN
09-11-112	SS D'ENTRETIEN DU RTC, CSN INC.	MORENCY, DAVID
05-09-123	S.T.E.P.S.S.Q. (FP-CSN)	MORIN, ANNIE
08-10-093	STT DE LA PIAULE DE VAL-D'OR - CSN	MORIN, AUDREY
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	MORIN, CHANTAL
00-10-000	Conseil central d'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	MORIN, GENEVIÈVE
08-07-061	STT DU CISSS DE LANAUDIÈRE - CSN	MORIN, GINETTE
00-13-000	Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean	MORIN, MARIELLE
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	MORIN, NANCY
02-12-081	STT VIANDES DU BRETON (CSN)	MORIN, YANNICK
01-00-000	Fédération de la CSN-Construction	MORIN LAFONTAINE, JENNIE-CLAUDE
08-26-111	SP DE BUR., DES TECHN. ET DES PROF. DE L'ADMIN DU CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - CSN	MORRISSETTE, CLAUDETTE
08-09-019	STT DU CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	MOSES, EFREM
08-07-061	STT DU CISSS DE LANAUDIÈRE - CSN	MOUSSEAU, GUY
09-22-022	S.A.P.S.C.Q. (CSN)	MURRAY, BRAD
03-09-024	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CEGEP D'AHUNTSIC	MYOTTE, ELSA
<u>N</u>		
09-02-030	STT DE BUREAU DE L'AIDE JURIDIQUE DE LA COTE-NORD - CSN	NADEAU, ÉMILIE
14-22-007	STT DE RADIO-CANADA (FNCC-CSN)	NADEAU, JEAN-FRANÇOIS
08-26-061	SRTT EN CPE DU COEUR DU QUÉBEC (CSN)	NADEAU, JULIE
10-02-001	SNE DE L'ALUMINIUM DE BAIE-COMEAU (CSN)	NADEAU, MATHIEU
09-22-038	SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS - CSN	NADEAU, MAXIME
09-08-063	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES (CSN)	NADEAU, STÉPHANE
08-09-479	Syndicat des RSGE de St-Léonard - CSN	NAÏT DJOUDI, KARIMA
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	NEBBARI, CHAKIB
09-11-138	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS (CSN)	NECHED, HASSIBA
08-10-084	STT DU CRSSS DE LA BAIE-JAMES - CSN	NÉRON, VICKY
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	NGO HOTT, MARIE
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	NGONGUIDJOL, MIRABELLE
08-09-148	ST DES CPE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	NIYONSHIMA, DIANE
03-09-079	S DES CHARGÉ(E)S DE COURS ET INSTRUCTEURS(TRICES) DE MCGILL (SCCIM) / MCGILL COURSE LECTURERS AND INSTRUCTORS UNION (MCLIU) - CSN	NIZAMI, TARIQ

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
09-04-037	SE MUNICIPAUX DES ÎLES - CSN	NOËL, JEAN-FRÉDÉRIK
09-26-012	ST DU TRANSPORT DE SHAWINIGAN (CSN)	NORMANDIN, ROGERS
Q		
08-09-442	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DE MONTRÉAL-EST - CSN	OLMOS, JEANNETTE
03-11-020	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	ONS, LUCIE
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	OSTIGUY, DOMINIC
08-12-051	ST G (CSN) - (MF)	OTIS, MÉLANIE
03-09-010	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	OUDOT, MARIE-LAURE
10-15-015	STT DE PAPIERS COUCHÉS D'ATLANTIC - CSN	OUELLET, GUY
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	OUELLET, LUC
00-13-000	Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean	OUELLET, MARIE-PIER
02-25-030	ST D'ABATTOIR DE VOLAILLE DE ST-JEAN-BAPTISTE (CSN)	OUELLET, PIERRETTE
08-15-081	S DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - CSN	OUELLET, VICKY
02-11-031	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	OUELLETTE, LOUISE
P		
08-06-077	STT DE LA SSS DE L'OUTAOUAIS - CSN	PACE, THOMAS
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	PAGLIARULO, DELIA
08-06-042	STT EN CPE DE L'OUTAOUAIS STCPEO - CSN	PAIEMENT, JANIE
02-04-013	SE DE MAGASIN COOP DE LAVERNIÈRE (C.S.N.)	PAINCHAUD, GEORGES
08-09-308	SE DU CONSEIL CRI DE LA SSS DE LA BAIE-JAMES (CSN)	PALARDY, ROXANNE
05-09-123	S.T.E.P.S.S.Q. (FP-CSN)	PALLANCA, DOMINIQUE
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	PAMPENA, ANTONIO
03-09-079	S DES CHARGÉ(E)S DE COURS ET INSTRUCTEURS(TRICES) DE MCGILL (SCCIM) / MCGILL COURSE LECTURERS AND INSTRUCTORS UNION (MCLIU) - CSN	PAPATHEODORAKOS, NICK
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	PAQUET, MARIO
08-09-387	STT DU CISSS DE LAVAL - CSN	PAQUETTE, HUGO
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	PAQUETTE, MARTIN
02-09-642	STT DE RONA L'ENTREPÔT ANJOU - CSN	PAQUETTE, PAUL-EMILE
14-22-007	STT DE RADIO-CANADA (FNCC-CSN)	PAQUETTE, PHILIPPE
02-40-001	SE DE LA RESTAURATION - CSN	PAQUETTE, SYLVAIN
05-22-017	SP TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC	PAQUIN, STÉPHANE
02-25-097	STT DE PJC ENTREPÔT - CSN	PARADIS LAPOINTE, JONATHAN
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	PARENT, AUDREY
10-26-042	STT DE SOUCY INTERNATIONAL - CSN	PARENT, GUILLAUME
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	PARENT, LINE
01-11-043	S CONSTRUCTION DE QUÉBEC	PARENT, PIERRE-OLIVIER
08-02-053	STT DU CPE LE MUR-MÛR - CSN	PARISEAU, CAROLINE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-26-103	S DU PERS. PARAT., DES SERV. AUX. ET DE MÉT. DU CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - CSN	PATENAUDE, DOMINIQUE
10-26-015	ST DU BÉTON PRÉFABRIQUÉ - CSN	PATINO, YVAN
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	PAUL, MELISSA
09-09-081	SE DE SOUTIEN DU CÉGEP ANDRÉ LAURENDEAU (CSN)	PAVONI, RICCARDO
08-07-061	STT DU CISSS DE LANAUDIÈRE - CSN	PAYETTE, DANNY
03-13-014	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CÉGEP DE JONQUIÈRE - CSN	PAYETTE, MICHEL
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	PAYETTE, STÉPHANE
02-22-017	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	PELCHAT, LINE
00-26-000	Conseil central du Coeur-du-Québec	PELLERIN, MARIO
02-25-097	STT DE PJC ENTREPÔT - CSN	PELLETIER, FÉLIX
00-11-000	Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches	PELLETIER, MELANIE
14-22-007	STT DE RADIO-CANADA (FNCC-CSN)	PELLETIER, SOPHIE
10-13-013	ST DE LA SCIERIE PETIT-PARIS - CSN	PELLETIER, STEVE
03-09-028	S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS ENSEIGNANTS DE L'UQAM (CSN)	PENAFIEL, RICARDO
10-08-004	STT DE SONACA MONTRÉAL - CSN	PEPIN, BENOIT
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	PERRAULT, MAXIME
09-09-098	SE DE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL (CSN)	PERRON, SYLVAIN
02-09-704	STT DU HILTON GARDEN INN-CSN	PERRON-DUCLOS, ANNICK
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	PETITPAS, JOSÉE
05-09-160	Syndicat de la permanence de Québec solidaire - CSN	PETTUS, GALE
10-09-067	STT DE ROLLS-ROYCE CANADA - CSN	PHILLIPS, BRADLEY
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	PICARD, MICHEL
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	PICHE, GILLES
08-26-061	SRTT EN CPE DU COEUR DU QUÉBEC (CSN)	PICHÉ, ROXANE
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	PICHETTE, MAXIME
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	PICOTTE, DONALD
08-25-154	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE - CSN	PIETRANTONIO, MICHEL
03-09-006	S DES PROFESSEURS DU CÉGEP DE MAISONNEUVE	PILON, NATHALIE
08-06-077	STT DE LA SSS DE L'OUTAOUAIS - CSN	PILON, ROBIN
09-09-030	SEE DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	PILON, ROMÉO
10-09-067	STT DE ROLLS-ROYCE CANADA - CSN	PINEAULT, MAXIME
02-13-089	SE DU SUPERMARCHÉ MAXI DE CHICOUTIMI - CSN	PINEAULT, STÉPHANE
02-02-005	STT DE G.E.P. DE BAIE-COMEAU - CSN	PITRE, CLAUDE
05-11-032	S DES PROF, TECH ET TECH DE LA SSS CAPITALE-NATIONALE-CSN (SPTSSS-CSN)	PLAMONDON, LUC
03-11-013	CHAMPLAIN- ST. LAWRENCE COLLEGETEACHER'S UNION	PLANTE, STÉPHANIE
00-12-000	Conseil central du Bas-Saint-Laurent	PLOURDE, GENEVIÈVE
00-11-000	Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches	POIRIER, BARBARA
10-04-001	STT DE MINES SELEINE (CSN)	POIRIER, JEAN-PIERRE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-26-111	SP DE BUR., DES TECHN. ET DES PROF. DE L'ADMIN DU CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - CSN	POISSON, DANIEL
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	POPESCU, MARIUS CIPRIAN
08-13-029	ST DES CPE ET DES BC DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-FSSS-CSN	POTVIN, MÉLISSA
08-13-101	S DU PERS PARATECHNIQUE, DES SERVICES AUX. ET DE MÉTIER DE LA SSS DU SAGUENAY - LAC-ST-JEAN - CSN	POUDRIER, MANON
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	POULIN, KEVEN
03-15-003	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CÉGEP DE SHERBROOKE - CSN	POULIN-LAMARRE, MATHIEU
08-02-076	STT DES SERVICES PARATECHNIQUES, AUXILAIRES ET DE MÉTIERS DE LA SSS DE LA CÔTE-NORD - CSN	POULIOT, MAXYM
09-26-038	S RÉGIONAL DES EMPLOYÉS(ES) MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN)	PRATTE, SYLVAIN
10-07-010	STT DE BRIDGESTONE DE JOLIETTE (CSN)	PRÉVILLE, YANICK
09-25-070	S SOUTIEN SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS (CSN)	PRIMEAU, ANNICK
00-11-000	Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches	PROULX-DUPERRÉ, FRANÇOIS
10-07-010	STT DE BRIDGESTONE DE JOLIETTE (CSN)	PROVENCHER, JEAN
Q		
03-00-000	Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec	QUESNEL, CAROLINE
08-09-387	STT DU CISSS DE LAVAL - CSN	QUIROGA, RODRIGO
R		
09-15-095	S DU PERSONNEL DU VAL-DES-CERFS (CSN)	RACICOT, BENOIT
08-08-085	S DES RESPONSABLES DE SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DES LAURENTIDES - CSN	RACICOT, CHANTAL
08-13-113	S DU PERSONNEL DE BUR., DES TECH. ET DES PROF. DE L'ADMIN DE LA SSS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - CSN	RACINE, GUILLAUME
05-22-017	SP TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC	RACINE, MANON
05-11-032	S DES PROF, TECH ET TECH DE LA SSS CAPITALE-NATIONALE-CSN (SPTSSS-CSN)	RACINE, SONIA
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	RAMBERT, CAROLINE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	RANDLE, JOHN
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	RAYMOND, CATHY
03-09-028	S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS ENSEIGNANTS DE L'UQAM (CSN)	RÉGNIER, JEAN
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	RENAUD, MARTIN
08-12-106	STT DES SERVICES DE GARDE L'ENFANT JOUE - CSN	RICHARD, CAROLINE
09-25-054	SNE MUNICIPAUX DE PINCOURT (CSN)	RICHARD, ERIC
00-04-000	Conseil central de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	RICHARD, JULES
10-08-005	STT DE ORICA - CSN	RICHER, MARTIN
02-09-468	ST DE DISTRIBUTION MULTI-MARQUES LAVAL - CSN	RIOUX, DANIEL
02-09-228	ST DES RÔTISSERIES AU COQ (CSN)	RIOUX, ROBERT
09-11-018	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CÉGEP LIMOILLOU - CSN	RIOUX, SYLVIE
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	RIQUET, DEBORAH
00-07-000	Conseil central de Lanaudière	RIVEST, PATRICIA

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-11-147	L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DU PRÉHOSPITALIER (ATPH)	ROBERGE, JONATHAN
03-11-003	S DES PROFESSEUR-E-S DU COLLÈGE FRANCOIS-XAVIER-GARNEAU	ROBITAILLE, NATHALIE
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	ROBITAILLE, STEPHANIE
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	ROCHON, RENE
08-25-091	STT EN PETITE ENFANCE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	RODIER, NANCY
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	RONDEAU, BRIGITTE
02-07-074	STT DE LA COMPAGNIE DE VOLAILLES MAXI (CSN)	RONDEAU, FRANCIS
09-07-044	SE D'ENTRETIEN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES (CSN)	RONDEAU, ROBERT
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	ROSADO, IVAN
05-09-057	S DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UQAM	ROSALES, EMILY
08-12-074	S DU PERSONNEL DES CH ET DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES RIMOUSKI-NEIGETTE (CSN)	ROSS, LIETTE
09-11-138	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS (CSN)	ROSTIN-MAGNIN, STÉPHANE
08-09-387	STT DU CISSS DE LAVAL - CSN	ROULEAU, GUILLAUME
08-07-016	ST EN SERVICE DE GARDE DE LANAUDIÈRE - CSN	ROULEAU, JESSIE
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	ROULEAU, SOPHIE
08-25-154	STT DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE - CSN	ROUSSEL, CAROLINE
09-22-022	S.A.P.S.C.Q. (CSN)	ROUSSY, JEAN-PHILIPPE
03-13-011	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'U.Q.A.C. (CSN)	ROY, CHRISTIAN
09-09-054	SE D'ENTRETIEN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL (CSN)	ROY, DANNY
05-00-000	Fédération des professionnelles	ROY, DANNY
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	ROY, MARILYNE
03-09-051	A DES ÉTUDIANT-E-S DIPLÔMÉ-E-S EMPLOYÉ-E-S DE MCGILL	ROY, MARIO
S		
08-06-077	STT DE LA SSS DE L'OUTAOUAIS - CSN	SABOURIN, YVES
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	SAINTE-MARIE, CHARLES
10-15-016	ST DES PÂTES ET PAPIERS DE WINDSOR INC. (CSN)	SALOIS, STEVE
03-11-002	SPP DU COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE LÉVIS-LAUZON	SAMSON, DENYS
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	SANCHO, MICHEL
02-09-503	STT DU MARRIOTT CHÂTEAU CHAMPLAIN - CSN	SANSARICQ, RONALD
03-11-020	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	SAUCIER, NICOLAS
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	SAUCIER, PHILIPPE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	SAUNDERS, MELLISA
09-22-025	SE DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ	SAUVAGEAU, PASCALE
03-09-005	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP MONTMORENCY	SAUVÉ, DOMINIQUE
05-09-123	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	SAUVÉ, MAGGIE
08-25-139	STT DE LA MAISON JÉSUS MARIE - CSN	SAVARD, JOCELYN
08-09-176	S DES PROFESSIONNELLES EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIORESPIRATOIRES DU CHU SAINTE-JUSTINE-CSN	SAVARD, KATHIA
03-09-004	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DE ST-LAURENT	SAVARIA, CHRISTIAN

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
03-04-005	STT DE MERINOV - CSN	SAVINO, TONY
09-22-022	S.A.P.S.C.Q. (CSN)	SAVINSKY, FRANÇOIS
05-09-059	SE PROFESSIONNEL-LE-S DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA (CSN)	SCHMID, MICHAEL
14-09-134	SE DE RDS - CSN	SÉGUIN, GUILLAUME
09-08-012	STT DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT (CSN)	SELAO, KUANG
00-00-000	Confédération des syndicats nationaux	SENNEVILLE, CAROLINE
08-25-147	S DES PARAMÉDICS ET DU PRÉHOSPITALIER DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	SICHERI, JONATHAN
01-11-043	S CONSTRUCTION DE QUÉBEC	SIMARD, JEAN-LOUIS
10-11-018	ST DU CHANTIER NAVAL DE LAUZON INC.	SIMARD, LOUIS
03-13-011	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'U.Q.A.C. (CSN)	SIMARD, MICHEL
09-11-032	SE DE LA VILLE DE BAIE ST-PAUL	SIMARD, NADYNE
02-09-431	STT DU HOLIDAY INN SINOMONDE - CSN	SITTIG, CHRISTINA
02-09-527	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	SLIMANI, CHOUROUQ
09-25-069	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DES HAUTES-RIVIÈRES CSN	SMITH, RÉBECCA
08-09-308	SE DU CONSEIL CRI DE LA SSS DE LA BAIE-JAMES (CSN)	SNOWBOY, MARCIA-JANE
08-09-148	ST DES CPE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	SOULIÈRE, KARINE
10-07-001	SNTT DES PÂTES ET PAPIERS DE CRABTREE INC.	SOURDIF, ÉRIC
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	SPIEK, MARCO
09-22-022	S.A.P.S.C.Q. (CSN)	SPOONER, JULIE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	STARETT, KIM
08-26-103	S DU PERS. PARAT., DES SERV. AUX. ET DE MÉT. DU CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - CSN	ST-ARNAUD, LIETTE
08-07-061	STT DU CISSS DE LANAUDIÈRE - CSN	ST-ARNEAULT, KARINE
09-09-011	ASSOCIATION DES CONCIERGES DES ÉCOLES DU DISTRICT DE MONTRÉAL - CSN	ST-ARNEAULT, PIERRE
10-09-003	SE DE KRUGER LASALLE (CSN)	ST-CYR, BENOIT
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	ST-GÉRARD, JENNY
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	ST-GERMAIN, ANDRÉ
08-09-460	STT DE L'ACCUEIL BONNEAU - CSN	ST-GERMAIN IAN, JULIEN
03-09-006	S DES PROFESSEURS DU CÉGEP DE MAISONNEUVE	ST-HILAIRE, ANDRÉANE
02-10-054	SE DE BEN DESHAIES - CSN	ST-HILAIRE, DANIEL
09-11-016	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CÉGEP SAINTE-FOY	ST-HILAIRE THIBODEAU, MAUDE
03-09-024	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CEGEP D'AHUNTSIC	ST-LOUIS, BERNARD
00-04-000	Conseil central de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	ST-PIERRE, SERGE
08-09-019	STT DU CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	ST-VIL, NICKSON
10-26-009	SS DES EMBALLAGES MITCHEL-LINCOLN (DIVISION DRUMMONDVILLE) - CSN	ST-YVES, MAXIME
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	SUELZLE, JAKE
02-09-106	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	SUNCION, DELMER
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	SUPPLE, JACQUES
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CHUM)	SYLVESTRE, FÉLIX

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
I		
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	TAILLEFER, BENOIT
09-00-000	Fédération des employées et employés de services publics	TAVOLARO, LINDA
02-11-194	STT DE ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU NEWTON QUÉBEC (CSN)	TELLIER, GUILLAUME
10-40-001	STT DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES - CSN	TEMES-DUBÉ, JÉRÉMY
09-26-002	STT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES (CSN)	TESSIER, LUCIE
10-08-005	STT DE ORICA - CSN	TESSIER, MICHEL
03-09-010	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	THELLEN, STÉPHANE
02-09-589	SE DE MARTIN BROWER - CSN	THÉORET, MICHEL
08-09-038	SE DE VILLA MÉDICA (CSN)	THERRIEN, GILLES
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	THERRIEN, JOSÉE
09-22-022	S.A.P.S.C.Q. (CSN)	THERRIEN-TÉLASCO, XAVIER
03-09-005	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP MONTMORENCY	THIBAUT, DANY
09-09-051	SE DE SOUTIEN DU C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT	THIBAUT, MARIO
08-13-113	S DU PERSONNEL DE BUR., DES TECH. ET DES PROF. DE L'ADMIN DE LA SSS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - CSN	THIBEAULT, MARIE-PIER
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	THIFFAULT, CATHERYNE
09-22-022	S.A.P.S.C.Q. (CSN)	THIVIERGE, AUDREY
08-09-307	ST DES DISPENSAIRES DE LA BAIE D'HUDSON - CSN	THOMAS, GAILENE
00-02-000	Conseil central de la Côte-Nord	THORN, DANIELLA
08-09-308	SE DU CONSEIL CRI DE LA SSS DE LA BAIE-JAMES (CSN)	TOMAGATICK, ALLISON
08-26-103	S DU PERS. PARAT., DES SERV. AUX. ET DE MÉT. DU CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC - CSN	TOUPIN, JOHANNE
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	TOURVILLE, MARLÈNE
14-22-007	STT DE RADIO-CANADA (FNCC-CSN)	TOUSIGNANT, PIERRE
00-02-000	Conseil central de la Côte-Nord	TREMBLAY, AGATHE
05-11-032	S DES PROF, TECH ET TECH DE LA SSS CAPITALE-NATIONALE-CSN (SPTSSS-CSN)	TREMBLAY, ANDRE-PHILIPPE
08-13-029	ST DES CPE ET DES BC DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-FSSS-CSN	TREMBLAY, CAROLE
08-09-176	S DES PROFESSIONNELLES EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIORESPIRATOIRES DU CHU SAINTE-JUSTINE-CSN	TREMBLAY, CAROLE-ANNE
03-15-006	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP DE GRANBY-HAUTE-YAMASKA	TREMBLAY, CHANTALE
02-11-118	ST DES RESTAURANTS ST-HUBERT (CSN)	TREMBLAY, ÉMILIE
00-02-000	Conseil central de la Côte-Nord	TREMBLAY, GUILLAUME
09-12-015	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DU FLEUVE ET DES LACS (CSN)	TREMBLAY, JEAN
01-13-047	S CONSTRUCTION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	TREMBLAY, JÉRÔME
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	TREMBLAY, KARINE
00-13-000	Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean	TREMBLAY, MANON
08-13-101	S DU PERS PARATECHNIQUE, DES SERVICES AUX. ET DE MÉTIER DE LA SSS DU SAGUENAY - LAC-ST-JEAN - CSN	TREMBLAY, MARIE-ÈVE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-13-113	S DU PERSONNEL DE BUR., DES TECH. ET DES PROF. DE L'ADMIN DE LA SSS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - CSN	TREMBLAY, RUTH
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	TREMBLAY, SYLVIE
05-09-123	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	TRÉPANIÉ, ALEX
10-10-001	ST DE LA MINE NORANDA - CSN	TRÉPANIÉ, DANNY
09-08-073	STT DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER - CSN	TRÉPANIÉ, JEAN-PIERRE
09-06-082	STT DE LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS - CSN	TRÉPANIÉ, MATHIEU
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	TROTTER, MATT
09-11-122	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DES APPALACHES (CSN)	TRUCHON, MANON
00-08-000	Conseil central des Laurentides	TRUDEAU, JUDITH
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	TRUDEAU, OLIVIER
08-09-434	SP EN SOINS INFIRMIERS DU CHSLD BOURGET - CSN	TRUJILLO, MARIA
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN)	TUBIO, EVA LIANE
09-04-037	SE MUNICIPAUX DES ÎLES - CSN	TURBIDE, GILLES
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	TURCOT, PATRICK
09-08-007	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU COLLÈGE LIONEL-GROULX	TURCOTTE, GUILLAUME
10-07-010	STT DE BRIDGESTONE DE JOLIETTE (CSN)	TURGEON, NADINE
03-09-028	S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS ENSEIGNANTS DE L'UQAM (CSN)	TURGEON, NANCY
V		
08-15-025	ST DES CPE DE L'ESTRIE (CSN)	VACHON, STÉPHANIE
10-13-003	SNTT DES PÂTES ET PAPIERS DE KÉNOGAMI INC.	VAILLANCOURT, GILLES
08-25-091	STT EN PETITE ENFANCE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	VAILLANCOURT, JULIE
05-22-024	SN DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC - CSN	VAILLANCOURT, MAXIME
08-09-148	ST DES CPE DE MONTRÉAL ET LAVAL - CSN	VALDEZ, TANIA
02-00-000	Fédération du commerce	VALIQUETTE, MICHEL
08-25-091	STT EN PETITE ENFANCE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	VALLÉE, CHANTAL
08-25-091	STT EN PETITE ENFANCE DE LA MONTÉRÉGIE - CSN	VALLÉE, NADIA
03-26-001	S DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU CÉGEP DE SHAWINIGAN	VANDAL, LUC
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	VARRETTE, DOUG
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	VEILLETTE, JAIMIE
08-09-176	S DES PROFESSIONNELLES EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIORESPIRATOIRES DU CHU SAINTE-JUSTINE-CSN	VEINANT, MARIE-HÉLÈNE
05-09-123	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	VELASQUEZ, JENNYFER
08-08-068	STT DES LAURENTIDES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - CSN	VENNE, KEVIN
08-13-113	S DU PERSONNEL DE BUR., DES TECH. ET DES PROF. DE L'ADMIN DE LA SSS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - CSN	VERREAULT-GAGNÉ, LISA-MARIE
09-09-010	SNEE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL CSN	VEZINA, SOPHIE
02-09-503	STT DU MARRIOTT CHÂTEAU CHAMPLAIN - CSN	VIDAL, ALFREDO
08-02-076	STT DES SERVICES PARATECHNIQUES, AUXILAIRES ET DE MÉTIERS DE LA SSS DE LA CÔTE-NORD - CSN	VIGNEAULT, MARIE JOSEE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-13-029	ST DES CPE ET DES BC DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-FSSS-CSN	VILLENEUVE, MONIKA
<u>W</u>		
09-08-013	STT DE LA VILLE DE SAINTE-ADÈLE (CSN)	WALL, PATRICK
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	WILKINS, JEFF
02-09-392	STT DU COMFORT INN - POINTE-CLAIRE - CSN	WILLIAMS, ROSEMARIE
08-04-055	CSN -S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CISSS DE LA GASPÉSIE	WOODMAN, MARIE-LYNE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	WRIGHT, CHRIS
<u>Y</u>		
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	YANKHOB DAME, YOUSSEPH
08-09-047	STT DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL - CSN	YEVENES, JESSICA
<u>Z</u>		
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	ZAMMITI, AZIZ
08-09-451	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DES MAISONS ENJOUÉES - CSN	ZRIRATE, OUM KELTOUM

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
A		
08-09-479	Syndicat des RSGE de St-Léonard - CSN	ABDI, FAIZA
03-26-001	S DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU CÉGEP DE SHAWINIGAN	ALLAIRE, STEVE
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	ALLARD, PAT
03-09-028	S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS ENSEIGNANTS DE L'UQAM (CSN)	ALOUI, AMEL
08-09-097	SE DE NOTRE-DAME DE LOURDES (CSN)	ALVAREZ, ADRIAN
09-09-081	SE DE SOUTIEN DU CÉGEP ANDRÉ LAURENDEAU (CSN)	AMYOT, MARC
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	ANSETH, LISA
09-06-075	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE AU COEUR-DES-VALLÉES - CSN	AUBIN, CAROLE
08-04-062	S EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIO-RESPIRATOIRE DU CSSS DES ÎLES - CSN	AUCOIN, JOHANNE
B		
03-09-010	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	BARBEAU SYLVESTRE, MARIE-CLAIRE
09-09-051	SE DE SOUTIEN DU C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT	BARSAN, TATIANA
08-00-000	Fédération de la santé et des services sociaux	BARTLEY LATAILLE, DAPHNÉE
02-22-018	STT DE FONDACTION (CSN)	BEAULIEU, GUILLAUME
10-08-008	STT DE DEMIX BÉTON - CSN (DIVISION ST-EUSTACHE)	BEAUPRE, YVES
03-15-006	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP DE GRANBY-HAUTE-YAMASKA	BELLAVANCE, ANNA
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	BELLEY, MARC-ANDRÉ
09-09-308	FRATERNITÉ DES CONSTABLES ET AGENTS DE LA PAIX DE LA STM - CSN	BELOT, GABRIEL
08-09-443	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DE LA POINTE-DE-L'ÎLE - CSN	BENCHIKH, DJAOUIDA
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	BERGERON, MATHIEU
08-11-147	L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DU PRÉHOSPITALIER (ATPH)	BERNIER, ARIANE
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	BLAIS, ALAIN
10-26-017	STT DE SHAWINIGAN ALUMINIUM INC. (CSN)	BOISVERT, DOMINIC
09-12-011	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CEGEP DE MATANE (CSN)	BOIVIN, VIANNEY
03-09-010	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	BORDUAS, GODEFROY
08-04-053	S DES TECH ET DES PROF DE LA SS DES ÎLES - CSN	BOUDREAU, ALICE
10-04-001	STT DE MINES SELEINE (CSN)	BOULIANNE, FRANCOIS
08-04-053	S DES TECH ET DES PROF DE LA SS DES ÎLES - CSN	BOURGEOIS, NATHALIE
03-09-030	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL-SCCCUM (FNEEQ-CSN)	BOVEIRI, KAVEH
09-09-217	STT DU FRQS - CSN	BOYER, JOANIE
02-15-104	ST D'ALIMENTS ULTIMA INC.	BROWN, NICKHOLAS
02-11-342	STT DE MAXI LÉVIS (CSN)	BRULOTTE, MANON
C		
02-09-106	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	CARLOS LORA ZAPATA, LUIS

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-11-147	L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DU PRÉHOSPITALIER (ATPH)	CARRIER, SAMUEL
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	CARVALHO, JORGE
00-10-000	Conseil central d'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	CAYER, CAROLLE
03-09-024	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CEGEP D'AHUNTSIC	CHARLAND, BIBIANE
09-09-219	STT DU CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES - CSN	CHARRON, LUC
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC - CSN	CHARRON, PATRICK
00-06-000	Conseil central de l'Outaouais	CHÉNIER, CHANTALE
08-00-000	Fédération de la santé et des services sociaux	CLAVETTE, GUILLAUME
10-04-002	STT DE LM WIND POWER CSN	COLLIN, MARKO
03-09-006	S DES PROFESSEURS DU CÉGEP DE MAISONNEUVE	COMTOIS, ANN
09-11-036	SE DE L' AIDE JURIDIQUE DE QUÉBEC (CSN)	CROTEAU, ANN-SOPHIE

D

14-09-134	SE DE RDS - CSN	DAIGLE, MARIE-CLAUDE
03-09-024	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CEGEP D'AHUNTSIC	DAIGNEAULT DESROSIERS, LAURENCE
10-09-020	STT DE LAVO LTÉE (CSN)	DAVIDSON, ROGER
03-00-000	Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec	DE REPENTIGNY, YVES
03-09-004	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DE ST-LAURENT	DELBECQUE, YANNICK
10-09-003	SE DE KRUGER LASALLE (CSN)	DELISLE, SYLVAIN
09-09-219	STT DU CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES - CSN	DELLE-DONNE, MIKE
05-09-123	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	DEMERS-LABERGE, ANDRÉANE
08-00-000	Fédération de la santé et des services sociaux	DENIS, KENT
09-09-277	STT DE LA STM - CSN	DEPATIE, ERIC
10-07-004	STT DE SONOCO DE TERREBONNE - CSN	DESCHÊNES, RAYNALD
02-09-215	ST DU RITZ CARLTON (CSN)	DESCHÊNES, SIMON
02-11-377	STT DE LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES - CSN	DESJARDINS, ANDRÉ
09-26-036	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE L'AIDE JURIDIQUE DE LA MAURICIE BOIS-FRANCS (CSN)	DESJARDINS BRIÈRE, MYRIAM
14-09-134	SE DE RDS - CSN	DESLIPPE, PIERRE-PAUL
09-26-022	SE DU CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES (CSN)	DIONNE, CAROLINE
09-09-221	SE DE BUREAU DU CIMETIÈRE NOTRE- DAME-DES-NEIGES - CSN	DUBÉ, KAROLYNE
09-22-005	SEE D'ÉNERGIR (CSN)	DUBREUIL, ANNE-MARIE
03-15-006	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP DE GRANBY-HAUTE-YAMASKA	DUBUC, CAMILLE
02-25-039	STT DE A. LASSONDE (CSN)	DUCHARME, JEAN-PHILIPPE
09-22-005	SEE D'ÉNERGIR (CSN)	DUGAS, OLIVIER
09-09-219	STT DU CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES - CSN	DUMOULIN, ÉRIC
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	DUNLOP, JESSICA

E

03-25-005	S PROFESSEURS CEGEP ÉDOUARD MONTPETIT (CSN)	EDWARDS, ANN
08-09-451	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DES MAISONS ENJOUÉES - CSN	EL BASTY, KHADIJA

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-09-455	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DE MONTRÉAL-NORD ET ST-MICHEL - CSN	ESCOBAR, ELIVIR
02-23-002	Toronto Hospitality Employees Union - CSN	ESPINOZA, CRISTINA
G		
03-09-073	S DES PROFESSEURS DU CÉGEP DE ROSEMONT	G. FONSECA, ANNE-LOUISE
09-08-073	STT DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER - CSN	GAGNON, BENOIT
08-10-084	STT DU CRSSS DE LA BAIE-JAMES - CSN	GAGNON, CAROLINE
09-22-005	SEE D'ÉNERGIR (CSN)	GAGNON, LUC
09-08-073	STT DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER - CSN	GAGNON, MICHELINE
08-10-084	STT DU CRSSS DE LA BAIE-JAMES - CSN	GAGNON, PATRICIA
09-08-013	STT DE LA VILLE DE SAINTE-ADÈLE (CSN)	GAGNON, PATRICK
02-13-198	STT DE IGA LA BAIE - CSN	GAGNON, SONIA
08-04-052	SEE DU CSSS DES ÎLES - CSN	GAUDET, MARTINE
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC - CSN	GAUDREAU, DENIS
09-22-005	SEE D'ÉNERGIR (CSN)	GAUTHIER, BENJAMIN
09-00-000	Fédération des employées et employés de services publics	GAUTHIER, BRUNO-PIERRE
03-11-013	CHAMPLAIN- ST. LAWRENCE COLLEGETEACHER'S UNION	GAUTHIER, CAROL-ANNE
09-08-012	STT DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT (CSN)	GAUTHIER, GUY-PHILIPPE
08-11-147	L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DU PRÉHOSPITALIER (ATPH)	GAUTHIER, JONATHAN
09-25-051	SE D'ENTRETIEN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (CSN)	GIROUX, DAVID
02-25-101	STT DE LA FERME ST-ZOTIQUE - CSN	GOYETTE, DANIEL
14-13-042	STT DE UNIMARKETING - CSN	GRAVEL, VÉRONIQUE
09-15-095	S DU PERSONNEL DU VAL-DES-CERFS (CSN)	GRENIER, STEVE
08-09-479	Syndicat des RSGE de St-Léonard - CSN	GUEDRI, GHENIMA
H		
10-26-021	SNS DES ACIERS VIC-WEST DE VICTORIAVILLE	HAMEL, JUAN
02-23-002	Toronto Hospitality Employees Union - CSN	HAYES, ASHLEY
08-25-139	STT DE LA MAISON JÉSUS MARIE - CSN	HEROUX, CHANTAL
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	HOULE, FRANÇOIS
03-25-005	S PROFESSEURS CEGEP ÉDOUARD MONTPETIT (CSN)	HOULE, GABRIELLE
J		
08-07-070	ST DE LA MAISON DE LA TRAVERSE - CSN	JEANSON, MARYLOU
02-22-018	STT DE FONDACTION (CSN)	JEMAI, MELEK
08-25-139	STT DE LA MAISON JÉSUS MARIE - CSN	JOLIBOIS, CELINE
08-00-000	Fédération de la santé et des services sociaux	JOLY, NADIA
03-11-002	SPP DU COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE LÉVIS-LAUZON	JOYAL-LACERTE, FÉLIX
K		
03-22-001	S DES TUTEURS ET DES TUTRICES DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ - CSN	KLAOUA, BOUCHRA

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
L		
08-09-026	SNE DE L'HÔPITAL BOURGET (CSN)	LABELLE, LINDA
08-06-042	STT EN CPE DE L'OUTAOUAIS STCPEO - CSN	LACOURCIERE, FRANCINE
02-09-468	ST DE DISTRIBUTION MULTI-MARQUES LAVAL - CSN	LAFLEUR, PIERRE
10-08-005	STT DE ORICA - CSN	LALONDE, CHRISTIAN
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	LAMARCHE, EVE
08-13-101	S DU PERS PARATECHNIQUE, DES SERVICES AUX. ET DE MÉTIER DE LA SSS DU SAGUENAY - LAC-ST-JEAN - CSN	LANGEVIN, GASTON
10-26-016	S NATIONAL USINE SAINT-MAURICE - CSN	LANGEVIN, PATRICK
09-09-221	SE DE BUREAU DU CIMETIÈRE NOTRE- DAME-DES-NEIGES - CSN	LANZISERA, ONOFRIO
09-11-005	S DES CHAUFFEURS D' AUTOBUS DE LA RIVE-SUD (CSN)	LAPORTE, ANDRÉ
14-09-134	SE DE RDS - CSN	LAUZIER, MARYSE
09-09-051	SE DE SOUTIEN DU C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT	LAUZON, ARIANE
09-09-277	STT DE LA STM - CSN	LAVOIE, JEAN-PHILIPPE
09-12-015	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DU FLEUVE ET DES LACS (CSN)	LAVOIE, KARINE
08-10-093	STT DE LA PIAULE DE VAL-D'OR - CSN	LAVOIE, MARISE
00-06-000	Conseil central de l'Outaouais	LAVOIE, MICKAËL
09-12-015	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DU FLEUVE ET DES LACS (CSN)	LEBEL, NATHALIE
09-25-051	SE D'ENTRETIEN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (CSN)	LEDUC, STEPHANE
10-02-001	SNE DE L'ALUMINIUM DE BAIE-COMEAU (CSN)	LEVESQUE, STEEVE
08-08-085	S DES RESPONSABLES DE SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DES LAURENTIDES - CSN	LÉVESQUE, VICKIE
03-09-030	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL-SCCCUM (FNEEQ-CSN)	LEWIS, DAVID
12-23-001	UCCO - SACC - CSN	LUDLOW, KERRI
03-13-014	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CÉGEP DE JONQUIÈRE - CSN	LUYS, GUY
M		
08-10-084	STT DU CRSSS DE LA BAIE-JAMES - CSN	MARCIL, ISABELLE
03-26-001	S DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU CÉGEP DE SHAWINIGAN	MARTEL, NATHALIE
10-25-061	STT DE KILDAIR - CSN	MASSON, YANICK
14-09-012	S GÉNÉRAL DE LA RADIO (CSN)	MAXIME, SARRASIN
09-00-000	Fédération des employées et employés de services publics	MCLEAN, KEVIN
09-09-219	STT DU CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES - CSN	MICHAUD, SOLANGE
08-09-455	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DE MONTRÉAL-NORD ET ST-MICHEL - CSN	MIGUEL, BETY
10-13-003	SNTT DES PÂTES ET PAPIERS DE KÉNOGAMI INC.	MOREL, JULIEN
10-10-011	STT PF RÉSOLU, SENNETERRE (FIM-CSN)	MORIN, GENEVIÈVE
09-12-015	S DU SOUTIEN SCOLAIRE DU FLEUVE ET DES LACS (CSN)	MORNEAU, VALÉRIE
10-25-061	STT DE KILDAIR - CSN	MORRISSETTE, PATRICK
03-00-000	Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec	MOYSAN-LAPOINTE, HÉLOÏSE

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
02-09-313	STT DE L'HÔTEL CÔTE-DE LIESSE - CSN	MULLER, PATRICK
<u>N</u>		
10-25-001	SN DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD, CSN	NEIDERER, JEAN-SÉBASTIEN
05-22-005	SE DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE (SECDPDJ) (CSN)	NOVAC, NATALIA
<u>O</u>		
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC - CSN	OUELLETTE, PATRICK
<u>P</u>		
09-08-012	STT DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT (CSN)	PAQUIN, ALEXIS
01-00-000	Fédération de la CSN-Construction	PARENT, PIERRE-OLIVIER
10-26-015	ST DU BÉTON PRÉFABRIQUÉ - CSN	PARISEAU, PIERRE-LUC
02-09-704	STT DU HILTON GARDEN INN-CSN	PAUL, RACHEL
08-09-026	SNE DE L'HÔPITAL BOURGET (CSN)	PAYETTE, PATRICIA
09-09-219	STT DU CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES - CSN	PEREIRA, NELSON
09-25-051	SE D'ENTRETIEN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (CSN)	PÉRIARD, SIMON
03-22-005	S DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UQO (SCCC-UQO)	PERRIER, YVAN
05-00-000	Fédération des professionnelles	PETER, KATHRIN
08-09-038	SE DE VILLA MÉDICA (CSN)	POULIN, DAVID
<u>R</u>		
02-09-106	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	RIQUER, CASSANDRE
<u>S</u>		
09-09-308	FRATERNITÉ DES CONSTABLES ET AGENTS DE LA PAIX DE LA STM - CSN	SABIR, YASSINE
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC - CSN	SANTORO, CARMELINA
02-15-104	ST D'ALIMENTS ULTIMA INC.	SAUVAGEAU, YANNICK
09-22-005	SEE D'ÉNERGIR (CSN)	SERGERIE, JEAN-GUY
02-25-101	STT DE LA FERME ST-ZOTIQUE - CSN	SERGERIE, RÉGINE
08-12-051	ST G (CSN) - (MF)	SIMARD, CAROLINE
08-13-113	S DU PERSONNEL DE BUR., DES TECH. ET DES PROF. DE L'ADMIN DE LA SSS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - CSN	SIMARD, MARIE-HÉLÈNE
02-11-342	STT DE MAXI LÉVIS (CSN)	SIMARD, MARLENE
05-09-156	Syndicat des professionnels et des professionnelles du Cégep de Saint-Laurent - CSN	SOUCY, PHILIPPE
02-10-054	SE DE BEN DESHAIES - CSN	ST-PIERRE, NICOLE
10-26-009	SS DES EMBALLAGES MITCHEL-LINCOLN (DIVISION DRUMMONDVILLE) - CSN	SYLVESTRE, GHISLAIN
<u>T</u>		
09-25-051	SE D'ENTRETIEN DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (CSN)	TEOLI, KEVIN
02-11-337	STT DE L'HÔTEL LE CONCORDE (CSN)	TORON, VIVIAN

Fraternel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
08-09-442	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DE MONTRÉAL-EST - CSN	TOUDEFT, NACIRA
08-26-006	SE CENTRE D'ACCUEIL LES CHUTES (CSN)	TREMBLAY, MARYLENE
09-09-277	STT DE LA STM - CSN	TRINH, WILLIAM
08-04-055	CSN -S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU CISSS DE LA GASPÉSIE	TRUDEAU, ANNIE

Grand Total

	Femmes	Hommes	Non-binaires	Délégués-es	Syndicats
Officiel-le	441	529	3	973	355
Fraternel-le	80	86	1	167	107
Total	521	615	4	1140	

ANNEXE 3

RAPPORT DES ATELIERS



Solidaire
depuis 1921

Rapport des ateliers du 67^e Congrès de la CSN

Comité synthèse

Table des matières

Introduction	3
Thématique 1 Transformation et protection des emplois.....	4
Thématique 2 Rapport de force	11
ANNEXE 1 Les propositions du comité exécutif de la CSN	18

Introduction

Le 67^e Congrès de la CSN s'est tenu au Palais des congrès de Montréal du 15 au 19 mai 2023. Lors de cette édition, les congressistes ont été conviés à discuter en ateliers de deux thématiques : la transformation et de la protection des emplois (ateliers du 16 mai) et le rapport de force (ateliers du 17 mai). Chaque fois, les délégués se sont répartis dans 31 ateliers, dont deux en anglais, pour discuter et échanger sur chacune des thématiques. Les ateliers étaient animés par une présidence d'atelier, accompagnée d'une preneuse ou d'un preneur de notes. Chaque thématique a d'abord fait l'objet d'une mise au jeu en plénière.

Le présent document reprend les grandes lignes des discussions faites lors des ateliers. Il ne s'agit pas d'un verbatim ni d'un procès-verbal, mais bien d'un rapport élaboré par le comité synthèse, à partir des notes prises lors des ateliers. Il ne s'agit donc pas d'un document qui reprend exhaustivement les idées et propos exprimés par les délégué-es. Il s'agit plutôt des faits saillants des discussions d'ateliers. La présentation orale du rapport du comité synthèse sur la thématique du rapport de force a pu être faite lors du 67^e Congrès de la CSN le 19 mai. Faute de temps, le rapport sur la thématique de la transformation et la protection des emplois a dû être présenté lors du conseil confédéral le 14 juin 2023. Le présent rapport reprend l'ensemble des éléments présentés lors de ces deux instances. En annexe se trouvent les propositions initiales du comité exécutif de la CSN.

Le comité synthèse du 67^e Congrès de la CSN est composé de :

- ❖ Ginette Bettéy, conseillère syndicale — Service de syndicalisation
- ❖ Brigitte Genest, conseillère syndicale — Service des ressources humaines et de formation — module formation des militantes et militants
- ❖ Marjorie Houle, conseillère syndicale responsable — Service de recherche et de condition féminine
- ❖ Julie Lampron, secrétaire responsable — Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale (SAMVR-CSN) — Équipe nationale
- ❖ Jean-François Lapointe, conseiller politique — Comité exécutif de la CSN
- ❖ Vikie Leclerc, secrétaire — Service des ressources humaines et de formation (SHRF) — module formation des militantes et militants

Thématique 1

Transformation et protection des emplois

1 Que devrions-nous exiger auprès des autorités gouvernementales ou auprès des employeurs ?

- a) Plus de transparence quant à la capacité financière des employeurs ;
- b) Plus de transparence quant à l'accès aux documents portant sur l'environnement (ex. : les autorisations ministérielles) ;
- c) Plus d'accompagnement des milieux de travail pour leur permettre de s'ajuster à de nouvelles normes ;
- d) Autre réponse.

Il est clairement ressorti des ateliers qu'il faut exiger plus de transparence quant à la capacité financière des employeurs (a), peu importe que l'employeur soit le gouvernement ou une entreprise privée. Un large constat s'est dégagé quant à la difficulté, en période de négociation, d'avoir accès aux données financières de l'employeur, alors qu'il invoque un manque de capacité financière. Les délégué-es ont soulevé la nécessité d'améliorer l'accès à l'information sur les finances des organisations ainsi que sur la façon dont l'argent est dépensé, et ce, particulièrement en ce qui concerne le recours aux agences de placement et le financement des services de garde en milieu scolaire.

Au niveau gouvernemental, le manque de transparence quant à la capacité financière est lié au financement des services publics et correctionnels selon les priorités politiques du gouvernement en place.

L'accompagnement des milieux de travail pour faciliter l'ajustement aux nouvelles normes (c) est ressorti en deuxième position. La formation et la requalification des travailleuses et des travailleurs semblent primordiales en contexte de transition numérique ou technologique. La négociation des clauses de conventions collectives, pour s'ajuster à la transformation des milieux de travail, est primordiale en ce sens. Encourager l'économie locale, grâce au développement et à l'achat local, est un autre pan de l'accompagnement des milieux de travail afin d'en assurer la pérennité.

Dans une proportion moindre, certains ateliers ont soulevé la nécessité d'une plus grande transparence quant à l'accès aux documents portant sur l'environnement (b). La nécessité d'une plus grande reddition de comptes et l'imputabilité des dirigeantes et des dirigeants quant à l'impact environnemental de leur entreprise a été soulevée par les délégué-es.

Une mention particulière a été formulée à l'encontre de la manipulation de l'information et des stratégies de communication qui empêchent une lecture objective des faits.

Parmi les réponses autres (d), on retrouve la nécessité de :

- Remettre en question le modèle de croissance économique du Québec ;
- Ne pas se comparer aux modèles de pays étrangers qui n'ont pas les mêmes normes environnementales ou éthiques de travail que nous ;
- Émettre des cibles environnementales et les respecter ;
- Faire des politiques publiques qui répondent aux besoins de la population.
- Planifier la transition énergétique et montrer l'exemple ;
- Consulter les populations autochtones et tenir compte de leurs vécus et réalités dans le cadre de la transition.

2 Quel est l'enjeu prioritaire en matière d'amélioration des normes environnementales ?

- a) La santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs dans nos milieux de travail ;
- b) La qualité de vie de la population ;
- c) La préservation des écosystèmes ;
- d) Autre réponse.

La santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs (a) est l'enjeu prioritaire en matière d'amélioration des normes environnementales. La prise en charge de la santé et de la sécurité offre un terreau propice à l'implication syndicale, que ce soit, notamment, par l'inclusion des préoccupations dans les conventions collectives ou par la formation de comités paritaires en santé et sécurité.

Plusieurs ont mentionné que la santé psychologique est directement impactée par les transitions environnementales, la pandémie et les changements technologiques (dont le télétravail comme vecteur d'isolement). On constate une augmentation des cas de maladies professionnelles liés à la santé psychologique et plusieurs syndicats se disent peu outillés face à ce phénomène.

La question de la santé physique est aussi importante. À titre d'exemple, les équipements de protection individuels (ÉPI) sont trop souvent insuffisants, la qualité de l'eau et de l'air dans les écoles est critiquable, les bâtiments du réseau de la santé et des services sociaux sont délabrés, les milieux municipaux, industriels et miniers offrent des conditions de travail à risque. Par ailleurs, la pénurie et les mouvements de main-d'œuvre sont nommés pour leurs effets sur la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs. L'augmentation de la charge de travail ainsi que les

blessures des nouvelles et nouveaux employé-es sont mises en relief pour expliquer ce phénomène.

En deuxième lieu, les délégué-es ont soulevé que les modes de consommation influencent négativement la préservation des ressources naturelles (c). Le gaspillage alimentaire ainsi que la production et la disposition d'objets de consommation après leur vie utile (sites d'enfouissement) doivent être repensés afin de limiter les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes. Les milieux naturels, source de nourriture grâce à la chasse et la pêche, doivent être préservés. En ce sens, la CSN doit agir à titre de leader dans la promotion de l'environnement et réclamer l'implication des entreprises dans la cause.

Étant donné que la vie personnelle est interreliée à la vie professionnelle, la qualité de vie de la population (b) est la troisième priorité, tout comme l'importance du Deuxième front dans la vie syndicale.

Finalement, plusieurs autres réponses (d) ont ajouté du poids aux éléments précédemment mentionnés dans les autres catégories. Elles ont relevé la nécessité d'améliorer les infrastructures de recyclage, de tri et de gestion des déchets. Le principe d'acceptabilité sociale est le fer de lance d'une amélioration environnementale qui passe par l'implication des communautés dans un effort d'information, de sensibilisation et de mobilisation.

3 Quel est l'enjeu prioritaire en matière de transformation de nos emplois ?

- a) L'organisation du travail ;
- b) L'intelligence artificielle ;
- c) La robotisation ;
- d) Autre réponse.

L'organisation du travail (a) s'avère l'enjeu prioritaire en termes de transformation de nos emplois. Dans un contexte où l'intelligence artificielle et les changements technologiques sont de plus en plus présents dans nos milieux de travail, les délégué-es ont soulevé, notamment, des préoccupations concernant la cadence de travail (travail à la chaîne, minutage ; méthodes Lean et Toyota) et la mutation des méthodes de travail. La préservation de l'intégrité des travailleuses et des travailleurs passe nécessairement par leur consultation, leur formation et leur accompagnement. Parallèlement, les conventions collectives doivent refléter les mutations du marché du travail et inclure des clauses qui accompagnent l'évolution technologique ainsi que les besoins en matière de conciliation famille-travail.

L'organisation du travail a été marquée par la pandémie de la COVID-19. Le confinement a grandement influencé la solidarité entre les membres des syndicats ;

les rapports humains devant se faire à distance, de grands défis se sont posés pour maintenir la vie syndicale et faire de la mobilisation. Le secteur de l'enseignement a constaté une iniquité de traitement entre les membres offrant une prestation de travail en présentiel versus en télétravail.

La pénurie de main-d'œuvre a également été mentionnée comme étant un facteur influençant l'organisation du travail. Afin de pallier le manque à gagner, les employeurs ont eu recours à de la sous-traitance ou se sont tournés vers le privé en ce qui concerne le secteur de la santé et des services sociaux. Conséquemment, l'arrivée ponctuelle et fluctuante d'une main-d'œuvre non qualifiée, dont la formation initiale a été escamotée faute de temps, a donné cours à une augmentation des problèmes de santé-sécurité. Ces stratégies entrepreneuriales ont été assimilées à un manque de compétence de la part des employeurs par les délégué-es s'étant exprimés sur le sujet.

Dans une moindre mesure, la question de l'intelligence artificielle (b) et celle de la robotisation (c) ont été mentionnées par les délégué-es. L'arrivée de ces nouvelles technologies devrait être prise en compte dans la négociation et se transposer dans les clauses de convention collective, notamment pour encadrer les effets qu'elles créent sur les charges de travail (allègement, surcharge) ou la nécessaire formation d'employé-es devant se requalifier. En effet, les conventions collectives arrivent difficilement à baliser en temps réel les transformations des emplois, compte tenu des dates d'échéance des conventions et de la période de négociation qui ne coïncident pas toujours avec l'arrivée des technologies.

Finalement, des craintes ont été formulées envers la déshumanisation du travail et l'appauvrissement intellectuel qui accompagnent la perte d'expertise.

4 Une activité sur la transition juste devrait servir à :

- a) Informer et former les syndicats sur les enjeux de la transition juste ;
- b) Mener une réflexion sur le rôle des syndicats dans la transition juste ;
- c) Autre réponse.

La réflexion sur le rôle des syndicats en matière de transition juste (b) passe par la sensibilisation, l'éducation. Elle doit impliquer toutes les communautés de travailleuses et de travailleurs, convaincues ou non du bien-fondé de la transition. La réflexion doit mener à une prise de conscience des impacts de la transition sur certains types d'emplois que ce soit au niveau de leur préservation que de leur transformation dans le but de développer une économie plus verte.

L'information et la formation sur les enjeux de la transition (a) reposent sur une vie syndicale active et en continu qui se déploie localement tout au long de l'année, avec l'aide des structures fédératives et régionales de la CSN. Aller à la rencontre des

travailleuses et des travailleurs permet de contrer la désinformation et la méconnaissance des enjeux de la transition juste. En outre, les comités syndicaux et paritaires devraient être mis à profit pour diminuer les inquiétudes vécues par les membres face aux changements à venir.

En marge des interventions (c), les délégué-es ont réitéré la nécessité de passer à l'action en se donnant des moyens d'agir. L'accompagnement des syndicats vers la transition juste par la CSN est indéniable, tout comme l'inclusion de clauses environnementales à même les conventions collectives.

5 Exiger une vraie politique industrielle de la part de nos gouvernements pourrait permettre de :

- a) Conserver les emplois à risques de délocalisation ;
- b) Redévelopper certains secteurs d'activité ;
- c) Forcer les entreprises à se moderniser et à préserver les emplois ;
- d) Autre réponse.

De manière très majoritaire, on considère qu'une vraie politique industrielle pourrait forcer les entreprises à se moderniser et à préserver les emplois (c). L'automatisation, la robotisation et le recours à l'intelligence artificielle menacent constamment la préservation des emplois. La reconnaissance des compétences et expériences des personnes issues de l'immigration, la formation continue en parallèle à la modernisation des entreprises, la requalification et la négociation de clauses de convention collective se posent d'emblée comme solutions au maintien des travailleuses et des travailleurs en emploi.

Dans une moindre mesure, la conservation des emplois à risque de délocalisation (a) et le redéveloppement de certains secteurs d'activité (b) ont été discutés par les délégué-es. L'autosuffisance, l'investissement dans la production locale et l'achat local influencent le développement de notre propre expertise. Ils contribuent à limiter notre dépendance envers la transformation de nos matières premières à l'étranger et permettent d'innover pour limiter notre empreinte écologique. La nationalisation d'entreprises de biens communs, tels que l'industrie pharmaceutique ou l'industrie énergétique (éolienne), pourrait servir d'assise à une politique industrielle visant la deuxième et la troisième transformation.

Plusieurs autres réponses (d) ont appuyé les interventions formulées précédemment, en précisant des attentes envers le gouvernement, la société civile et les employeurs. Les interventions étatiques devraient inclure une politique industrielle qui énonce des cibles environnementales claires tout en tenant compte des activités traditionnelles des peuples autochtones et des besoins des travailleuses et des travailleurs. Le gouvernement est également appelé à investir dans les industries

vertes. Au niveau social, une réflexion d'envergure sur notre manière de (sur)consommer et d'innover grâce à la technologie devrait offrir des pistes de solutions pour valoriser les humains et l'environnement. Du point de vue de l'emploi, les entreprises sont sommées de (re)valoriser les métiers, notamment dans le processus de modernisation et dans la préservation des emplois.

6 Quel est l'enjeu principal qui participe à la dévitalisation des régions ?

- a) Le manque de développement immobilier (pénurie de logements) ;
- b) L'exode de la population ;
- c) Le *fly-in-fly-out* (travailleuses et travailleurs de l'extérieur) ;
- d) Autre réponse.

La pénurie de logements (a) a été identifiée comme étant l'enjeu principal qui participe à la dévitalisation des régions. Plusieurs facteurs s'entremêlent pour expliquer les atteintes au droit fondamental qu'est l'accès au logement. D'une part, le manque de réglementation quant à la spéculation immobilière s'observe par les coûts faramineux des logements et des propriétés gonflés par la surenchère, la présence d'hébergement touristique (Airbnb, Vrbo, etc.) et les taux d'intérêt en hausse. D'autre part, l'accès au logement est limité par la disponibilité restreinte des propriétés qui ne sont pas sujettes au tourisme, les difficultés d'accès au crédit des travailleuses et des travailleurs étrangers, les bas salaires, ainsi que les lacunes de structures sociales telles que le logement social et les services de garde.

À la pénurie de logements s'ajoute l'exode de la population (b) causée entre autres par le télétravail, le manque de services publics et d'infrastructures, les bas salaires, les fermetures d'entreprises et le prix élevé des propriétés. Le projet de loi 15 (PL15), visant à rendre le réseau de la santé plus efficace, a aussi été nommé comme un élément pouvant causer l'exode de la population.

Le recours à des travailleuses et des travailleurs hors région (c) est un phénomène problématique pour la vitalité régionale. Les bas salaires et le manque de services publics ne suffisent pas à retenir la main-d'œuvre en région. Les travailleuses et les travailleurs étrangers peinent à s'établir avec leurs familles et les agences de placement de personnel disposent de la main-d'œuvre selon les besoins des entreprises.

De plus, comme autres réponses (d), les délégué-es ont rappelé l'importance du développement de structures publiques et sociales pour contrer la dévitalisation des régions, tels que les établissements d'enseignement supérieur et professionnel, le transport collectif, l'accès à des services et à des produits variés. Des lacunes ont été rapportées au sujet de la vie sociale (isolement) et de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Le système d'assurance-emploi contribue également à ce

phénomène, dans la mesure où l'ensemble des périodes de non-emploi ne sont pas systématiquement couvertes par le régime. Conséquemment, les travailleuses et les travailleurs quittent leur travail dans l'espoir d'occuper un emploi annuel à temps plein.

Thématique 2

Rapport de force

1 Comment définissez-vous la cohésion entre les orientations des organisations (CSN, fédérations, conseils centraux et syndicats) ?

- a) Suivre les positions déjà adoptées ou votées par une instance ;
- b) Tenir compte des orientations du mouvement CSN avant de s'engager dans de nouvelles orientations ;
- c) Tenir compte des orientations de mon syndicat avant de s'engager dans de nouvelles orientations ;
- d) Autre réponse.

Dans une large majorité, le fait de tenir compte des orientations de son syndicat (c) a été identifié comme étant le premier élément de la cohésion entre les orientations des organisations. L'autonomie locale est essentielle et appréciée en tant que fondement du lien avec la confédération. Elle fait office de base sur laquelle peuvent se déployer les orientations du mouvement, c'est la pyramide inversée qui alimente par ses enjeux locaux. Toutefois, il a été soulevé que la vie syndicale est à construire dans les mégastuctures syndicales (notamment en santé et services sociaux, à la suite des fusions et de la création des CISSS et des CIUSSS). Les réalités régionales sont diverses, mais leur mise en commun augmente le rapport de force.

Les différents maillons du chaînon sont interreliés les uns aux autres grâce à une communication et à une écoute des besoins sur le terrain. Le premier front, en filigrane de l'action syndicale, doit être mené en collaboration et non en silo. Nous devons miser sur la solidarité plutôt que sur l'opposition qui est prônée par les gouvernements et les employeurs.

Dans une plus petite proportion, le fait de tenir compte des orientations du mouvement CSN (b) est aussi ressorti comme élément de cohésion. Le rapport de force se construit grâce au mouvement, par exemple, lors de négociations coordonnées. Les orientations locales et particularités régionales s'imbriquent dans les orientations du mouvement. Les luttes historiques et les gains syndicaux s'imbriquent aux orientations CSN même s'ils remontent à une période où le syndicat n'avait pas encore joint les rangs de la CSN.

Les aspects politiques présents dans les luttes sont à considérer. Les orientations du mouvement doivent être prises en compte sans limiter l'innovation. Les nouvelles réalités de nos membres doivent faire partie du débat sans toutefois se rabattre vers l'individualisme.

La vie syndicale, entre les périodes de négociation, doit être dynamisée et active. La communication en assure le maintien.

Vient en troisième place l'importance de suivre les positions déjà votées en instance (a). Les positions syndicales partent du local, mais il est nécessaire de rejoindre les positions du mouvement dans un effort de cohésion. À titre d'exemple, la réussite du front commun n'est possible que par la solidarité de la CSN.

Les orientations provenant des instances agissent comme vecteur de cohésion malgré la diversité des réalités locales. Elles permettent le ralliement, d'où la nécessité de diffuser les décisions prises lors des instances, auprès des membres du syndicat local.

Plus encore, parmi les autres réponses (d), les délégué-es ont soulevé l'apport des luttes syndicales historiques provenant des différents syndicats pour nous alimenter les uns les autres et favoriser ainsi la cohésion dans le mouvement. La solidarité s'exerce au travers de la diversité puisque les éléments sont interreliés et agissent dans un mouvement perpétuel. La communication et l'éducation des membres contribuent au sentiment d'appartenance, car l'ouverture aux autres favorise le développement de perspectives communes.

2 Quel axe du rapport de force croyez-vous prioritaire ?

- a) Analyse ;
- b) Développement ;
- c) Exercice ;
- d) Autre réponse.

Selon les résultats obtenus, l'analyse (a) est l'axe prioritaire du rapport de force. Elle est la base qui permet de savoir si les membres sont prêts à passer à l'action et jusqu'où ils veulent se rendre. Elle est fondamentale et préalable à l'exercice du rapport de force pour établir un calendrier d'action et construire sa crédibilité.

L'analyse du rapport de force permet de faire de l'éducation et aide à déterminer des objectifs réalisables. L'analyse permet d'adhérer et d'enraciner les revendications, de rappeler l'historique et de faire des bilans pour en tirer les acquis et émettre des recommandations. En ce sens, elle doit se faire en continu. Elle permet aussi d'éviter les erreurs, elle facilite la mobilisation et assure de meilleurs résultats en temps de négociation.

La conjoncture découlant de la pandémie et de la pénurie de main-d'œuvre a soulevé de nouveaux éléments à prendre en compte dans l'analyse. Les délégué-es ont mentionné des problématiques liées au télétravail, au recours à des travailleuses et des travailleurs de remplacement, aux conflits de générations dans le *membership* et à la globalisation des échanges qui complexifient le rapport de force.

Le développement (b) est le deuxième axe prioritaire du rapport de force. La vie syndicale est essentielle au développement du rapport de force, il faut constamment occuper le terrain, établir un plan d'action pour joindre les membres et former une relève. Le développement du rapport de force permet de consolider, d'éduquer, de créer une cohésion de groupe et de conscientiser les membres des conséquences de l'exercice du rapport de force. Il doit se faire en continu pour assurer la crédibilité du syndicat auprès de l'employeur et réaffirmer la présence du syndicat dans le milieu de travail.

Les alliances intersyndicales et interrégionales sont nécessaires pour dépasser les orientations gouvernementales et développer un rapport de force plus solide, notamment auprès de gros employeurs. L'information et la diffusion des mauvaises conditions de travail dans l'espace public peuvent influencer la perception de nos luttes et faire obstacle à la désinformation.

Les améliorations récentes au Fonds de défense professionnelle (FDP-CSN) ont été saluées pour leur contribution au développement du rapport de force. Le développement est intimement lié à l'exercice du rapport de force qui doit s'opérer avec une gradation pour obtenir des résultats.

Dans les secteurs public et parapublic, le développement du rapport de force est plus complexe et mérite réflexion, notamment parce qu'il est assujéti à la prestation de services essentiels. La solidarité syndicale est mise à mal lorsqu'elle doit être développée sur plusieurs sites et le cynisme qui s'installe après l'usage de lois spéciales mine le rapport de force.

L'exercice du rapport de force (c) vient en troisième position. Les manifestations d'envergure semblent avoir un impact sur les gouvernements, ainsi que l'appui aux grévistes par d'autres syndicats, ce qui amène des gains. Elles permettent la création de solidarité, de l'entraide entre les différentes composantes du mouvement; elle donne de la visibilité et de la crédibilité aux luttes et conscientise les membres. De plus, la publicisation des luttes contribue au développement du rapport de force.

À l'opposé, le rapport de force est affaibli par l'endettement des ménages et les conventions collectives de longue durée. Pour contrer ces effets, l'investissement dans la vie syndicale est essentiel.

Par ailleurs, parmi les autres réponses (d), les délégué-es ont réitéré l'importance d'éduquer et de convaincre les membres en ce qui concerne le déploiement des moyens de pression. Les trois dimensions du rapport de force sont complémentaires et s'effectuent dans l'ordre de l'analyse, à l'exercice en passant par le développement.

En contrepartie, nos membres ont affirmé ressentir de l'épuisement faute de solutions. La *Loi sur les Indiens* a privé de droits les populations autochtones qui ont une pente à remonter au niveau de l'*empowerment* et de l'exercice du rapport de force.

3 Quelle devrait être la priorité des actions politiques qui dénoncent les injustices quotidiennes que les travailleuses et les travailleurs subissent ?

- a) Le partage plus équitable de la richesse ;
- b) L'amélioration des conditions de travail ;
- c) L'amélioration du filet social ;
- d) Autre réponse.

Les deux premiers axes de la réponse se sont démarqués dans des proportions similaires. Les conditions gagnantes d'un partage plus équitable de la richesse (a) relèvent d'une majoration du taux d'imposition pour les strates les mieux nanties de la société, d'une meilleure redistribution de la richesse au sein de la société, ainsi que de parvenir à une équité avec les communautés autochtones. Au niveau de l'emploi, le respect de la législation en matière d'équité salariale et le maintien de bonnes conditions de travail sont indispensables à l'atteinte d'un partage plus équitable de la richesse.

L'amélioration des conditions de travail (b) découle d'actions menées par les syndicats, mais également de la volonté patronale. Elles prennent la forme d'éducation syndicale, de respect des règles en santé-sécurité au travail ou encore de mesures de conciliation travail-famille efficaces. L'intégrité des travailleuses et des travailleurs doit être assurée dans les milieux de travail et la sous-traitance contrée.

Le filet social gagnerait à être amélioré (c) par l'accès élargi à des services d'assurances et des assurances collectives, un salaire minimum adéquat tel que préconisé par la campagne du 18 \$, l'accès à des services publics forts (éducation, santé, etc.) et la certitude que toutes et tous peuvent combler leurs besoins de base, notamment le logement et l'alimentation. Parallèlement, l'amélioration du filet social passe indéniablement par un meilleur partage des richesses, dont les éléments ont été précédemment développés.

Finalement, en autres réponses (d), les actions politiques dénonçant les injustices doivent inclure l'éducation, la sensibilisation et la promotion des luttes syndicales dans l'espace public. Les actions politiques devraient également cibler la déjudiciarisation des conflits de travail et l'amélioration de lois en la matière telle que des dispositions fortes sur les travailleuses et travailleurs de remplacement.

4 Quel est le sujet qui devrait être abordé par des états généraux sur le syndicalisme ?

- a) Le développement des alliances des forces syndicales ;
- b) Les syndicats et la participation à la vie publique ;
- c) L'image médiatique du syndicalisme ;
- d) L'importance de la relève syndicale ;
- e) Autre réponse.

L'image médiatique du syndicalisme (c) a largement teinté les débats des ateliers. Nous devons redorer notre image dans l'espace public en nous affirmant davantage et en valorisant nos bons coups syndicaux. Il y a également un travail nécessaire à entamer pour contrer la désinformation. Pour ce faire, il est de notre devoir de répondre aux attaques et de porter un message rassembleur notamment en faisant connaître nos batailles syndicales auprès des jeunes et ainsi assurer une relève syndicale. La formation médiatique des élus-es est à considérer.

L'importance de la relève syndicale (d) est également un sujet d'intérêt pour d'éventuels états généraux. Former la relève, qu'elle soit jeune, issue de l'immigration ou autre, passe par le mentorat, le transfert de connaissances et la participation aux instances afin de solidifier le sentiment d'appartenance et susciter l'implication. Un travail d'éducation doit être mis de l'avant pour contrer l'individualisme et rappeler les gains collectifs historiques. L'école de la relève syndicale et la visite des établissements d'enseignement offrent des opportunités de développement de la relève.

Le développement des alliances syndicales (a) est le troisième élément qui est ressorti pour la tenue d'états généraux. De telles alliances permettent d'augmenter le rapport de force (*Front commun* intersyndical) et d'envoyer un message clair à l'employeur. Il est aussi important de créer des alliances avec les organisations de la société civile, dont le milieu communautaire, et de créer des alliances entre les syndicats du secteur privé et du secteur public.

Finalement, le thème de la participation à la vie publique (b) s'invite au débat sous l'effigie de la défense des lois sociales par le Deuxième front. La démonstration de nos valeurs et l'appui de la population envers nos luttes auront un effet pour contrer la stagnation des gouvernements et occulter l'avènement des mouvements populistes. Pour ce faire, l'ensemble des dirigeants de la CSN sont invités à occuper l'espace public et les réseaux sociaux pour une plus grande visibilité médiatique.

5 Comment favoriser la participation syndicale de l'ensemble des membres en tenant compte de la pluralité de leurs caractéristiques ?

- a) Avoir une bonne communication avec tous les membres ;
- b) Avoir une meilleure représentativité au sein des diverses instances ;
- c) Bien comprendre la réalité de tous les membres ;
- d) Autre réponse.

La bonne communication avec les membres (a) est la grande priorité identifiée pour favoriser la participation syndicale. Elle s'effectue par différents moyens, que ce soit à l'écrit (journal syndical, tract), par l'utilisation de nouveaux outils de communication (réseaux sociaux, capsules vidéo, etc.) ou en personne sur le terrain à tous les moments de la vie syndicale. Assurer une telle présence nécessite des libérations syndicales en nombre suffisant et la collaboration des services de la CSN, tel que le Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale (SAMVR-CSN). Une bonne communication implique un travail de vulgarisation et d'adaptation, notamment pour les personnes analphabètes fonctionnelles, issues de l'immigration ou anglophones. Le message doit refléter les différentes réalités vécues par les membres et être transmis aux périodes propices à l'écoute (par exemple, lors de la sieste des enfants dans les CPE/RSGE).

La compréhension de la réalité des membres (c) est aussi ressortie comme un élément important favorisant la participation de nos membres. Elle passe par la reconnaissance des vécus particuliers de ces derniers. Cette connaissance se développe par la présence sur le terrain et le déploiement de la vie syndicale dans tous les secteurs, tous les départements et tous les quarts de travail. Elle peut également émerger d'événements sociaux où les familles sont invitées à participer.

La diversification de l'exécutif et la création de comités composés de personnes représentatives du *membership* améliorent la compréhension de la réalité de nos membres et assurent une meilleure représentation syndicale.

La représentativité au sein des instances (b) découle des deux éléments précédemment élaborés. Elle est décrite, notamment, par la parité homme/femme, l'implication de personnes de différentes générations et la participation des personnes issues de l'immigration. Améliorer la représentativité au sein des instances est essentiel au développement d'un sentiment d'appartenance envers le syndicat et contribue à une implication active des membres qui comprennent et se sentent interpellés par les luttes syndicales.

En terminant (d), les délégué-es ont ajouté la nécessité de miser sur l'accueil des nouveaux membres et de les accompagner dans leurs fonctions de travail. Des précisions sont apportées au sujet des contrats de travail des travailleuses et des

travailleurs étrangers qui ont pour effet de limiter leur implication dans la vie syndicale. Les délégué-es ont réitéré le besoin de se doter de lieux d'échanges communs en dehors des assemblées générales, que ce soit par une diversification des modes de communication ou par l'organisation d'activités diversifiées et ludiques qui sortent du cadre strict de l'action syndicale.

ANNEXE 4

RÈGLES DE PROCÉDURE POUR LES ÉLECTIONS AU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CSN



Solidaire
depuis 1921

**Règles de procédure
pour les élections
au comité exécutif de la CSN**

Application des résolutions adoptées par
le bureau confédéral de février 1992,
le conseil confédéral d'avril 1996,
le bureau confédéral de février 2002,
le bureau confédéral d'avril 2011,
le conseil confédéral de mars 2020
et le conseil confédéral de décembre 2022

Table des matières

Règles de procédure des élections au comité exécutif de la CSN	5
Présidente ou président et secrétaire des élections.....	5
➤ Le choix.....	5
➤ Leur rôle.....	5
Avis d'élection	5
Intention de candidature et curriculum syndical	5
Déclaration de candidature	6
Mise en candidature	6
Liste des candidates et des candidats	7
Édition spéciale du journal du congrès.....	7
Assemblées d'information.....	8
Tract, médias sociaux ou objet de propagande électorale.....	8
Procédure pour la campagne électorale.....	8
Traduction des documents de présentation.....	8
Assemblée des candidates et des candidats	8
Bureaux de votation	9
Résultat du scrutin	10
Contestation de l'élection	11
Cérémonial d'installation des membres du comité exécutif.....	11

Règles de procédure des élections au comité exécutif de la CSN

Les dirigeantes et les dirigeants syndicaux appelés à former le comité exécutif de la CSN sont élus au congrès confédéral selon le mode d'élection prévu à cette fin dans les statuts et règlements et selon la procédure décrite dans le présent chapitre du code des règles de procédure (*Code des règles de procédure, article 99*).

La présente procédure s'applique à un congrès tenu en présence de l'ensemble des délégué-es. En cas de force majeure et de la manière qui pourra être prévue à cette fin dans les statuts et règlements, une instance pourrait devoir se tenir en mode virtuel. Une procédure d'exception devra alors être adoptée.

On ne peut élire ni réélire en bloc les dirigeantes et les dirigeants de la CSN. L'on doit procéder séparément pour chaque poste (*Code des règles de procédure, article 100*).

La présente procédure des élections s'applique aux nouvelles technologies de l'information. Les règles du code d'éthique des élections s'appliquent à celle-ci.

Présidente ou président et secrétaire des élections

➤ Le choix

Le conseil confédéral choisit les présidente ou président et secrétaire des élections au moins 45 jours avant le congrès (*Code des règles de procédure, article 102.01*).

➤ Leur rôle

Les présidente ou président et secrétaire des élections s'assurent du respect et de l'application des règles concernant le mode d'élections prévu à l'article 30 des statuts et règlements de la CSN incluant la procédure telle que décrite précédemment, ainsi qu'au Chapitre X du code des règles de procédure de la CSN.

Les présidente ou président et secrétaire des élections informent les candidates et les candidats ou leurs représentants des modalités réglementant les élections.

Avis d'élection

Un avis d'élection est publié sur le site Web du congrès au même moment où la première convocation à participer au congrès de la CSN est transmise aux syndicats. Cet avis d'élection indique où et quand auront lieu les élections au comité exécutif de la CSN.

Intention de candidature et curriculum syndical

Une personne qui fait connaître son intention de poser sa candidature à un poste précis au comité exécutif de la CSN peut faire parvenir son curriculum syndical et sa photo au secrétariat général dès la fermeture du conseil confédéral du mois de mars de l'année prévue pour la tenue du congrès. Dès qu'il le reçoit, le secrétariat général affiche le curriculum syndical de chaque candidate et candidat sur le site Web du congrès. Avant ce moment, une

personne peut évidemment faire connaître son intention de poser sa candidature, mais elle ne bénéficie d'aucun appui logistique de la part du secrétariat général.

Déclaration de candidature

(Code des règles de procédure, articles 101 et 102)

Une déclaration de candidature officielle est instituée pour les délégué-es qui désirent se présenter à l'un des postes du comité exécutif de la CSN.

La candidate ou le candidat doit remplir et signer un formulaire préparé à cette fin par la CSN et le faire contresigner par cinq délégué-es dûment accrédités.

La candidate ou le candidat doit déclarer expressément à quel poste il pose sa candidature : présidence, secrétariat général, trésorerie, première vice-présidence, deuxième vice-présidence, troisième vice-présidence.

Les candidatures aux différents postes sont exclusives en ce sens qu'une candidate ou un candidat à l'un ou l'autre de ces postes ne peut être candidat à un autre poste du comité exécutif.

Le candidat reconnaît que la légitimité d'un membre du comité exécutif, pour représenter adéquatement les membres de la CSN, repose notamment sur son lien d'emploi chez l'employeur¹ visé par l'accréditation du syndicat dont il est membre. Cette information se retrouve sur le formulaire « Déclaration de candidature ». L'inscription des informations sur ledit formulaire constitue une déclaration solennelle d'authenticité de ce lien d'emploi.

Ce formulaire doit être remis au secrétariat général de la CSN au plus tard à midi l'avant-veille de la clôture du congrès.

La présidente ou le président des élections récupère les formulaires de candidature reçus dans les conditions et délais prescrits. Seuls les candidats et candidates ayant dûment rempli le formulaire de Déclaration de candidature peuvent être mis en candidature lors des élections.

Mise en candidature

(Code des règles de procédure, articles 103 à 109)

Au cours de la séance de l'après-midi de l'avant-veille de la clôture du congrès, la présidente ou le président des élections doit procéder à la mise en candidature officielle des candidates et des candidats après vérification des bulletins de présentation remis par la ou le secrétaire général de la CSN.

On procède aux mises en candidature dans l'ordre suivant : présidence, secrétariat général, trésorerie, première vice-présidence, deuxième vice-présidence, troisième vice-présidence.

¹ La candidate ou le candidat dont la nature du travail (travail à la pique, travail autonome ou quasi autonome, construction, etc.) ne permet pas d'identifier l'employeur indique uniquement le titre d'emploi, la durée d'occupation de cet emploi et le nom du syndicat dont il est membre cotisant.

Il ne faut pas plus d'une personne pour présenter une mise en candidature.

Toute candidate ou candidat doit être délégué-e officiel, conseillère ou conseiller politique, cadre ou salarié-e permanent du mouvement, avoir dûment rempli son bulletin de présentation, être présent dans la salle ou, en cas d'absence, avoir transmis par écrit à la présidente ou au président des élections son acceptation de la candidature qu'il a posée à un poste déterminé.

La présidente ou le président des élections doit toujours demander à la candidate ou au candidat s'il accepte d'être mis en candidature. En cas d'absence de ce dernier, la procédure prévue au paragraphe précédent s'applique. Jusqu'au moment du vote, une candidate ou un candidat peut retirer sa candidature. Il doit en aviser par écrit la présidente ou le président des élections.

Lorsque toutes les candidates et tous les candidats à un même poste du comité exécutif de la CSN ont été mis en candidature, la présidente ou le président des élections déclare les mises en candidature closes à ce poste.

S'il n'y a ou s'il ne reste qu'une candidate ou un candidat sur les rangs à l'un ou l'autre des postes, la présidente ou le président des élections le proclame élu par acclamation. Si, au contraire, il y a plusieurs personnes candidates à une même charge, il y a vote au scrutin secret aux conditions énoncées dans le présent chapitre.

Liste des candidates et des candidats

(Code des règles de procédure, article 109.02)

La liste des candidates et des candidats aux postes du comité exécutif de la CSN est distribuée aux délégué-es la veille des élections donnant un minimum d'information sur le statut de chacun des candidats (curriculum syndical).

Édition spéciale du journal du congrès

La publication d'une édition spéciale du journal du congrès permettra à chaque candidate ou candidat aux différents postes du comité exécutif de la CSN de présenter un minimum d'information sur son curriculum syndical et les raisons qui le motivent à poser sa candidature. Chaque candidate ou candidat aura la responsabilité de rédiger un texte de présentation selon les modalités techniques à prévoir (une ou deux pages, photo, etc.), sous le contrôle éditorial de la présidente ou du président des élections.

Assemblées d'information

Lors d'assemblées d'information tenues par les organisations affiliées, ces dernières doivent s'assurer de distribuer l'information concernant toutes les candidatures même si toutes les candidates et tous les candidats ne sont pas présents, cela afin d'être équitable envers l'ensemble des personnes.

Tract, médias sociaux ou objet de propagande électorale

La personne candidate peut utiliser diverses plateformes pour promouvoir ses idées. L'utilisation des médias sociaux et d'autres outils Web est permise.

À partir du moment où le mouvement lui-même prend en charge la présentation des candidates et candidats, avant et pendant le congrès, les tracts et la propagande électorale ne peuvent être tolérés lors du congrès.

Lorsque l'on mène une campagne électorale, celle-ci doit s'appuyer sur des déclarations exactes, de manière à éviter tout propos faux ou trompeur, exempt de déclaration diffamatoire, le tout en conformité avec le code d'éthique sur les communications de la CSN. La présidente ou le président d'élection a tous les pouvoirs et peut, en outre, faire cesser ou faire enlever toute publicité partisane interdite aux frais, selon le cas, de la candidate ou du candidat qu'il ou elle favorise, et qui refuse ou néglige de le faire après en avoir été avisé.

Durant toute la période précédant des élections, le Service des communications – module information peut être appelé à intervenir. Il assure alors un appui et une coordination minimale des interventions des candidats sous la responsabilité de la présidente ou du président des élections.

Procédure pour la campagne électorale

Les textes de présentation des candidates ou candidats, ayant déjà remis leur bulletin de mise en candidature, sont mis à la disposition des membres sur le site Internet de la CSN.

Dès l'ouverture du congrès, les intentions de mise-en candidature connues sont affichées sur le site Web du congrès.

Sur les lieux du congrès, nul ne peut utiliser un signe permettant d'identifier son appui ou son opposition à une candidate ou un candidat.

Traduction des documents de présentation

Les outils de présentation officiels des candidates et candidats (exemple : curriculum syndical, déclaration de candidature, édition spéciale « Élections » du journal du congrès) sont traduits en anglais.

Assemblée des candidates et des candidats

Dans le but d'uniformiser l'accès des candidates et des candidats aux congressistes, tout candidat ou toute candidate en élection à un poste du comité exécutif de la CSN doit participer à l'assemblée des candidats. Cette assemblée est d'une durée d'environ une heure

trente (1 h 30), déterminée par la présidente ou le président des élections et devant se tenir en plénière avant l'ouverture des bureaux de vote et après la fin de la mise en candidature officielle des candidats comme prévu aux statuts et règlements de la CSN.

L'organisation de l'assemblée est de la responsabilité de la présidente ou du président et de la ou du secrétaire d'élection.

Sous la forme d'une table ronde ou d'un panel avec une animatrice ou un animateur, les candidats peuvent exposer leur vision sur différents sujets. Les présidente ou président et secrétaire des élections déterminent équitablement le temps consacré pour chaque candidate ou candidat. Les délégué-es officiels sont invités à soumettre des questions à la présidente ou au président des élections jusqu'au vendredi précédent l'ouverture du congrès. Les présidente ou président et secrétaire des élections s'assurent que ces questions ou une synthèse de celles-ci soient prises en compte lors de l'assemblée des candidates et des candidats.

À la fin de l'assemblée ou à un autre moment déterminé par la présidente ou le président d'élection, chaque candidate ou candidat qui pose sa candidature à un poste du comité exécutif dispose d'un maximum de trois minutes pour la présentation de sa candidature.

Bureaux de votation

(Code des règles de procédure, articles 110 à 120)

Des bureaux de votation avec isolement, au nombre de dix au moins, sont installés près de la salle du congrès. La ou le secrétaire des élections assigne une ou un secrétaire et une scrutatrice ou un scrutateur à chaque bureau de votation.

Chaque candidate ou candidat a droit à une représentante ou à un représentant officiel dans chaque bureau de votation. Ce représentant doit être porteur d'une lettre de créance signée par le candidat. Ce document est remis au secrétariat d'élections.

La ou le secrétaire des élections fait imprimer d'avance des bulletins de vote. Ces bulletins, aux initiales de la CSN et indiquant l'année du congrès, doivent être numérotés et de couleurs différentes pour chacun des postes contestés. Les noms des candidates et des candidats à chacun des postes contestés apparaissent sur des bulletins distincts.

La ou le secrétaire des élections fait préparer d'avance la liste des délégué-es officiels par ordre alphabétique et répartit cette liste de manière que la greffière ou le greffier de chaque bureau de vote ait un nombre à peu près égal de noms. À chaque bureau de vote, les lettres de l'alphabet, en gros caractère, servent de guide aux délégué-es dont les noms commencent par telle ou telle lettre.

Les bureaux de vote sont ouverts de 12 h 30 à 15 h, le lendemain des mises en candidature, sous la surveillance générale de la présidente ou du président des élections.

Le vote se prend au scrutin secret.

Chaque délégué-e officiel qui se présente à un bureau de vote doit porter, bien en vue, son insigne de congressiste.

En cas de doute sur l'identité d'une ou d'un délégué-e lors de la votation, il est permis, dans le cadre de la procédure d'élection, de demander une pièce d'identité.

La ou le secrétaire du bureau de votation met ses initiales sur les bulletins de vote avant de les remettre aux délégué-es officiels qui se présentent pour voter. Après le dépôt des bulletins dans la boîte de scrutin, placée bien en vue, la scrutatrice ou le scrutateur raye de la liste le nom de celle ou de celui qui vient de voter.

Les délégué-es officiels votent en marquant le bulletin de vote vis-à-vis le nom de la candidate ou du candidat de leur choix.

Les candidates et les candidats sont élus à la majorité absolue des voix. À défaut de majorité absolue, à chaque tour de scrutin la personne ayant reçu le moins de votes est éliminée pour le prochain tour.

Pour être élu, une candidate ou un candidat doit recueillir la majorité absolue des votes exprimés. Les bulletins nuls ne comptent pas dans le total d'après lequel la majorité absolue est établie. Si aucun des candidats à un même poste n'obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, la présidente ou le président des élections déclare éliminé le candidat qui a obtenu le plus petit nombre de voix et procède à un deuxième tour de scrutin. Et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un des candidats ait recueilli la majorité absolue.

En cas d'égalité des voix, lorsqu'il ne reste que deux candidats sur les rangs, le vote de la présidente ou du président des élections est prépondérant.

Aussitôt après la fermeture des bureaux de vote, la ou le secrétaire du bureau de votation et la scrutatrice ou le scrutateur, en présence des personnes représentant les candidates et les candidats qui sont sur les lieux, dépouillent le scrutin et font rapport à la ou au secrétaire des élections sur un formulaire préparé à cette fin.

La ou le secrétaire des élections procède à la compilation générale, en présence des secrétaires des bureaux de votation, des scrutatrices, des scrutateurs, des représentantes et des représentants qui désirent assister, fait vérifier sa compilation et fait rapport sans délai à la présidente ou au président des élections. Celui-ci communique aux représentants des candidates ou des candidats le résultat du scrutin.

Résultat du scrutin

(Code des règles de procédure, article 121)

À l'ouverture de la séance suivante du congrès, la présidente ou le président des élections communique officiellement au congrès le résultat du scrutin. Si aucun autre tour de scrutin n'est nécessaire, le président des élections proclame les personnes élues et procède à l'installation des dirigeantes et dirigeants choisis pour former le comité exécutif de la CSN, à la clôture du congrès.

Le décompte des voix à un poste donné n'est divulgué que si la candidate ou le candidat défait le demande expressément au moment où le président d'élection dévoile les résultats.

Contestation de l'élection

(Code des règles de procédure, article 122)

Si une élection est contestée, elle doit l'être dans les 30 jours de la clôture du congrès. Seul un candidat défait ou une candidate défaite peut contester l'élection au poste pour lequel il avait posé sa candidature. Par l'intermédiaire du secrétariat général de la CSN, le bureau confédéral est saisi de la contestation. Le bureau confédéral ne peut annuler une élection, mais il peut constater qu'une élection est nulle : par exemple l'élection d'une ou d'un délégué-e fraternel à un poste de direction de la confédération. Si l'élection est nulle, le bureau confédéral fait en conséquence rapport au conseil confédéral, lequel procède à l'élection d'une personne remplaçant celui ou celle dont l'élection a été déclarée nulle.

Cérémonial d'installation des membres du comité exécutif

(Code des règles de procédure, article 123)

La présidente ou le président des élections invite les délégué-es à se lever et procède à l'installation des membres du comité exécutif de la CSN selon le cérémonial suivant :

Camarades, j'ai l'honneur de proclamer solennellement que vous êtes élus en qualité de membres du comité exécutif de la CSN.

Vous connaissez déjà les droits et devoirs de vos postes respectifs, et vous connaissez également la Déclaration de principe, les statuts et règlements de la CSN.

Promettez-vous sur l'honneur d'y conformer votre action, d'agir toujours consciencieusement dans l'exercice de vos fonctions et de ne rien négliger pour rester dignes de la confiance que le congrès confédéral a mise en vous?

L'un après l'autre, à haute voix, les membres du comité exécutif répondent : *Je le promets sur l'honneur.*

Le congrès : *Nous en sommes témoins.*

La présidente ou le président des élections : *Que les travailleurs, les travailleuses et la classe ouvrière vous soient en aide.*

ANNEXE 5

ÉTATS FINANCIERS 2020-2023 ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-2026

Pour consulter les états financiers 2020-2023,
le rapport du comité de surveillance,
ainsi que les prévisions budgétaires 2023-2026,
nous vous invitons à suivre le lien suivant :

www.csn.qc.ca/wp-content/uploads/2023/05/fr_finances_csn_67econgres23_web.pdf

POUVOIR



MAINTENANT